



RAPPORT ANNUEL 2013

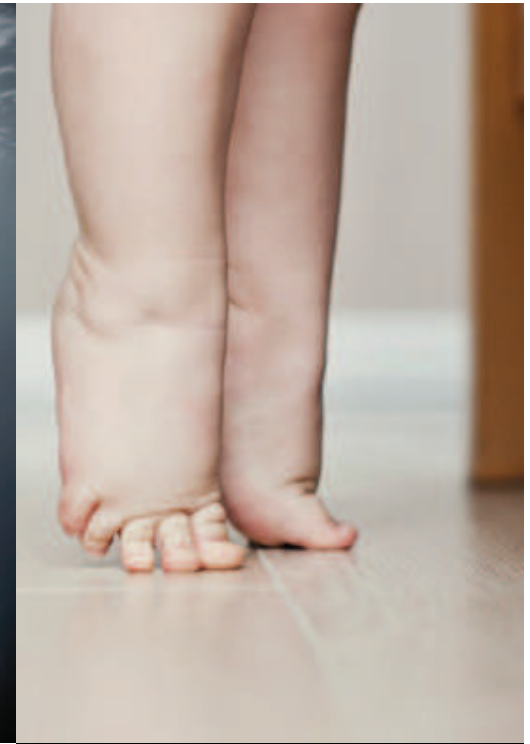
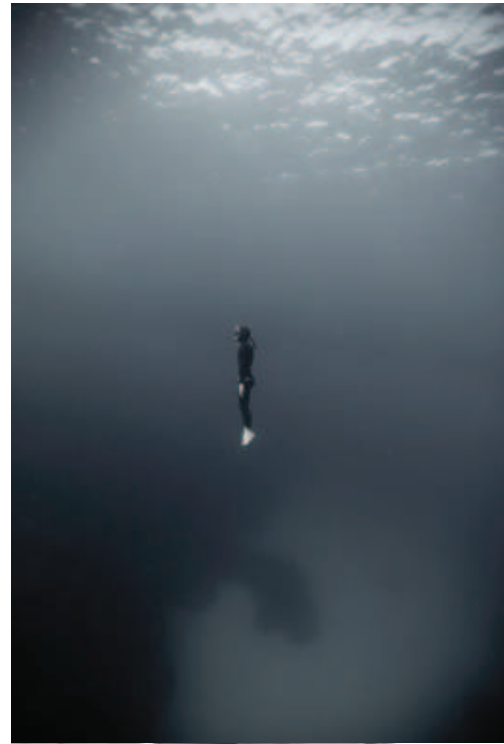
MEDICREA[®]
IMPROVE EVERY DAY IMPROVE EVERY MOVE

MEDICREA EST SPÉCIALISÉ DANS LA
CONCEPTION, LE DÉVELOPPEMENT,
LA FABRICATION ET LA
COMMERCIALISATION D'IMPLANTS
ORTHOPÉDIQUES DESTINÉS
EXCLUSIVEMENT À LA CHIRURGIE
DE LA COLONNE VERTÉBRALE.

(IM)PROVE

[medicrea.com](https://www.medicrea.com)

Designing for the most complex
and extreme spinal indications



VISION

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE



medicrea.com

Designing for the most complex
and extreme spinal indications

Le monde a besoin « d'utopies ».

Parce que nous avons la conviction que rien n'est impossible, nous voulons produire les meilleurs implants et instruments pour la chirurgie du rachis. Améliorer, toujours améliorer, c'est la promesse que partage MEDICREA avec ses partenaires chirurgiens du monde entier.

L'aventure que nous avons démarrée il y a 20 ans est toujours portée par la même vision : pour améliorer le confort opératoire du praticien, pour diminuer les temps d'intervention, pour soulager durablement le patient même sur les indications les plus complexes, nous avons construit une expertise unique et une entreprise qui ne ressemble à aucune autre. Indépendants et à taille humaine, nous cultivons une culture de start-up avec les outils et procédures d'une société du *fortune 500*.

/ Cotés sur *Alternext* depuis 2006, nous investissons 15% de notre chiffre d'affaires en recherche & développement.

/ Notre souplesse permet la plus belle réactivité du secteur. Nous allons là où les autres ne vont pas, utilisons des matériaux inédits et des procédés jamais exploités.

/ Nous proposons des alternatives à des techniques qui faisaient précédemment référence.

/ Nous maîtrisons l'intégralité de la chaîne, depuis la conception et la fabrication par notre usine française jusqu'à la distribution sur les 5 continents.

Plaçant la créativité au dessus de tout, croyant au pouvoir d'invention de ses ingénieurs et partenaires chirurgiens, MEDICREA est reconnue comme un laboratoire de développement en avance sur son marché.

Avec le vieillissement de la population et l'augmentation des pathologies dégénératives de la colonne, les implants du rachis deviennent un véritable enjeu de santé publique. Améliorer est une course qui ne finit jamais. Nous travaillons sans cesse à une chirurgie toujours plus simple, plus sûre, plus rapide et moins invasive.

Safer, faster, better.

***MEDICREA a quadruplé son volume d'affaires en 5 ans :
nous y voyons la preuve que son exigence
ne passe pas inaperçue.***



SOM MAI RE

SOM MAI RE

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

8

2 LE GROUPE EN UN COUP D'ŒIL

16

3 GOUVERNANCE

26

4 INFORMATIONS BOURSIÈRES
ET ACTIONNARIAT

32

ANNEXES

- COMPTES CONSOLIDÉS

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXE
- RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDÉS

- COMPTES SOCIAUX

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXE
- RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES SOCIAUX

- RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 25 JUIN 2014

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE



Spécialisé dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation d'implants orthopédiques destinés exclusivement à la chirurgie de la colonne vertébrale, le Groupe MEDICREA évolue sur un marché d'environ 10 milliards de dollars en faible croissance depuis 2010, mais présentant des signes tangibles de reprise depuis le second semestre 2013.

Le marché a subi depuis 2010 les contrecoups de la crise financière et économique particulièrement aux Etats-Unis et en Europe, dans un contexte général de réforme des politiques de santé. La pression sur les prix orchestrée par les hôpitaux, la réduction des bases de remboursements à l'initiative des gouvernements, des organismes de sécurité sociale, des assurances et des mutuelles et le durcissement des procédures d'homologation des dispositifs médicaux ont pesé sur le développement du marché.

Malgré ces éléments temporairement défavorables, la mise en place de taxes spécifiques sur les ventes de dispositifs médicaux (Etats-Unis principalement) et le renforcement des réglementations sur la transparence des avantages accordés aux professionnels de santé (notamment aux Etats-Unis par le Sunshine Act et en France par la loi Bertrand), les opérations financières ont redémarré en 2013 avec plusieurs regroupements d'entreprises aux Etats-Unis et l'introduction en bourse (Nasdaq et Alternext) de plusieurs sociétés intervenant sur des segments très spécialisés de la colonne vertébrale.

Stimulées par 1/ l'évolution des facteurs démographiques notamment le vieillissement de la population et l'accès aux soins dans les pays dits émergent d'une classe moyenne dont les exigences augmentent fortement, 2/ l'évolution des techniques chirurgicales grâce à la réduction des temps opératoires et le développement des chirurgies moins invasives, le marché devrait retrouver à moyen terme un taux de croissance soutenu. La progression du nombre d'opérations instrumentées (supérieur à 3 millions dans le monde en 2013) devrait se développer à un rythme de 5 % par an, entraînée par le moteur que représente l'innovation.



Il existe deux grands types de chirurgie instrumentée de la colonne vertébrale :

- la fusion rachidienne, qui consiste à corriger la partie instable de la colonne en reliant les vertèbres entre elles par des implants (vis, tiges, crochets) et en retirant dans certains cas le disque cervical ou lombaire endommagé pour le remplacer par des cages maintenues entre les vertèbres par des plaques

- la non fusion rachidienne, qui permet notamment dans les cas où les disques intervertébraux abîmés sont remplacés par des disques artificiels ou prothèses, de conserver une certaine mobilité en évitant le recours à la fusion des vertèbres.

Le marché de la colonne vertébrale est fortement concentré, les dix premières sociétés, toutes américaines, contrôlant près de 80 % du marché mondial (Medtronic, Depuy/Synthes, Stryker, Nuvasive, Orthofix, Globus Medical, Zimmer, Biomet, Alphatec et Integra). Ces grands acteurs offrent une large gamme de produits commercialisés dans le monde entier grâce à d'importantes forces de vente, mais font face à une érosion de leur part de marché au profit de concurrents de taille moyenne essentiellement centrés sur les Etats-Unis et bien positionnés pour pénétrer des segments spécifiques, ou de sociétés de plus petites tailles, dont MEDICREA, indépendantes et qui font de l'innovation le cœur de leur stratégie.

Au sein de ce marché, les implants de fusion représentent environ 75 % des ventes. Le segment de la non fusion, secteur que le Groupe estime prometteur, représente une part encore limitée du marché (5 %) mais devrait connaître les taux de croissance les plus importants dans les années à venir.

Les autres technologies (stimulation vertébrale, thérapies thermales, etc...) représentent le solde du marché, soit environ 20 %.

Le marché se développe sous l'influence des facteurs suivants :

- vieillissement de la population et évolution des modes de vie,
- développement de l'obésité,
- part croissante des opérations instrumentées,
- évolution des techniques chirurgicales et développement des modes opératoires mini-invasifs

MEDICREA fabrique et commercialise une gamme d'implants et d'instruments destinés à la chirurgie de la colonne vertébrale, s'adressant aux marchés de la fusion et de la non fusion rachidienne, composée des produits suivants :

- un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, PASSLP®, complété par des innovations majeure lancées récemment notamment : PASSMIS®, LIGAPASS® et PAS-SOCT®,
- une gamme de cages intersomatiques cervicales et lombaires,
- une gamme d'agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire,
- une prothèse de disque cervical particulièrement innovante, GRANVIA-C®, ainsi qu'une version lombaire en cours de développement, GRANVIA-L®.

Le Groupe se distingue singulièrement par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Bénéficiant d'une notoriété croissante et entretenant des relations privilégiées avec des chirurgiens visionnaires et créatifs, les produits brevetés et développés par MEDICREA apportent de nouvelles fonctionnalités et solutions chirurgicales moins invasives tout en étant plus rapides et plus faciles à mettre en œuvre que les techniques traditionnelles, notamment pour toutes les chirurgies complexes de la colonne vertébrale de l'adolescent et de l'adulte.



EXPLORATION INVENTION

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

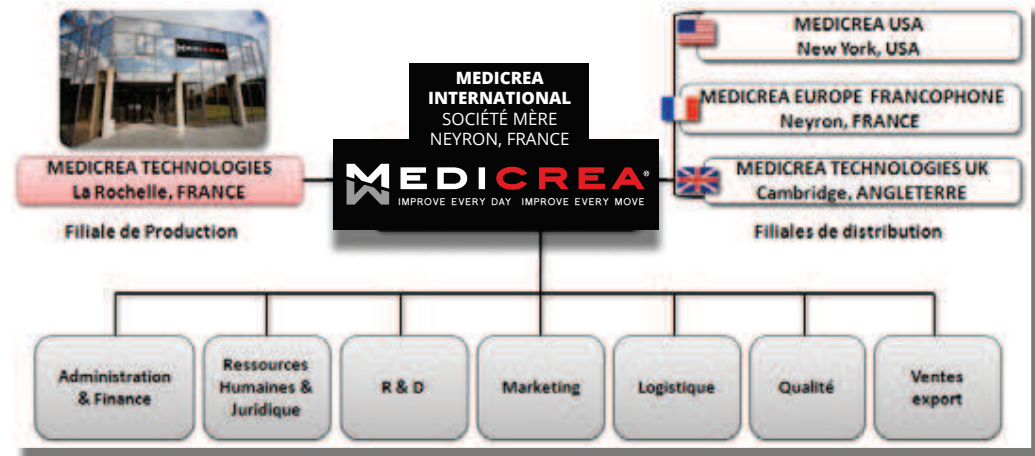
MEDICREA s'est introduit en Bourse sur le marché Alternext en juin 2006 par augmentation de capital faisant appel public à l'Épargne, et a réalisé plusieurs autres opérations de renforcement des fonds propres sur la période 2008-2012. Au total, le Groupe a levé environ 30 millions d'euros consacrés à la mise en place d'une équipe de recherche et de développement, probablement la plus importante d'Europe dans le secteur d'activité, à l'élargissement de la gamme de produits conçus à partir de matériaux et de procédés inédits, et à la création de filiales autonomes de distribution sur des marchés clés (USA, France et Grande Bretagne).

MEDICREA a multiplié par 4 son chiffre d'affaires depuis son introduction en Bourse, ce dernier s'élevant à 23 millions d'euros en 2013, grâce aux investissements importants consacrés à la recherche et développement qui ont permis de lancer des produits innovants améliorant le confort opératoire des praticiens, diminuant les temps opératoires d'intervention et soulageant durablement le patient. Sur la même période, l'effectif a presque quadruplé pour atteindre 120 personnes au cours du 1er trimestre 2014.

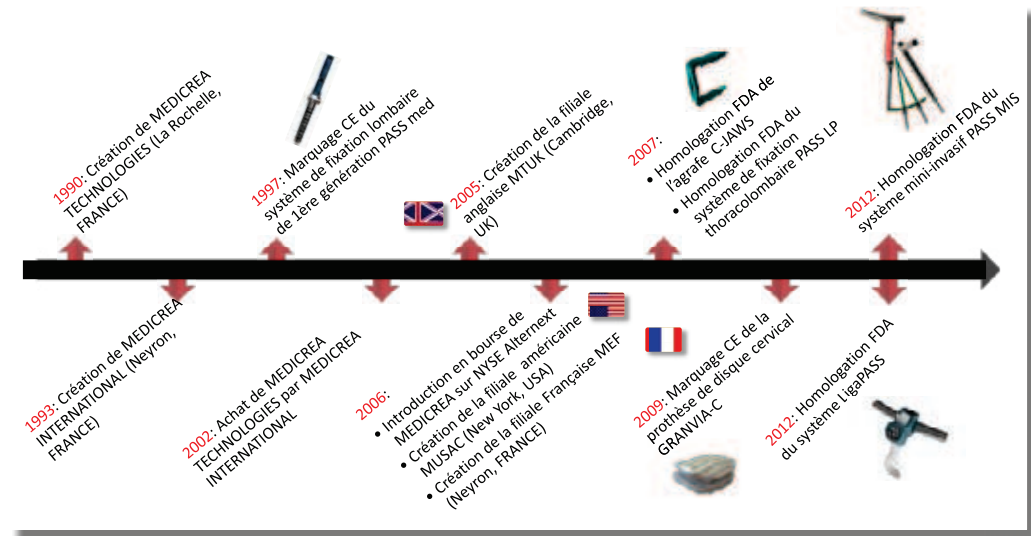
Les résultats se sont fortement améliorés en 2013 grâce au développement de l'activité aux Etats-Unis générant des marges brutes élevées, et à l'optimisation des processus et capacités de production de l'usine de la Rochelle. Le Groupe évolue désormais au dessus de son point mort d'exploitation, et génère une trésorerie positive. Le résultat net est également bénéficiaire pour la première fois depuis l'introduction en bourse. En misant notamment sur son agilité et sa souplesse qui lui permettent d'afficher l'une des plus belles réactivités du secteur, le Groupe ambitionne de continuer à croître plus vite que ses principaux concurrents et dégager de façon pérenne un résultat bénéficiaire.

2 LE GROUPE EN UN CLIN D'ŒIL

A • ORGANISATION



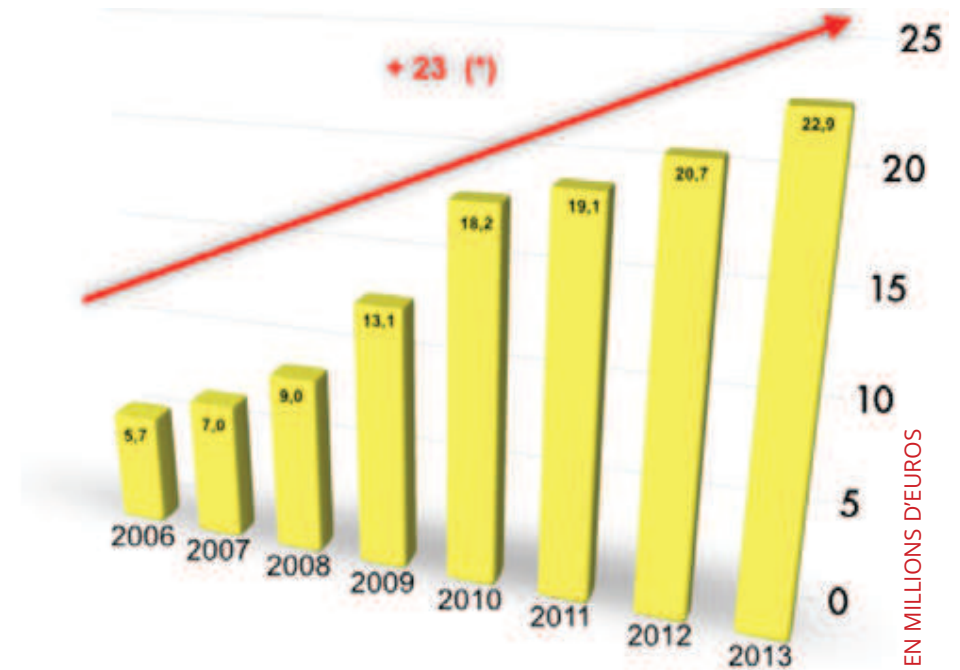
B • HISTOIRE



ACTION

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

C • DÉVELOPPEMENTS



*TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ



D • RÉALISATIONS

Présence internationale :

- 90 % des ventes à l'export
- 3 filiales de ventes
- Distribution dans 30 pays

Support scientifique :

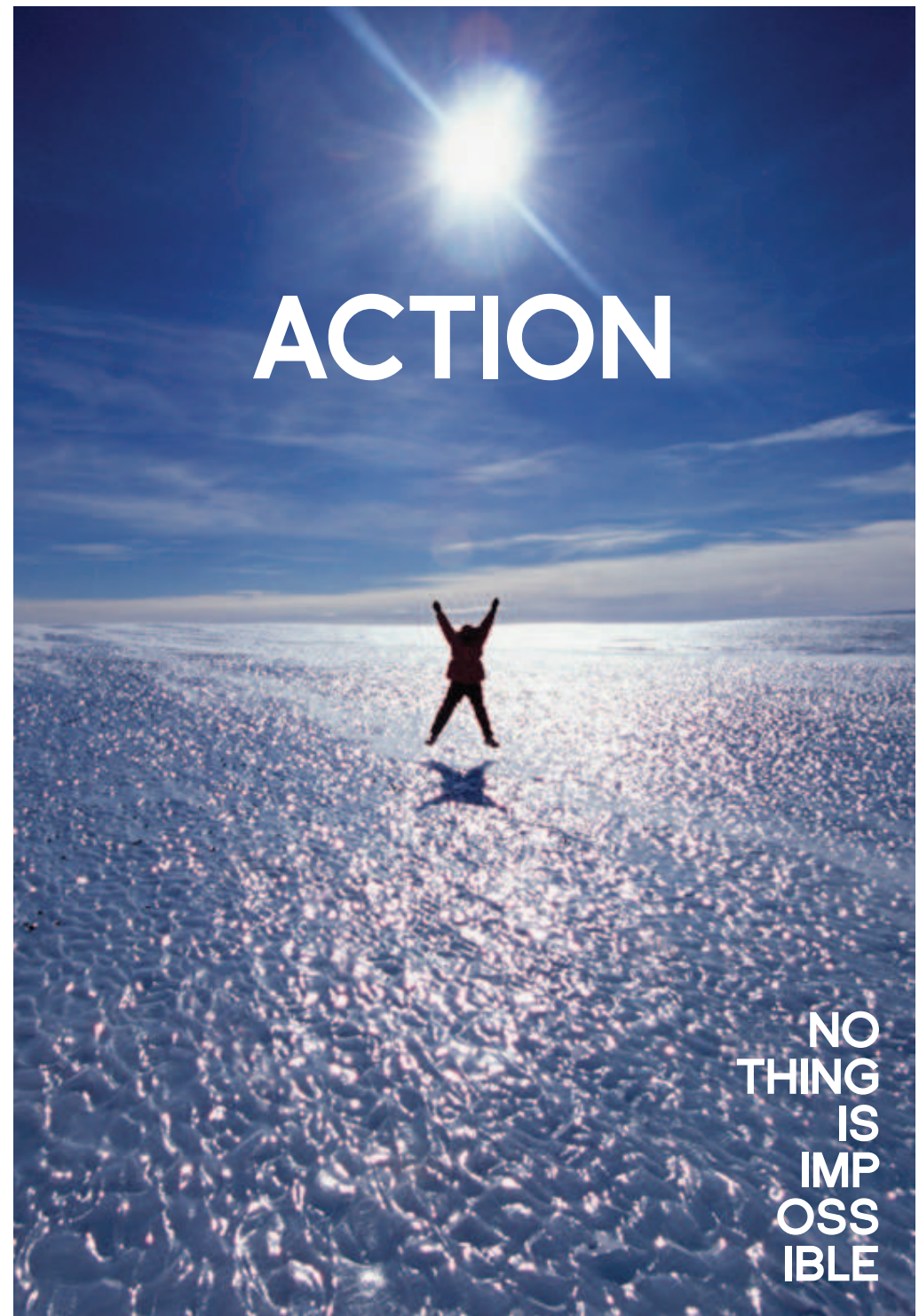
- 7 études en cours, 3 en cours de lancement
- Equipe dédiée au support scientifique
- Etroite collaboration avec leaders d'opinions

R & D :

- Effort R & D représentant 15% du chiffre d'affaires
- 7 ingénieurs biomécaniciens
- Portefeuille robuste de brevets

Offre étendue :

- Gamme intégrant une vingtaine de produits
- Traitement des pathologies dégénératives, traumatiques, thumorales et des grandes déformations
- Programme de développement soutenu



FASTER SAFER BETTER

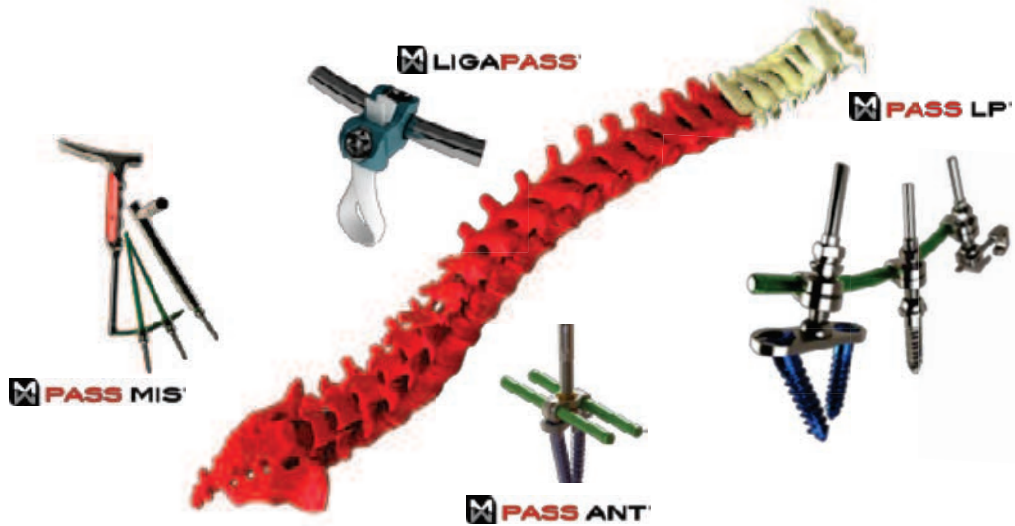
E • GAMME DE PRODUITS



CERVICAL



THORACO-LOMBAIRE



LOMBAIRE



F • INNOVATIONS

CRÉATIVITÉ

Instrumentation à usage unique

- Réduction du risque patient
- Diminution des temps opératoires
- Parfaite traçabilité

Disque de 4ème génération

- matériel innovant
- Totale compatibilité IRM
- Absorption des chocs

Gamme Jaws

- Ancrage simplifié
- Simplification du geste opératoire
- Large couverture PI

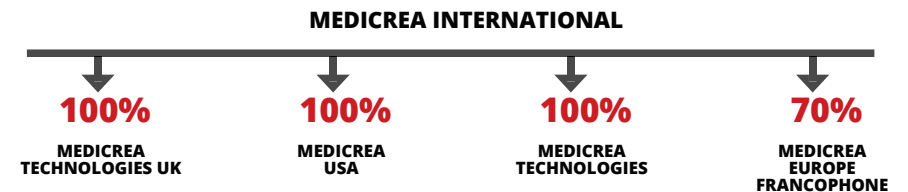
ALTERNATIVES TECHNIQUES



3 GOUVERNANCE

1. Organisation Juridique

Au 31 décembre 2013, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :



- **MEDICREA INTERNATIONAL**, siège du Groupe, basée à Neyron à proximité de Lyon, regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe.
- **MEDICREA TECHNOLOGIES**, basée à LA ROCHELLE, assure la fabrication exclusive des implants rachidiens distribués par l'ensemble des sociétés du Groupe.
- **MEDICREA TECHNOLOGIES UK**, basée à Cambridge, distribue les produits du Groupe spécifiquement au Royaume Uni.
- **MEDICREA USA**, basée à New York, distribue les produits du Groupe spécifiquement aux Etats-Unis.
- **MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE**, basée à Neyron, commercialise les produits du Groupe en Europe Francophone et dans les pays du pourtour méditerranéen.

2. Organes de gestion

Le Groupe définit sa stratégie, pilote sa gestion et contrôle le bon fonctionnement de l'ensemble des ses activités en s'appuyant sur les organes décisionnels suivants :

• Le Conseil d'Administration

Il veille aux intérêts de l'Entreprise et des ses actionnaires et s'assure que les décisions prises sont mises en œuvre par l'équipe dirigeante. Les principes directeurs du fonctionnement du Conseil sont fixés par un règlement adopté en octobre 2006. Il s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2013, avec un taux de présence de ses administrateurs de presque 90 %. Au 31 décembre 2013, le Conseil est composé des membres suivants :

Denys SOURNAC, *Président et Directeur Général*

Jean Philippe CAFFIERO, *Directeur Général Délégué*

Patrick BERTRAND, *administrateur*

Christophe BONNET, *administrateur*

Jean Joseph MORENO, *administrateur*

François Régis ORY, *administrateur*

Marc RECTON, *administrateur*

Conjointement aux administrateurs, 2 censeurs participent également aux réunions du Conseil. Il s'agit de :

Pierre BUREL,

IXO Private Equity, représenté par Jean Luc RIVIERE

La durée de mandat des censeurs est de 3 ans.

Le montant total des jetons de présence versé aux membres du Conseil d'Administration en 2013 au titre de 2012, s'est élevé à 24 000 euros hors forfait social de 4 800 euros payé directement par la Société. Ce montant a été porté à 28 000 euros pour l'exercice 2013.

• Le Comité adhoc

Sous la supervision du Conseil d'Administration, il définit et propose les montants et modalités des prestations rendues par la société Orchard International dans laquelle Messieurs Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO sont actionnaires, en s'assurant de leurs cohérences par rapport aux conditions de marché. Il est placé sous la présidence de Christophe BONNET, assisté de François Régis ORY et Jean Joseph MORENO, tous membres du Conseil d'Administration.

D'autres comités directement rattachés au Conseil d'Administration pourront être créés en fonction du développement et de l'augmentation de la taille du Groupe.

• Le Comité stratégique

Créé en septembre 2010, il définit la stratégie et la politique générale de l'Entreprise dans le respect et conformément aux décisions et grandes orientations prises par le Conseil d'Administration, et détermine les ressources et moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis. Il est composé des membres suivants :

Denys SOURNAC, *Président et Directeur Général*

Nadège BOURDOIS, *Directeur Juridique et des Ressources Humaines*

Fabrice KILFIGER, *Directeur Administratif et Financier*

David RYAN, *Directeur de la Recherche et du Développement*

Le Comité se réunit aussi souvent que l'évolution de l'activité et du développement de l'Entreprise le nécessitent.

• Le Comité de Direction

Il regroupe les différentes directions opérationnelles du Groupe. Il s'assure de la mise en œuvre de la stratégie et de la politique générale, gère l'ensemble des projets, mesure les actions accomplies et prend les actions correctives nécessaires. Il se réunit tous les trimestres et comprend les membres suivants :

Denys SOURNAC, *Président et Directeur Général*

Jean Philippe CAFFIERO, *Directeur Général Délégué*

Didier BONDIL, *Directeur Industriel*

Isabelle BROCA, *Responsable Qualité et Affaires Réglementaires*

Nadège BOURDOIS, *Directeur Juridique et des Ressources Humaines*

Fabrice KILFIGER, *Directeur Administratif et Financier*

David RYAN, *Directeur de la Recherche et du Développement*

4 INFORMATIONS BOURSIÈRES ET ACTIONNARIAT

1. Informations boursières

MEDICREA est coté sur Alternext depuis le 26 juin 2006, code ISIN FR 004178572, Mnémonique ALMED. L'action a été introduite à 7,94 euros et est cotée en continu depuis février 2007.

Les principales statistiques boursières relatives au titre se résument comme suit, sur les 3 derniers exercices :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Nombre d'actions au 31 décembre	8 467 505	8 458 005	8 251 324
Cours le plus haut	9,49	12,00	15,35
Cours le plus bas	6,00	7,14	6,78
Cours moyen de la période	8,20	8,95	10,44
Cours au 31 décembre	8,88	7,92	8,48
Capitalisation boursière au 31 décembre	75 M€	67 M€	70 M€
Nombre de transactions	16 700	7 300	10 200
Volume échangé sur la période	2 219 000	1 132 000	1 687 000
Taux de rotation du capital	26,2 %	12,7 %	21,2 %

Le cours de bourse a évolué comme suit sur l'année 2013 :



2. Actionnariat

La société n'a pas procédé à une identification précise de l'ensemble de ses actionnaires au 31 décembre 2013 via un TPI (Titre au Porteur Identifiable). Les dirigeants fondateurs détiennent 25 % du capital au 31 décembre 2013 (38 % des droits de vote), les fonds d'investissements et business angels environ 61 % (52 % en droits de votes), le solde étant détenu par le public (10 %) et les salariés (1 %). Ces pourcentages de participation sont sans changement significatif par rapport à l'exercice précédent.

3. Contrat de liquidité et listing sponsor

Afin d'assurer une meilleure liquidité des échanges, le titre fait l'objet d'un contrat d'animation conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, renouvelable annuellement par tacite reconduction et conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI). Gilbert Dupont agit également en tant que Listing Sponsor.

4. Analyse financière

Les sociétés de bourse Gilbert Dupont et Invest Securities ont initié un suivi de la valeur MEDICREA.

5. Calendrier de communication financière 2014

Les publications financières auront lieu après la clôture des marchés. Le calendrier ci-dessous est indicatif et peut être soumis à des modifications :

- Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2014 :	Jeudi 10 avril 2014
- Assemblée Générale Annuelle :	Mercredi 25 juin 2014
- Chiffre d'affaires du 1er semestre 2014 :	Jeudi 10 juillet 2014
- Résultats du 1er semestre 2014 :	Lundi 15 septembre 2014
- Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2014 :	Mardi 14 octobre 2014
- Chiffre d'affaires annuel 2014 :	Mercredi 14 janvier 2015

6. Sources d'informations et de documentation

- Rapport financier annuel publié dans les 4 mois suivant la clôture de l'exercice, disponible sur simple demande auprès du siège de la société, et téléchargeable sur son internet www.medicrea.com
- Documents juridiques, statuts, rapport des contrôleurs légaux, procès verbaux des assemblées d'actionnaires disponibles sur demande sans frais et consultables au siège social de la société
- Site internet de la société www.medicrea.com détaillant les principales informations concernant le marché, les métiers, les produits, l'actualité, les communiqués et les données financières

• Site internet d'Alternext www.alternext.com reprenant toutes les informations financières réglementées et obligatoires publiées par la société

• Responsables de l'information

Denys SOURNAC, *Président et Directeur Général*

Fabrice KILFIGER, *Directeur Administratif et Financier*

Tel : + 33(0)4 72 01 87 87

dsournac@medicrea.com

fkilfiger@medicrea.com



ANNEXES

ANNEXES

- COMPTES CONSOLIDÉS
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXE
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

- COMPTES SOCIAUX
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXE
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

- RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 25 JUIN 2014



**COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
NORMES IFRS
AU 31 DECEMBRE 2013**

- ==> Bilan
- ==> Compte de résultat
- ==> Résultat global
- ==> Tableau de flux de trésorerie
- ==> Tableau de variation des capitaux propres
- ==> Notes sur les états financiers

BILAN

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2013	Total IFRS 31.12.2012
Ecarts d'acquisition	I.1.3	2 419 861	2 419 861
Immobilisations incorporelles	I.1.2	3 649 787	3 615 211
Immobilisations corporelles	I.1.2	3 474 099	3 341 857
Immobilisations financières	I.1.2	349 312	348 665
Impôts différés	I.4	233 332	958 816
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		10 126 391	10 684 410
Stocks et en-cours	I.3	5 101 747	5 521 936
Clients et comptes rattachés	I.2	3 383 573	3 009 156
Autres actifs courants	I.2	1 446 718	1 434 943
Autres actifs financiers courants		-	15 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie	I.5	1 839 129	1 446 102
TOTAL ACTIFS COURANTS		11 771 167	11 427 471
TOTAL ACTIF		21 897 558	22 111 881

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2013	Total IFRS 31.12.2012
Capital	I.6	1 355 121	1 353 281
Primes d'émission, de fusion, d'apport	I.6	34 302 066	34 302 066
Réserves consolidées	I.6	(23 047 124)	(21 696 044)
Résultat Groupe de l'exercice	I.6	470 675	(1 151 067)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		13 080 738	12 808 236
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES		(140 607)	(63 182)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		12 940 131	12 745 054
Avances conditionnées	I.7	573 612	700 612
Provisions non courantes	I.9	232 554	309 409
Impôts différés	I.4	218 373	150 557
Dettes financières long terme	I.8	2 394 942	2 696 423
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 419 481	3 857 001
Provisions courantes	I.9	99 193	202 244
Dettes financières court terme	I.8	1 572 625	1 573 278
Autres passifs financiers courants		1 156	9 111
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	I.10	2 276 246	2 252 132
Autres passifs courants	I.10	1 588 726	1 473 061
TOTAL PASSIFS COURANTS		5 537 946	5 509 826
TOTAL PASSIF		21 897 558	22 111 881

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2013	Total IFRS 31.12.2012
Chiffre d'affaires	I.12	22 856 222	20 679 816
Coût des ventes	I.13	(4 568 667)	(4 569 723)
Marge brute		18 287 555	16 110 093
Frais de recherche et développement		(1 266 785)	(1 326 393)
Frais de commercialisation		(8 790 876)	(8 485 408)
Commissions sur ventes		(2 374 176)	(2 307 572)
Frais administratifs		(4 324 308)	(4 144 121)
Autres produits et charges opérationnels	I.16	(171)	(377 892)
Résultat opérationnel avant paiements en actions		1 531 239	(531 293)
Charges de personnel liées aux paiements en actions		(92 304)	(262 296)
Résultat opérationnel après paiements en actions		1 438 935	(793 589)
Coût de l'endettement financier net	I.17	(171 213)	(171 113)
Autres (charges) / produits financiers	I.17	20 157	60 654
(Charges) / produits d'impôts	I.18	(894 627)	(303 675)
Résultat net consolidé		393 252	(1 207 723)
Résultat Groupe		470 675	(1 151 067)
Résultat hors Groupe		(77 423)	(56 656)
RESULTAT NET PAR ACTION	I.20	0,06	(0,14)
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION	I.20	0,05	(0,13)

Résultat net par action et résultat net dilué par action calculés à partir du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En Euros	Total IFRS 31.12.2013	Total IFRS 31.12.2012
Résultat Groupe	470 675	(1 151 067)
Ecarts de conversion	(290 469)	(75 137)
Résultat global total part du Groupe	180 206	(1 226 204)
Résultat hors Groupe	(77 423)	(56 656)
Résultat global total	102 783	(1 282 860)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Euros	Total IFRS 31.12.2013	Total IFRS 31.12.2012
RESULTAT NET CONSOLIDE	393 252	(1 207 723)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 372 683	2 386 728
Provisions pour dépréciation	148 919	(55 695)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	314 575	136 911
Charges de personnel liées aux actions	92 304	262 296
Variation d'impôts différés	793 300	238 540
Impôts sur le résultat	(464 282)	(433 829)
Coût de l'endettement financier net	171 213	171 113
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 821 964	1 498 341
Variation des stocks et en cours	(16 053)	(59 518)
Variation des créances clients	(278 000)	(599 280)
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	24 114	(877 159)
Variation des autres créances et autres dettes	619 384	658 926
TRESORERIE PROVENANT DU BFR	349 445	(877 031)
Impôts versés / remboursements d'impôts	(51 212)	245 775
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	4 120 197	867 085
Acquisitions d'immobilisations	(2 917 726)	(2 250 020)
Cessions d'immobilisations	32 583	60
Subventions reçues / (reversées)	(127 000)	(98 000)
Autres variations	-	14 082
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(3 012 143)	(2 333 878)
Augmentation de capital	1 840	1 570 605
Emission d'emprunts	967 785	1 652 000
Remboursement d'emprunts	(1 219 891)	(1 114 562)
Autres variations	(87 498)	(63 007)
Intérêts versés	(114 526)	(167 611)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(452 290)	1 877 425
Autres variations	(256 583)	(65 391)
Ecart de conversion relatif aux liquidités	7 523	(2 710)
VARIATION DE TRESORERIE	406 704	342 531
Trésorerie passive à l'ouverture	1 094 718	752 187
Trésorerie passive à la clôture	1 501 422	1 094 718
Trésorerie active à l'ouverture	1 446 102	1 446 974
Trésorerie active à la clôture	1 839 129	1 446 102
VARIATION DE TRESORERIE ACTIVE	393 027	(872)
Trésorerie passive à l'ouverture	(351 384)	(694 787)
Trésorerie passive à la clôture	(337 707)	(351 384)
VARIATION DE TRESORERIE PASSIVE	13 677	343 403
VARIATION DE TRESORERIE	406 704	342 531

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Euros	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Part des Minori- -taires	Capitaux Propres Consolidés
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2011	8 251 324	1 320 212	11 193 454	12 513 666	(6 526)	12 507 140
Augmentation de capital	206 681	33 069	1 224 155	1 257 224	-	1 257 224
Résultat global de l'exercice 2012			(1 226 204)	(1 226 204)	(56 656)	(1 282 860)
Stocks options et actions gratuites			262 296	262 296	-	262 296
Autres variations			1 254	1 254	-	1 254
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2012	8 458 005	1 353 281	11 454 955	12 808 236	(63 182)	12 745 054
Augmentation de capital	11 500	1 840	(1 840)	-	-	-
Résultat global de l'exercice 2013			180 206	180 206	(77 423)	102 783
Stocks options et actions gratuites			92 304	92 304	-	92 304
Autres variations			(8)	(8)	(2)	(10)
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2013	8 469 505	1 355 121	11 725 617	13 080 738	(140 607)	12 940 131

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis aux normes IFRS.

MEDICREA est cotée sur le marché Alternext d'EnterNext Paris. Son activité est décrite dans le paragraphe ci dessous.

Les comptes annuels 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2014.

A/ ACTIVITE

Le Groupe fabrique et commercialise une gamme d'implants et d'instruments destinés à la chirurgie de la colonne vertébrale, adressant les marchés de la fusion et de la non fusion rachidienne, composée des produits suivants :

- un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, PASSLP®, complété par des innovations majeures lancées récemment notamment : PASSMIS®, LIGAPASS® et PASSOCT®
- une gamme de cages intersomatiques cervicales et lombaires,
- une gamme d'agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire,
- une prothèse de disque cervical particulièrement innovante, la GRANVIA®C, ainsi qu'une version lombaire en cours de développement, la GRANVIA®L.

Le Groupe distribue ses produits dans environ vingt-cinq pays au travers d'un réseau de commercialisation constitué de sociétés et d'agents indépendants. Afin de mieux maîtriser son organisation de distribution, renforcer la portée des messages techniques et marketing à destination des établissements de santé et des chirurgiens, et conserver une part plus importante de sa marge brute, le Groupe dispose de trois filiales de commercialisation sur des marchés clefs que sont les USA, la France et le Royaume-Uni.

L'activité s'articule autour des structures suivantes :

- MEDICREA INTERNATIONAL, siège du Groupe, basée à Neyron à proximité de Lyon, regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe.
- MEDICREA TECHNOLOGIES, basée à La Rochelle, assure la fabrication exclusive des implants et instruments rachidiens distribués par l'ensemble des sociétés du Groupe.
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK, basée à Cambridge, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement au Royaume-Uni.
- MEDICREA USA, basée à New York, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement aux Etats-Unis.
- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, basée à Neyron, assure la distribution des produits du Groupe en France et en Europe Francophone.

B/ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Marché et environnement

==> Persistance des pressions sur les prix (hôpitaux), sur les conditions de remboursement (organismes de sécurité sociale et mutuelles) et sur les autorisations de mise sur le marché des dispositifs médicaux (FDA et autres agences)

==> Réformes majeures des politiques de santé notamment en Europe, qui perturbent le fonctionnement du marché et gèlent les investissements

==> Entrée en application du Sunshine Act (Etats-Unis) et de la loi Bertrand (France) sur la transparence des avantages accordés aux professionnels de santé

==> Instauration aux Etats-Unis à compter du 1^{er} janvier 2013 d'une taxe de 2,3 % du chiffre d'affaires sur les ventes de dispositifs médicaux

==> Peu d'activité en regroupements et rachats d'entreprises, hormis sur des marchés ciblés et stratégiques comme la Chine et les Etats-Unis

==> Nombreuses introductions en Bourse sur EnterNext et sur le Nasdaq de sociétés spécialisées sur des segments spécifiques du marché de la colonne vertébrale

2. Activité

==> Chiffre d'affaires annuel de 22,9 millions d'euros en progression de 11 % par rapport à 2012, malgré un effet de change défavorable de 0,4 million d'euros

==> Hausse de 25 % des ventes sur le marché américain, représentant désormais 55 % de l'activité du Groupe

==> Amélioration de la marge brute de 2 points à 80 %, grâce au développement de l'activité aux Etats-Unis, et la poursuite de la baisse des coûts de fabrication par la reprise en interne d'opérations antérieurement sous-traitées et l'investissement dans de nouveaux équipements industriels plus performants

==> Augmentation de 100 % à 4,4 millions d'euros du résultat opérationnel avant amortissements et provisions (EBITDA), par rapport à 2012

==> Résultat opérationnel avant paiement en actions en forte hausse à 1,5 millions d'euros contre une perte de 0,5 million d'euros en 2012

==> Résultat net pour la première fois positif

==> Dégagement d'une trésorerie positive liée aux opérations d'exploitation de 4,1 millions d'euros

==> Stabilisation du point mort d'exploitation à 5 millions d'euros de chiffre d'affaires par trimestre

3. Homologation et lancement de nouveaux produits

==> Marquage CE et homologation FDA :

- des systèmes de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et de fixation par lien souple LIGAPASS® et LIGAPASS®LP pour les indications de scolioses idiopathiques chez l'adolescent
- des systèmes de fixation occipito-cervicale PASSOCT® permettant d'étendre les montages jusqu'à la base du crâne
- de nouveaux composants au sein de la plateforme technologique PASS (connexion iliaque pluri-axiale, extension de reprise) permettant d'adresser les indications de grandes déformations

==> Prélancement commercial du PASSOCT® sur les marchés US, France et UK

==> Clôture des phases de « limited release » en vue du lancement commercial définitif :

- du PASSMIS®, système thoraco-lombaire mini invasif permettant de manipuler et stabiliser les vertèbres à distance par abord percutané,
- de l'implant STABOLT®, plaque antérieure lombaire optimisant le design anatomique et la stabilisation biomécanique

==> Industrialisation de l'IMPIX ALIF SA®, cage antérieure « stand alone » en vue de son lancement commercial sur le 2^{ème} trimestre 2014. Ce système complète la plateforme de produits destinés au traitement des pathologies dégénératives lombaires permettant d'offrir au sein d'une instrumentation commune deux solutions techniques complémentaires.

==> Mise sur le marché d'une offre d'implants sur mesure

4. Recherche et développement

==> Poursuite d'un programme de développement de nouveaux produits toujours aussi soutenu avec un focus sur les indications chirurgicales complexes de la colonne vertébrale

==> Propriété intellectuelle : dépôt de 11 demandes de brevets nationaux et internationaux et obtention de 14 brevets (France, Europe et Etats-Unis) renforçant principalement les gammes PASS, JAWS et GRANVIA

==> Poursuite de l'étude clinique multicentrique GRANVIA®C européenne et de l'étude clinique internationale PASSLP® des déformations de l'adulte

5. Organisation

==> Inspection FDA en juin 2013 des sites de La Rochelle et de Lyon passée avec succès

==> Poursuite du déploiement des équipes commerciales aux Etats-Unis où MEDICREA USA compte désormais plus de 30 salariés

6. Financement

==> Mise en place d'emprunts moyen terme pour un total de 650 000 euros pour financer le besoin en fonds de roulement et le crédit impôt recherche (BPI)

==> Acquisition d'environ 300 000 euros d'équipements industriels par voie de location financement

C/ PRINCIPES COMPTABLES

1. Référentiel comptable

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2013 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces normes comprennent les IAS (International Accounting Standards), les IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations SIC (Standard Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Interpretation Committee) s'y rapportant.

Les comptes annuels sont établis selon le respect du principe de continuité d'exploitation qui s'apprécie au regard de la capacité du Groupe au cours des 12 prochains mois à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières en générant une capacité d'autofinancement positive.

Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2013 (notamment IFRS 7 et IAS 19 révisée) n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés ou ne trouvent pas à s'appliquer. Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les autres normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers des prochains exercices.

2. Méthode de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes statutaires des différentes entités juridiques composant le Groupe, arrêtés au 31 décembre 2013. Toutes les participations significatives dans lesquelles le Groupe MEDICREA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les sociétés consolidées au 31 décembre 2013 sont détaillées au paragraphe G, « Evolution du périmètre de consolidation ».

3. Méthode de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les états financiers des filiales étrangères du Groupe MEDICREA sont convertis en euros selon les principes suivants :

- les postes du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de la période,
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période,
- les flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de la période,
- les écarts résultant de ces méthodes de conversion sont comptabilisés en capitaux propres, en écart de conversion.

4. Elimination des opérations réciproques et intra-groupe

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values sur cessions d'actifs, marges en stocks, amortissement et dépréciation d'actifs fabriqués et détenus par le Groupe).

5. Recours à des estimations de la direction

La préparation des comptes consolidés nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les actifs et passifs figurant au bilan et mentionnés dans les notes annexes ainsi que sur les charges et produits du compte de résultat (principalement brevets, écarts d'acquisition, provisions pour passifs courants et non courants, récupération des déficits reportables, valorisation des avantages donnant accès au capital de la société, stocks-options et actions gratuites). Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les changements très rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2013, après prise en compte des événements postérieurs à cette période, conformément à la norme IAS 10.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels (y compris brevets et écarts d'acquisition) est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

6. Ecarts d'acquisition ou goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, les paiements effectués par le Groupe en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et enregistrés séparément sont comptabilisés comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.

En application de la norme IAS 36, les goodwill, qui ne sont pas amortis, font l'objet de tests de valeur, dès apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Ces tests de valeur sont effectués en comparant l'ensemble des actifs à leur valeur de marché, représentée par la capitalisation boursière.

Pour ces tests, les goodwill sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe et des flux entre les différentes sociétés, une seule UGT a été identifiée.

7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques et les logiciels.

Les frais de recherche et de développement, lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères selon la norme IAS 38, sont inscrits à l'actif du bilan. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux actifs. Les frais de recherche et de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus. Cette durée est généralement de 5 ans.

En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts, attribués au financement des dépenses de recherche et développement faisant l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles, sont considérés comme un élément du coût de ces actifs et donc capitalisés.

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de un à trois ans.

8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables,
- de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue,
- de toutes les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages au Groupe selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- les terrains ne sont pas amortis
- les agencements et les aménagements des terrains sont amortis sur 15 ans
- le matériel industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 3 et 10 ans
- l'outillage industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 2 et 3 ans
- les installations techniques sont amorties sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 5 et 10 ans
- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que le matériel de bureau et informatique, et le mobilier sont amorties sur des durées d'utilité comprises entre 2 et 10 ans.

Les biens acquis au moyen d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, sont comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour les valeurs d'origine du contrat, et donc par comptabilisation d'un actif amortissable et d'une dette financière. La qualification des contrats s'apprécie au regard de la norme IAS 17. Les biens concernés sont composés de divers équipements industriels utilisés pour la fabrication des implants et des ancillaires.

Les biens sous contrat de locations financières (principalement du matériel informatique, de vidéo surveillance et de contrôle d'accès), utilisés sur leur durée de vie totale et dont le montant de la location couvre le prix des actifs financés sont également, en application de la norme IAS 17, comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit.

Les ancillaires qui font partie des kits mis à disposition des hôpitaux et cliniques clients jusqu'à leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence, sont amortis sur une durée de trois ans.

9. Actifs financiers non courants

Ils sont constitués essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur valeur non significative. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

10. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les stocks de produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

11. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

Le Groupe mobilise, en fonction des besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Les factures faisant l'objet d'un financement sont maintenues en créances clients.

12. Trésorerie et équivalents

Ce poste est constitué des liquidités en banque, des fonds de caisse et des valeurs mobilières de placement répondant aux critères IFRS de classification en équivalents de trésorerie.

Ces dernières sont constituées principalement de Sicav monétaires et de trésorerie détenues en garantie de financements obtenus par ailleurs. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat.

Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

13. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en devises sont converties à leur contre valeur en euros à la date de l'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges (en résultat opérationnel ou en autres charges et produits financiers suivant la nature de la transaction concernée).

14. Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés. Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan. En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories qui ne correspondent pas à des rubriques du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci après :

- **placements détenus jusqu'à l'échéance** : aucun instrument de valeur significative ne répond à ce jour à cette définition.

- **actifs désignés en tant que juste valeur par le résultat** : cette rubrique concerne les placements de trésorerie éventuels dont les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

- **actifs et passifs constatés au coût amorti** : cette rubrique comprend essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, créances clients, dettes fournisseurs et dettes financières. Ces actifs et passifs sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ils sont évalués au coût amorti et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur.

- **actifs disponibles à la vente** : aucun instrument détenu ne répond à cette définition.

- **instruments dérivés** : Le Groupe est amené à utiliser des instruments financiers de couverture afin de limiter son exposition aux risques. Il s'agit essentiellement d'instruments de couverture de change et de taux, tels les opérations de change à terme, les options de change à primes, les CAP de taux d'intérêt. L'essentiel des encours au 31 décembre 2013 couvre des flux.

Le Groupe n'ayant pas mis en place la documentation permettant de démontrer l'efficacité de ces couvertures au sens d'IAS 39, la contrepartie des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constatée directement en autres produits et charges financiers et les instruments dérivés sont présentés parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants.

15. Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimée de manière fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an ne sont actualisées que si l'impact est significatif.

16. Information sectorielle et géographique

Le Groupe MEDICREA réalise l'essentiel de son activité dans un seul secteur d'activité, celui des implants pour la colonne vertébrale. Par conséquent, le Groupe ne présente qu'un seul niveau d'information sectorielle qui est la zone géographique, en utilisant le reporting par zones comme outil d'analyse. L'axe géographique correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe via ses entités de commercialisation.

Les différentes zones géographiques sont les suivantes :

- France et Europe Francophone
- USA
- Royaume-Uni
- Reste du monde (y compris Europe non Francophone)

17. Produits de l'activité

Conformément à la norme IAS 18, les produits de l'activité sont enregistrés nets de rabais, remises, ristournes, avoirs, et escomptes. Les produits sont comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe,
- leur montant peut être estimé de façon fiable,
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas très spécifiques, lorsque le Groupe livre directement certains établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs du Groupe. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs dans les centres de distribution du Groupe et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels.

18. Redevances

Les redevances versées aux titulaires des brevets sont calculées et payées trimestriellement sur la base du chiffre d'affaires généré par le Groupe sur chacun des produits concernés. Ces redevances sont enregistrées en charges d'exploitation.

Les redevances perçues sur les brevets dont le Groupe est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales sont enregistrées en produits d'exploitation.

19. Résultat opérationnel

L'indicateur de performance utilisé par le Groupe est le résultat opérationnel. Il comprend le résultat des activités courantes du Groupe ainsi que les autres produits et charges opérationnels composés des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs et du résultat de change sur les transactions commerciales.

20. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible corrigé des impôts différés. Ceux-ci résultent de retraitements apportés aux comptes sociaux, ainsi que de certains décalages d'imposition dans le temps qui existent entre le résultat comptable et le résultat fiscal, conformément à l'IAS 12.

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en tenant compte des taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront applicables lors du reversement des différences temporelles. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable du fait d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Le crédit d'impôt recherche est présenté en diminution des frais de recherche et de développement par type de frais. Le crédit impôt compétitivité et emploi est présenté en diminution des dépenses de personnel.

21. Avantages accordés au personnel et paiement en actions

21.1. Régime de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées à partir de paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle), et d'hypothèses spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation du personnel, projection de salaires futurs, table de mortalité). Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2013 sont décrites au point 3 du paragraphe J, « Autres Informations ».

Avant l'entrée en application d'IAS 19 R, le Groupe avait opté pour la constatation immédiate en résultat des écarts actuariels. Ainsi, les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2012 et au 1^{er} janvier 2013 n'ont pas été ajustés compte tenu de l'absence d'impact sur les comptes de l'application d'IAS 19R.

Il n'existe pas de coûts des services passés. L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants. Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à des fonds externes.

21.2. Paiements fondés sur des actions

Des stocks-options et des actions gratuites sont attribuées aux salariés des sociétés du Groupe.

Les plans d'options de souscription et d'actions gratuites sont des plans dits « equity settled » selon la classification définie dans la norme IFRS 2. Le Groupe évalue à la date d'attribution à leur juste valeur les instruments des plans dont le paiement est fondé sur des actions. La juste valeur des actions est déterminée selon le modèle de Black & Scholes qui satisfait aux critères de la norme IFRS 2.

La juste valeur est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires, de la probabilité d'acquisition des droits en tenant compte des hypothèses de départ, du prix du sous-jacent, de la maturité des options et de la volatilité.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

La description des plans existants, l'évolution du nombre d'instruments en circulation ainsi que l'impact comptable des instruments attribués sont décrits au point 4 du paragraphe J, « Autres informations ».

22. Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montants habituellement peu significatifs

23. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location financement et de location financière, commissions et agios bancaires) diminué des produits de placements de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

24. Droit individuel à la formation (DIF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et le Groupe sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- en cas de désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et le Groupe, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif,
- en cas de démission ou de licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Une information sur les droits acquis par les salariés est communiquée au point 1 du paragraphe J, « Autres informations ». L'évaluation est exprimée en nombre d'heures, depuis la date de prise d'effet du dispositif du droit individuel à la formation.

25. Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation composant le capital social pendant l'exercice, après déduction des actions propres.

Le résultat dilué par action correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions composant le capital social ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires et tenant compte des variations potentielles du nombre d'actions. Il intègre :

- les futures levées des options de souscription d'actions
- les attributions gratuites d'actions
- le nombre d'actions auto-détenues à la date d'arrêté de l'exercice
- tout autre instrument donnant droit à un accès différé au capital de la société

26. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7 en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan suivantes : trésorerie et équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

D/ CHANGEMENT D'ESTIMATION AYANT UN EFFET SIGNIFICATIF SUR LA PERIODE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

E/ EMISSION, RACHAT ET REMBOURSEMENT DE TITRES D'EMPRUNT ET DE CAPITAUX PROPRES

Néant.

F/ DIVIDENDES PAYES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

G/ EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL (société mère du Groupe), MEDICREA TECHNOLOGIES, MEDICREA TECHNOLOGIES UK, MEDICREA USA et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE.

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts au 31 décembre 2013 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
MEDICREA TECHNOLOGIES	La Rochelle, FR	100 %	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	Swaffam Bulbeck, UK	100 %	100 %
MEDICREA USA	Wilmington, Delaware, USA	100 %	100 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	Neyron, FR	70 %	70 %

Ces pourcentages sont sans changement par rapport à l'exercice précédent. Toutes les filiales sont consolidées par intégration globale.

H/ INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT DU GROUPE

A taux de change identique par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 se serait élevé à 23,3 millions d'euros. L'impact des variations de change sur le résultat net consolidé 2013 n'est pas significatif.

I/ EXPLICATIONS DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

BILAN

1. Immobilisations

1.1 Immobilisations et amortissements relatifs aux trois derniers exercices

Les immobilisations se décomposent comme suit :

Immobilisations – En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Frais de recherche & développement	5 350 501	4 348 519	3 505 420
Brevets et droits similaires	3 318 865	3 158 822	3 011 153
Licences, logiciels	193 211	181 317	185 230
Marques	25 133	25 133	25 133
Immobilisations incorporelles	8 887 710	7 713 791	6 726 936
Terrains	-	-	-
Constructions	4 046	1 050	-
Installations techniques	2 571 341	2 554 967	2 368 159
Matériel de démonstration	638 653	548 659	431 170
Kits d'instruments	3 487 997	3 426 878	3 232 614
Matériel informatique et bureau	730 322	677 299	668 603
Autres immobilisations	1 129 174	1 109 694	1 063 255
Immobilisations corporelles	8 561 533	8 318 547	7 763 801
Dépôts et cautionnements	195 762	195 115	209 197
SICAV pour séquestre	153 550	153 550	153 550
Immobilisations financières	349 312	348 665	362 747
Total valeurs brutes	17 798 555	16 381 003	14 853 484

Amortissements et provisions – En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Amortissements immobilisations incorporelles	5 237 923	4 098 580	3 104 067
Amortissements immobilisations corporelles	5 087 434	4 965 690	4 139 141
Dépréciations immobilisations corporelles	-	11 000	-
Total amortissements et provisions	10 325 357	9 075 270	7 243 208
Total valeurs nettes	7 473 198	7 305 733	7 610 276

Sur une période de 3 années, les variations des immobilisations se présentent comme suit :

Immobilisations nettes – En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Au 1^{er} janvier	7 305 733	7 610 276	7 399 629
Investissements de la période	2 808 796	1 640 204	2 843 888
Cessions de la période	(1 391 243)	(112 686)	(1 459 047)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 250 088)	(1 832 061)	(1 174 194)
Au 31 décembre	7 473 198	7 305 733	7 610 276

1.2 Variation des immobilisations et amortissements au cours de 2013

La variation des immobilisations hors écart d'acquisition se présente comme suit :

En Euros	01.01.2013	Variation taux de change	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Valeurs brutes					
Frais de recherche & développement	4 348 519	-	1 016 630	14 648	5 350 501
Brevets et droits similaires	3 158 822	-	160 043	-	3 318 865
Licences, logiciels	181 317	(1 700)	17 414	3 820	193 211
Marques	25 133	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	7 713 791	(1 700)	1 194 087	18 468	8 887 710
Constructions	1 050	-	2 996	-	4 046
Installations techniques	2 554 967	(391)	329 263	312 498	2 571 341
Matériel de démonstration	548 659	(13 262)	216 622	113 366	638 653
Kits d'instruments	3 426 878	(79 499)	980 114	839 496	3 487 997
Matériel informatique et bureau	677 299	(2 883)	148 321	92 415	730 322
Autres immobilisations	1 109 693	(7 633)	42 114	15 000	1 129 174
Immobilisations corporelles	8 318 546	(103 668)	1 719 430	1 372 775	8 561 533
Dépôts et cautionnements	195 115	(3 562)	4 209	-	195 762
Placements en séquestre	153 550	-	-	-	153 550
Immobilisations financières	348 665	(3 562)	4 209	-	349 312
Total valeurs brutes	16 381 002	(108 930)	2 917 726	1 391 243	17 798 555

En Euros	01.01.2013	Variation taux de change	Dotations	Reprises	31.12.2013
Amortissements					
Frais de recherche & développement	2 177 628	-	841 467	2 617	3 016 478
Brevets et droits similaires	1 748 689	-	277 271	-	2 025 960
Licences, logiciels	152 835	(1 099)	25 833	3 820	173 749
Marques	19 428	-	2 308	-	21 736
Immobilisations incorporelles	4 098 580	(1 099)	1 146 879	6 437	5 237 923
Constructions	22	-	361	-	383
Installations techniques	1 746 706	(332)	171 519	301 494	1 616 399
Matériel de démonstration	328 545	(9 983)	175 420	98 797	395 185
Kits d'instruments	1 928 530	(49 423)	606 870	529 942	1 956 035
Matériel informatique et bureau	398 306	(2 397)	129 020	92 415	432 514
Autres immobilisations	563 580	(4 276)	142 614	15 000	686 918
Immobilisations corporelles	4 965 689	(66 411)	1 225 804	1 037 648	5 087 434
Total amortissements	9 064 269	(67 510)	2 372 683	1 044 085	10 325 357

En Euros	01.01.2013	Variation taux de change	Augmentations	Diminutions	31.12.2013
Dépréciations					
Installations techniques	11 000	-	-	11 000	-
Immobilisations corporelles	11 000	-	-	11 000	-
Total dépréciations	11 000	-	-	11 000	-

En Euros	01.01.2013	Variation taux de change	Augmentations	Diminutions	31.12.2013
Valeurs nettes					
Immobilisations incorporelles	3 615 211	(601)	47 208	12 031	3 649 787
Immobilisations corporelles	3 341 857	(37 257)	493 626	324 127	3 474 099
Immobilisations financières	348 665	(3 562)	4 209	-	349 312
Total valeurs nettes	7 305 733	(41 420)	545 043	336 158	7 473 198

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour le Groupe. Les principaux frais engagés en 2013 portent sur :

- le développement de la gamme PASSLP® notamment pour sa version mini-invasive implantable en percutané (PASS MIS®), son système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples (LIGAPASS®), et son dispositif de traitement des pathologies occipito-cervicales de la base du crâne au rachis thoracique (PASSOCT®),
- l'élargissement de la gamme de prothèses de disque GRANVIA® avec une version lombaire,
- le développement d'un implant de corporectomie radio transparent (CARYATID) et d'une plaque lombaire antérieure (STABOLT®),
- la mise au point d'une innovation majeure permettant de proposer des implants sur mesure aux patients, et qui sera déployée à grande échelle à compter du prochain exercice.

Les coûts de recherche et développement se rapportant à des projets individualisés et ayant de très sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont inscrits en actifs incorporels et amortis sur 5 ans. Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au titre de l'exercice 2013 s'élève à 1 016 630 euros contre 845 432 euros en 2012. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice après imputation du crédit impôt recherche et activation des dépenses s'élève à 1 266 785 euros (1 326 393 euros en 2012) y compris 841 667 euros de dotation aux amortissements concernant les frais de recherche activés (716 818 euros en 2012).

2/ Les dépenses de brevets activées au cours de l'exercice s'élèvent à 160 043 euros, pour 147 669 euros au titre de l'exercice précédent. Elles concernent principalement le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses extensions, ainsi que les prothèses de non fusion de la gamme GRANVIA®.

3/ Le Groupe poursuit le renouvellement de son parc machines avec notamment l'acquisition en 2013 d'un tour à commande numérique de dernière génération. Les cessions d'installations techniques correspondent à des équipements de production obsolètes mis au rebut et totalement amortis.

4/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

5/ Pour la réalisation des chirurgies, le Groupe met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Le développement de l'activité du Groupe le conduit à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

6/ Les cessions de matériel informatique et de bureau correspondent à des mises au rebut d'actifs totalement amortis, remplacés la plupart du temps par du matériel neuf et plus performant.

7/ Les autres immobilisations corporelles comprennent essentiellement les installations et agencements des différents sites.

1.3 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition concernent la société MEDICREA TECHNOLOGIES à La Rochelle acquise en 2002 à l'issue d'un LBO. En application de la norme IAS 36, ces écarts ne sont plus amortis depuis l'exercice 2008 (date de la transition aux IFRS pour le Groupe), et font l'objet de tests de dépréciation effectués au moins à chaque clôture d'exercice en comparant l'ensemble des actifs à leur valeur de marché représentée par la capitalisation boursière.

1.4 Contrats de location

1.4.1 Locations financement et locations financières

Les immobilisations acquises par voie de location financement concernent des installations techniques, des matériels et outillages et des équipements informatiques et de surveillance. Elles s'élèvent en valeur nette à 842 220 euros au 31 décembre 2013 contre 704 745 euros au 31 décembre 2012 et se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Constructions	-	-	-
Installations techniques et matériels	1 759 097	1 492 237	1 335 237
Equipements informatiques et de surveillance	244 294	285 784	304 968
Total valeurs brutes	2 003 391	1 778 021	1 640 205
Amortissement des installations	965 705	850 253	764 047
Amortissements équipements informatiques	195 466	223 023	148 317
Total amortissements	1 161 171	1 073 276	912 364
Total valeurs nettes	842 220	704 745	727 841

La dette financière correspondant aux actifs financés par ces contrats est de 589 536 euros au 31 décembre 2013 contre 521 253 euros au 31 décembre 2012.

Les engagements s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Valeur d'origine	2 003 391	1 778 021	1 640 205
Amortissement	(1 161 171)	(1 073 276)	(912 364)
<i>Dont dotation aux amortissements de l'exercice</i>	<i>(180 310)</i>	<i>(180 096)</i>	<i>(177 550)</i>
Valeur nette	842 220	704 745	727 841
Redevances payées			
Cumul sur exercices antérieurs (1)	1 281 706	1 143 337	999 152
Redevances de l'exercice (1)	271 154	237 367	165 101
Total	1 552 860	1 380 704	1 164 253
Redevances restant à payer			
A un an au plus	209 449	224 768	228 835
Entre 1 et 5 ans	412 822	331 932	394 573
Au-delà de 5 ans	-	-	-
Total	622 271	556 700	623 408
Valeurs résiduelles	6 760	6 429	4 859

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

1.4.2 Locations simples

Les locations simples concernent principalement les loyers afférents aux bâtiments utilisés dans le cadre de l'activité, et se répartissent comme suit :

Sociétés	Montant du loyer annuel
MEDICREA INTERNATIONAL – Lyon	207 000 euros
MEDICREA TECHNOLOGIES – La Rochelle	144 400 euros
MEDICREA USA – New York	344 800 dollars
MEDICREA TECHNOLOGIES UK – Cambridge	10 200 livres sterling

Les engagements de location simple à venir se résument comme suit, hors locations financières enregistrées en immobilisations corporelles :

En Euros	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Loyers immobiliers et matériels	723 147	509 954	-	1 233 101

2. Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Créances clients – valeur brute	3 386 073	3 108 073	2 508 793
Provision sur créances douteuses	(2 500)	(98 917)	(96 595)
Créances clients	3 383 573	3 009 156	2 412 198
Créances sociales	21 614	16 373	93 507
Créances fiscales	913 737	878 560	817 820
Autres créances	210 387	122 044	809 576
Charges constatées d'avance	300 980	417 966	178 508
Autres actifs courants	1 446 718	1 434 943	1 899 411
Total créances – valeurs brutes	4 832 791	4 543 016	4 408 204
Total créances – valeurs nettes	4 830 291	4 444 099	4 311 609

Le délai moyen d'encaissement des créances clients s'établit à 49 jours au 31 décembre 2013, contre 58 jours à la clôture de l'exercice précédent. L'amélioration aurait pu être encore meilleure si le distributeur au Brésil n'avait pas été confronté sur le 2^{ème} semestre 2013 à des problèmes d'enregistrements et douaniers qui ont retardé l'importation de commandes et différé ses règlements sur le début de l'année 2014.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation. Celle-ci diminue par rapport à l'exercice précédent, une facture impayée de longue date sur un distributeur étranger ayant été passée en pertes.

Les créances fiscales comprennent essentiellement le crédit d'impôt recherche, le crédit d'impôt compétitivité et emploi et de la TVA à récupérer.

Les autres créances augmentent sous l'effet d'acomptes sur commandes versés aux fournisseurs.

Au 31 décembre 2012, les charges constatées d'avance comprenaient les loyers du 1^{er} trimestre 2013 du siège social et de l'usine de production.

3. Stocks et en-cours

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Matières premières	261 417	258 346	281 544
En-cours de production	400 363	383 385	419 334
Produits semi-finis	319 106	312 118	505 399
Produits finis	6 038 955	6 049 939	5 737 993
Valeurs brutes	7 019 841	7 003 788	6 944 270
Provision pour dépréciation	(1 918 094)	(1 481 852)	(1 652 396)
Valeurs nettes	5 101 747	5 521 936	5 291 874

En valeur nette, le stock baisse de 8 % par rapport à l'exercice précédent sous l'effet des dotations aux provisions pour dépréciation destinées notamment à prendre en compte les risques d'obsolescence sur les tailles extrêmes dont la consommation est faible.

En valeur brute, le stock est quasiment stable par rapport à fin 2012 dans un contexte de progression des ventes et de lancement de nouveaux produits. Le Groupe poursuit les actions visant à améliorer les processus industriels pour réduire les délais de production, et à optimiser les taux d'utilisation des implants mis à disposition des établissements de santé.

Les provisions pour dépréciation par catégorie de stocks se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2010
Matières premières	17 162	21 069	30 250
En-cours de production	63 294	-	-
Produits semi-finis	50 368	45 436	175 443
Produits finis	1 787 270	1 415 347	1 446 703
Provisions pour dépréciation	1 918 094	1 481 852	1 652 396

Au 31 décembre 2013, les stocks d'en-cours comprennent des produits devant faire l'objet de tests et d'audits qualité les rendant ultérieurement inutilisables et doivent donc être entièrement dépréciés. En 2012, de nombreux articles totalement dépréciés avaient été sortis des stocks et les provisions correspondantes reprises à due concurrence.

4. Analyse des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Déficits fiscaux reportables	493 633	1 137 240	1 398 412
Différences temporaires fiscales	-	-	-
Retraitements de consolidation	(260 301)	(178 424)	(220 856)
Total impôts différés actifs	233 332	958 816	1 177 556
Différences temporaires fiscales	72 869	24 329	19 431
Retraitements de consolidation	145 504	126 228	111 326
Total impôts différés passifs	218 373	150 557	130 757

Le Groupe comptabilise des impôts différés actifs sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où celles-ci sont intégralement récupérables dans un horizon de 5 ans au plus.

Les tests de récupération des déficits reportables effectués filiale par filiale conduisent ainsi à ne pas activer les déficits fiscaux générés par les sociétés françaises.

Par ailleurs, pour ces mêmes sociétés, les impôts différés actifs liés aux retraitements de consolidation sont limités aux impôts différés passifs.

Le montant des impôts différés non reconnus à l'actif du bilan s'élèvent à 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 dont 5,6 millions de pertes reportables non constatées et 1,5 millions liés à des retraitements de consolidation.

Les mouvements intervenus sur les impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2013
Déficits fiscaux reportables au 1^{er} janvier 2013	1 137 240
Utilisation pertes reportables – MEDICREA USA	(584 949)
Utilisation pertes reportables – MEDICREA UK	(58 658)
Déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2013	493 633

L'augmentation des impôts différés passifs est principalement liée aux différences de traitement entre les amortissements comptables et fiscaux de la filiale américaine.

5. Position de trésorerie

La trésorerie nette évolue comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Disponibilités	1 834 938	1 387 223	1 389 618
Valeurs mobilières de placement	4 191	58 879	57 356
Trésorerie et équivalents	1 839 129	1 446 102	1 446 974
Concours bancaires courants	(199 801)	(240 099)	(565 181)
Factoring	(137 906)	(111 285)	(129 606)
Trésorerie nette	1 501 422	1 094 718	752 187

Contrairement aux deux exercices précédents, les encaissements de l'année 2013 n'enregistrent aucun produit d'augmentation de capital. Le recours aux émissions d'emprunts est également en forte diminution. Le renforcement de la trésorerie nette s'inscrit dans le prolongement de l'amélioration de la rentabilité du Groupe.

6. Capitaux propres

6.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice 2013, le capital social est composé de 8 467 505 actions au 31 décembre 2013 d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 1 354 800,80 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Nombre d'actions autorisées	8 467 505	8 458 005	8 251 324
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	8 467 505	8 458 005	8 190 591
Nombre d'actions non encore libérées	-	-	60 733
Valeur nominale en euros	0,16	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	8 467 505	8 458 005	8 251 324
Nombre d'actions à droit de vote double	2 473 956	2 750 802	2 362 641
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	-	-	2 419

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2013, le capital social était composé de 8 458 005 actions pour un montant de 1 353 280,80 euros.

- Le 17 juin 2013, après émission de 3 500 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés français des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration en juin 2011, le capital social est porté à 8 461 505 actions pour un montant de 1 353 840,80 euros.

- Le 25 juin 2013, après émission de 6 000 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés américains des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration en juin 2009, le capital social est porté à 8 467 505 actions pour un montant de 1 354 800,80 euros.

- Le 17 décembre 2013, après émission de 2 000 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés anglais des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration en décembre 2009, le capital social est porté à 8 469 505 actions pour un montant de 1 355 120,80 euros. L'augmentation de capital a bien été constatée dans les comptes au 31 décembre 2013, mais les titres correspondants n'ont été créés qu'en janvier 2014. De ce fait, le nombre de titres composant le capital social au 31 décembre 2013 s'élève à 8 467 505 actions.

6.2 Stock-options et actions gratuites

Faisant suite aux précédentes autorisations données par l'Assemblée Générale du 25 juin 2009 et arrivées à expiration au cours de l'exercice 2012, le 14 juin 2012, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer au profit des salariés des sociétés du Groupe ou de certains d'entre eux d'une part, des options donnant droit soit à la souscription d'actions nouvelles de MEDICREA INTERNATIONAL soit à l'achat d'actions acquises par la société MEDICREA INTERNATIONAL dans les conditions légales, et d'autre part des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois à compter de l'Assemblée Générale du 14 Juin 2012. Le Conseil d'Administration a fait usage de cette délégation en décembre 2013 en attribuant 10 000 stock-options à un salarié de la filiale américaine.

En cumul, compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2013, le nombre d'actions gratuites et de stocks options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 94 283 (dont 82 483 actions ont été livrées) et 269 732 au 31 décembre 2013.

En 2013, il a été procédé à la livraison aux salariés par émission d'actions nouvelles de 11 500 actions qui avaient été attribuées gratuitement.

La valorisation des avantages octroyés aux salariés sur des paiements fondés en actions conformément à la norme IFRS 2, est détaillée au point 4 du paragraphe J, « Autres informations ».

6.3 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices est détaillée dans la présentation des états financiers au 31 décembre 2013.

Les écarts de conversion liés à la consolidation en euros des comptes des filiales étrangères sont présentés dans la colonne réserves, leurs montants n'ayant pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2013.

7. Avances conditionnées

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par OSEO/BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au titre de l'exercice 2013.

8. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Emprunt obligataire	545 000	545 000	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 470 740	2 791 129	2 739 401
Crédit bail	540 109	454 607	420 292
Locations financières	49 427	66 646	160 251
Concours bancaires courants	199 801	240 099	565 181
Factoring	137 906	111 285	129 606
Intérêts courus bancaires	5 001	6 976	8 748
Intérêts courus sur emprunts	15 293	19 229	18 991
Autres dettes financières	4 290	34 730	65 170
Total	3 967 567	4 269 701	4 107 640

Au 31 décembre 2013, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2013 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription des deux nouveaux emprunts suivants :

- 350 000 euros à taux fixe de 4,8 % auprès de la BPI sur une durée de 2 ans avec un différé de remboursement en capital de 18 mois, dans le cadre du financement du Crédit Impôt Recherche 2013,
- 300 000 euros à taux fixe de 2,95 % auprès d'un organisme bancaire sur une durée de 5 ans, pour financer son besoin en fonds de roulement.

Par nature de taux, les emprunts auprès des établissements de crédit se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Emprunts à taux fixe	1 885 298	1 687 905	727 295
Emprunts à taux variable	585 442	1 103 224	2 012 106
Total	2 470 740	2 791 129	2 739 401

Les deux emprunts à moyen terme à taux variable d'un montant initial de 1,125 millions d'euros chacun souscrits en 2009 et 2010 ont fait l'objet d'une couverture de taux respectivement par un tunnel activant à prime nulle et un CAP à taux plafond.

La couverture par tunnel activant à prime nulle a expiré en décembre 2013, les intérêts relatifs à la dernière annuité de remboursement n'ayant pas été couverts à l'origine.

La couverture par CAP à taux plafond expirera en décembre 2014, les intérêts relatifs au 1^{er} semestre 2015 à l'issue duquel l'emprunt sera totalement remboursé n'ayant pas été couverts.

Les actifs financés sous forme de crédit bail augmentent suite à l'acquisition d'un nouveau tour à commande numérique sur la période. Les en-cours liés aux locations financières diminuent, plusieurs contrats arrivés à échéance n'ayant pas fait l'objet de renouvellement.

L'assurance prospection Coface mise en place dans le cadre du développement sur le marché algérien a été totalement remboursée en 2013, justifiant ainsi la variation des autres dettes financières par rapport à l'exercice précédent.

Le taux d'intérêt moyen de l'exercice 2013 s'établit à 5,21 % contre 5,72 % au titre de 2012. Cette évolution s'explique notamment par la baisse de l'Euribor 3 mois sur la période, et la souscription en 2013 de deux emprunts à des taux fixes très inférieurs au taux moyen.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

En Euros	31.12.2013	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	545 000	-	545 000	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 470 740	1 015 958	1 454 782	-
Crédit-bail	540 109	172 226	367 883	-
Locations financières	49 427	22 150	27 277	-
Concours bancaires courants	199 801	199 801	-	-
Factoring	137 906	137 906	-	-
Intérêts courus bancaires	5 001	5 001	-	-
Intérêts courus sur emprunts	15 293	15 293	-	-
Autres dettes financières	4 290	4 290	-	-
Total	3 967 567	1 572 625	2 394 942	-

Les sûretés données sur certains actifs du Groupe pour garantir les emprunts ainsi que les clauses ou covenants d'exigibilité sont détaillées au paragraphe J/1 « Autres informations, engagements hors bilan ».

9. Provisions courantes et non courantes

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Provisions pour pensions et assimilés	232 554	194 409	158 481
Provisions pour litiges	93 700	168 770	251 645
Provisions pour impôt	-	133 474	-
Provisions pour charges	5 493	15 000	-
Total	331 747	511 653	410 126

Les provisions pour litiges concernent au 31 décembre 2013 une affaire prudhomme avec un ancien salarié.

La provision pour impôt comptabilisée suite au contrôle fiscal réalisé en 2012 et contestant certaines bases d'évaluation du crédit impôt recherche a été reprise au cours de l'exercice, le redressement notifié par l'Administration ayant été payé.

L'évolution des provisions pour risques s'analyse comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Au 1^{er} janvier de l'exercice	511 653	410 126	314 026
Dotations aux provisions	45 559	212 527	138 290
Reprises de provisions – montants utilisés	(182 020)	(103 986)	(28 284)
Reprises de provisions – montants non utilisés	(43 445)	(7 014)	(13 906)
Au 31 décembre de l'exercice	331 747	511 653	410 126

Les échéances des provisions courantes et non courantes se ventilent comme suit :

En Euros	31.12.2013	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Provisions pour pensions et assimilés	232 554	-	11 284	221 270
Provisions pour litiges	93 700	93 700	-	-
Provisions pour charges	5 493	5 493	-	-
Total	331 747	99 193	11 284	221 270

10. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et les autres passifs courants n'enregistrent pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Dettes fournisseurs	2 276 246	2 252 132	3 129 291
Dettes sociales	1 139 663	1 088 437	864 127
Dettes fiscales	378 498	330 340	239 171
Autres passifs courants	70 565	54 284	49 978
Autres passifs courants	1 588 726	1 473 061	1 153 276
Total dettes d'exploitation	3 864 972	3 725 193	4 282 567

Au 31 décembre 2013, l'échéance de l'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

11. Instruments financiers

11.1 Informations au bilan

Le tableau suivant présente pour les actifs et passifs leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IAS 39 et rattachées dans le paragraphe 14 des principes comptables.

Rubriques	Au 31.12.2013			Au 31.12.2012		
	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)
ACTIF EN EUROS						
Clients et comptes rattachés	D	3 383 573	3 383 573	D	3 009 156	3 009 156
Autres actifs courants (2)	D	210 387	210 387	D	122 044	122 044
Autres actifs financiers courants	B	-	-	B	15 334	15 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B	1 839 129	1 839 129	B	1 446 102	1 446 102
PASSIF EN EUROS						
Trésorerie passive (3)	B	337 707	337 707	B	351 384	351 384
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	B	1 156	1 156	B	9 111	9 111
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	C	3 629 860	3 629 860	C	3 918 317	3 918 317
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	2 276 246	2 276 246	D	2 252 132	2 252 132
Autres passifs courants (4)	D	70 565	70 565	D	54 284	54 284

(1) la valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur

(2) hors créances fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) incluant les concours bancaires courants et le factoring

(4) hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs disponibles à la vente. Aucun actif ne répond à cette définition

B : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat

C : actifs et passifs évalués au coût amorti

D : actifs et passifs évalués au coût

E : placements détenus jusqu'à l'échéance. Aucun actif ne répond à cette définition.

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultat. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

11.2 Informations au compte de résultat

Le tableau suivant présente les impacts en compte de résultat sur les exercices 2013 et 2012 des actifs et passifs financiers, et la ventilation de ces impacts selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

	Désignation des instruments financiers	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Produits et charges constatés en résultat opérationnel		27 015	31 601
Dont :			
Résultat de change hors instruments financiers	C	27 015	31 601
Produits de placement		522	1 742
Dont :			
Produits de cessions des valeurs mobilières de placement et intérêts sur certificats de dépôt et dépôt à terme	B	522	1 742
Charges de financement		(172 055)	(171 907)
Dont :			
Charges d'intérêt	C	(172 055)	(171 907)
Autres produits financiers		127 109	119 538
Dont :			
Produits d'intérêt	C	840	576
Gains de change	B	118 313	91 433
Variations de juste valeur sur instruments dérivés	B	7 956	27 529
Autres charges financières		(106 632)	(59 832)
Dont :			
Pertes de change	B	(91 298)	(59 832)
Résultat sur instruments dérivés	B	(15 334)	-

Voir paragraphe 11.1 pour la définition des désignations des instruments financiers

11.3 Gestion des risques

La politique de gestion des risques de marché du Groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL
- un objectif de couverture
- une évaluation des risques effectuée grâce à des prévisions détaillées sur un an
- un suivi des écarts entre prévisions et réalisations.

Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de deux matériaux, notamment le titane et le Peek. Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats. Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une faible part dans le prix de revient des produits fabriqués.

Risque de crédit

Le Groupe suit mensuellement le délai moyen de règlement de ses clients. Ce ratio s'élève à 49 jours au 31 décembre 2013. Pour les clients internationaux ne réglant pas d'avance, le Groupe met en place des mécanismes de couverture, tels que :

- demande de garantie auprès de la Coface. A fin décembre 2013, le montant maximum des encours clients potentiellement garantissables par la Coface s'élève à 1 224 000 euros,
- crédits documentaires (pas d'encours au 31 décembre 2013).

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif comme le montre le tableau ci-dessous.

En Euros	31.12.2013	31.12.2012
Créances clients brutes	3 386 073	3 108 073
Montant des impayés de plus de 6 mois	141 085	109 418
% du poste client	4,17 %	3,52%
Montant des provisions clients	2 500	98 917
% du poste client	Non significatif	3,18%
Montant des pertes sur créances irrécouvrables	92 584	258

Les créances impayées de plus de 6 mois au 31 décembre 2013 ont toutes été encaissées sur le 1^{er} trimestre de l'exercice 2014.

Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds pour un total d'environ 30 millions d'euros ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Il est cependant possible que le Groupe puisse être amené à lever des fonds supplémentaires si des opportunités de développement de nouveaux produits ou d'acquisitions ciblées de technologies ou de sociétés se présentaient, ou si les besoins en fonds de roulement nécessaires à son expansion sur les nouveaux marchés qu'il convoite s'avéraient plus importants que prévus.

Avec l'appui d'OSEO/BPI qui a délivré une garantie de respectivement 90 % et 70 % des sommes empruntées, le Groupe a obtenu en 2009 et 2010 sur la société MEDICREA INTERNATIONAL deux prêts moyen terme remboursables sur 5 ans de 1,125 millions d'euros chacun, et comportant certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt,
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

En 2013, le Groupe a mis en place une nouvelle enveloppe de financements moyen terme pour un total d'environ 650 000 euros auprès de ses partenaires bancaires et d'OSEO/BPI.

Le covenant de dettes financières nettes sur capitaux propres consolidés est bien respecté au 31 décembre 2013. Le covenant sur les dividendes n'est pas applicable à cette même date.

Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises. Au cours de l'exercice 2013, des opérations de ventes à terme de dollars mises en place en 2012 sur la période novembre 2012 - avril 2013 ont été débouclées pour 1 257 000 dollars. De nouvelles opérations de ventes à terme ont été contractées au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL, portant sur un montant de 3 750 000 dollars, sur la période de mai 2013 à décembre 2013.

Risques de taux

Au 31 décembre 2013, la dette à taux variable est constituée essentiellement de 2 emprunts moyen terme de 1,125 millions d'euros chacun mis en place en décembre 2009 et en juin 2010.

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en décembre 2009 ont été couvertes par une opération de CAP à prime nulle avec barrière activante, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Taux plancher : 1,75 %

Barrière activante : 1,2 %

Cette couverture est arrivée à échéance au 31 décembre 2013.

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en juin 2010 ont été couvertes par une opération de CAP moyennant le paiement de primes lissées, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Montant des primes sur la période de couverture : 2 409 euros

Cette couverture arrivera à échéance en décembre 2014.

Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé 55 % de son chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2013 en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait augmenter au cours des prochains exercices, avec un chiffre d'affaires libellé en dollars qui pourrait potentiellement représenter près des deux tiers des ventes consolidées du Groupe.

Les filiales américaine et anglaise sont facturées dans leur devise fonctionnelle et des couvertures de change ont été mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

Une appréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2013, se traduirait mécaniquement par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 2,2 millions d'euros et une augmentation d'environ 796 000 euros de son bénéfice opérationnel compte tenu des résultats dégagés par la filiale américaine sur l'exercice 2013 dont la totalité des achats et frais de structure sont engagés en dollars.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2013 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

COMPTE DE RESULTAT

12. Ventilation du chiffre d'affaires et analyse sectorielle

Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Europe, Moyen Orient et Afrique	7 100 220	7 091 648	7 026 418
Asie	1 192 950	990 441	771 422
Amérique du Sud	2 063 393	2 397 891	2 537 266
USA	12 306 533	10 122 651	8 605 331
Océanie	193 126	77 185	115 040
Total	22 856 222	20 679 816	19 055 477

12.1 Compte de résultat sectoriel 2013

En Euros	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2013
Chiffre d'affaires	3 937 978	12 306 533	1 378 951	5 232 760	22 856 222
Coût des ventes	(945 765)	(915 219)	(167 153)	(2 540 530)	(4 568 667)
Marge brute	2 992 213	11 391 314	1 211 798	2 692 230	18 287 555
Frais de recherche et développement	(1 164 524)	(102 261)	-	-	(1 266 785)
Frais de commercialisation	(2 882 988)	(4 581 486)	(707 641)	(618 761)	(8 790 876)
Commissions sur ventes	(6 849)	(2 344 077)	-	(23 250)	(2 374 176)
Frais administratifs	(3 071 955)	(1 004 570)	(200 376)	(47 411)	(4 324 308)
Autres produits et charges opérationnels	(167)	-	-	-	(171)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(4 134 270)	3 358 920	303 781	2 002 808	1 531 239
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(31 787)	(59 051)	(1 466)	-	(92 304)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(4 166 057)	3 299 869	302 315	2 002 808	1 438 935
Coût de l'endettement financier net	(184 361)	14 236	(1 088)	-	(171 213)
Autres (charges) / produits financiers	20 302	(145)	-	-	20 157
(Charges) / produits d'impôts	(148 636)	(689 613)	(56 378)	-	(894 627)
Résultat net consolidé	(4 478 752)	2 624 347	244 849	2 002 808	393 252
Résultat Groupe	(4 401 329)	2 624 347	244 849	2 002 808	470 675
Résultat hors Groupe	(77 423)	-	-	-	(77 423)

12.2 Compte de résultat sectoriel 2012

En Euros	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume-Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2012
Chiffre d'affaires	4 028 000	10 122 651	1 295 337	5 233 828	20 679 816
Coût des ventes	(1 692 724)	(800 712)	(203 882)	(1 872 405)	(4 569 723)
Marge brute	2 335 276	9 321 939	1 091 455	3 361 423	16 110 093
Frais de recherche et développement	(1 154 205)	(172 188)	-	-	(1 326 393)
Frais de commercialisation	(2 713 365)	(4 207 349)	(788 563)	(776 131)	(8 485 408)
Commissions sur ventes	(31 162)	(2 160 754)	-	(115 656)	(2 307 572)
Frais administratifs	(2 829 073)	(1 067 777)	(234 800)	(12 471)	(4 144 121)
Autres produits et charges opérationnels	(377 892)	-	-	-	(377 892)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(4 770 421)	1 713 871	68 092	2 457 165	(531 293)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(166 140)	(78 522)	(17 634)	-	(262 296)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(4 936 561)	1 635 349	50 458	2 457 165	(793 589)
Coût de l'endettement financier net	(168 981)	2 278	(4 410)	-	(171 113)
Autres (charges) / produits financiers	60 642	-	12	-	60 654
(Charges) / produits d'impôts	(40 621)	(236 540)	(26 514)	-	(303 675)
Résultat net consolidé	(5 085 521)	1 401 087	19 546	2 457 165	(1 207 723)
Résultat Groupe	(5 028 865)	1 401 087	19 546	2 457 165	(1 151 067)
Résultat hors Groupe	(56 656)	-	-	-	(56 656)

Les dépenses des départements Recherche et Développement, Marketing, Distribution Export, Finance et Administration Générale engagées par le siège du Groupe sont toutes présentées sous le secteur « France et Europe Francophone », sans réallocation analytique aux autres zones géographiques.

12.3 Bilan sectoriel 2013

Rubriques	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2013
Ecarts d'acquisition	2 419 861	-	-	-	2 419 861
Immobilisations incorporelles	3 607 473	41 479	835	-	3 649 787
Immobilisations corporelles	2 056 735	907 575	240 612	269 177	3 474 099
Immobilisations financières	270 526	78 786	-	-	349 312
Impôts différés	(71 971)	124 847	180 456	-	233 332
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	8 282 624	1 152 687	421 903	269 177	10 126 391
Stocks et en-cours	4 237 448	644 736	219 563	-	5 101 747
Clients et comptes rattachés	761 082	1 437 870	210 499	974 122	3 383 573
Autres actifs courants	1 291 759	138 710	16 249	-	1 446 718
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 264 734	278 121	296 274	-	1 839 129
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	7 555 023	2 499 437	742 585	974 122	11 771 167
TOTAL ACTIF	15 837 647	3 652 124	1 164 488	1 243 299	21 897 558
Rubriques	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2013
Capital	1 355 121	-	-	-	1 355 121
Primes d'émission, de fusion, d'apport	34 302 066	-	-	-	34 302 066
Réserves consolidées	(23 224 663)	350 037	698 747	(871 245)	(23 047 124)
Résultat Groupe de l'exercice	(4 401 329)	2 624 347	244 849	2 002 808	470 675
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	8 031 195	2 974 384	943 596	1 131 563	13 080 738
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	(140 607)	-	-	-	(140 607)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 890 588	2 974 384	943 596	1 131 563	12 940 131
Avances conditionnées	573 612	-	-	-	573 612
Provisions non courantes	232 554	-	-	-	232 554
Impôts différés	218 373	-	-	-	218 373
Dettes financières long terme	2 394 942	-	-	-	2 394 942
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	3 419 481	-	-	-	3 419 481
Provisions courantes	99 193	-	-	-	99 193
Autres passifs financiers courants	1 572 625	-	-	-	1 572 625
Dettes financières court terme	1 156	-	-	-	1 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 666 684	438 276	92 048	79 238	2 276 246
Autres passifs courants	1 187 920	239 464	128 844	32 498	1 588 726
TOTAL PASSIFS COURANTS	4 527 578	677 740	220 892	111 736	5 537 946
TOTAL PASSIF	15 837 647	3 652 124	1 164 488	1 243 299	21 897 558

12.4 Bilan sectoriel 2012

Rubriques	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2012
Ecarts d'acquisition	2 419 861	-	-	-	2 419 861
Immobilisations incorporelles	3 597 918	2 901	14 392	-	3 615 211
Immobilisations corporelles	2 127 738	837 444	257 083	119 592	3 341 857
Immobilisations financières	266 315	82 350	-	-	348 665
Impôts différés	68 699	656 523	233 594	-	958 816
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	8 480 531	1 579 218	505 069	119 592	10 684 410
Stocks et en-cours	4 587 425	633 567	300 944	-	5 521 936
Clients et comptes rattachés	900 279	1 284 070	328 465	496 342	3 009 156
Autres actifs courants	1 357 929	49 735	27 279	-	1 434 943
Autres actifs financiers courants	15 334	-	-	-	15 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 210 239	114 685	121 178	-	1 446 102
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	8 071 206	2 082 057	777 866	496 342	11 427 471
TOTAL ACTIF	16 551 737	3 661 275	1 282 935	615 934	22 111 881
Rubriques	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2012
Capital	1 353 281	-	-	-	1 353 281
Primes d'émission, de fusion, d'apport	34 302 066	-	-	-	34 302 066
Réserves consolidées	(22 451 793)	1 746 621	1 019 398	(2 010 270)	(21 696 044)
Résultat Groupe de l'exercice	(5 028 865)	1 401 087	19 546	2 457 165	(1 151 067)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	8 174 689	3 147 708	1 038 944	446 895	12 808 236
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	(63 182)	-	-	-	(63 182)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 111 507	3 147 708	1 038 944	446 895	12 745 054
Avances conditionnées	700 612	-	-	-	700 612
Provisions non courantes	309 409	-	-	-	309 409
Impôts différés	150 557	-	-	-	150 557
Dettes financières long terme	2 696 423	-	-	-	2 696 423
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	3 857 001	-	-	-	3 857 001
Provisions courantes	202 244	-	-	-	202 244
Dettes financières court terme	1 573 278	-	-	-	1 573 278
Autres passifs financiers courants	9 111	-	-	-	9 111
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 638 619	338 951	132 088	142 474	2 252 132
Autres passifs courants	1 159 976	174 616	111 903	26 566	1 473 061
TOTAL PASSIFS COURANTS	4 583 228	513 567	243 991	169 040	5 509 826
TOTAL PASSIF	16 551 736	3 661 275	1 282 935	615 935	22 111 881

13. Décomposition du coût des ventes

La composition de ce poste se répartit comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Achats de composants et de sous-traitance	2 452 885	2 886 999	3 940 400
Main d'œuvre (y compris intérim)	1 271 472	1 181 357	1 166 452
Amortissements industriels	191 306	188 934	173 813
Autres coûts de production	652 983	312 433	273 855
Total	4 568 646	4 569 723	5 554 520

14. Ventilation des charges d'amortissement et de dépréciation

Les charges d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

Amortissements	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Droits de propriété industrielle et commerciale	277 271	260 682	244 595
Autres immobilisations incorporelles	869 608	751 706	600 008
Terrains	-	-	1 103
Constructions	361	22	30 514
Installations techniques, matériel et outillage	1 082 829	1 206 877	1 135 003
Autres immobilisations corporelles	142 614	167 441	156 651
Total	2 372 683	2 386 728	2 167 874

Dépréciations	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Installations techniques, matériel et outillage	(11 000)	11 000	-
Stocks	436 242	(170 544)	459 680
Clients	(96 417)	2 322	2 251
Total	328 825	(157 222)	461 931

Les amortissements se ventilent de la manière suivante :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Coûts des ventes	191 306	188 934	173 813
Frais de recherche et développement	1 137 965	986 258	802 910
Frais de commercialisation	784 199	929 503	933 986
Frais administratifs	259 213	293 033	257 165
Total	2 372 683	2 397 728	2 167 874

15. Charges de personnel

Les frais de personnel se ventilent (hors dépenses d'intérimaires) de la manière suivante, après prise en compte du crédit compétitivité emploi de 60 810 euros au titre de l'exercice 2013 :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Coûts des ventes	1 271 472	1 181 357	1 166 452
Frais de recherche et développement (*)	145 059	128 506	127 603
Frais de commercialisation	4 737 090	4 641 740	4 066 591
Frais administratifs	1 637 579	1 605 451	1 497 336
Total	7 791 200	7 557 054	6 857 982

(*) : correspond aux frais de personnel non activés

16. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste est principalement composé des dotations et reprises de provisions comptabilisées dans le cadre de litiges salariaux et des frais d'avocats afférents, des plus et moins values de cessions d'immobilisations, ainsi que du résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales.

En 2012, ce poste comprenait également une charge de 270 000 euros correspondant à des honoraires engagés pour la mise en place d'accords et/ou de partenariats stratégiques visant à valoriser des produits innovants.

17. Coût de l'endettement, autres produits et charges financiers

Ces éléments s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Intérêts sur emprunts	82 208	87 465	113 023
Intérêts sur découverts	2 889	7 320	10 313
Intérêts sur factoring	3 360	3 375	5 333
Intérêts sur location financement	21 663	21 075	31 178
Garantie Oseo sur emprunts	15 450	26 139	36 800
Autres charges / (produits) financiers	7 493	7 910	4 660
Intérêts sur obligations remboursables	38 150	17 829	-
Coût de l'endettement financier net	171 213	171 113	201 307
Gains / (pertes) de change	19 624	59 131	19 112
Plus-value latente sur VMP	533	1 523	3 833
Autres produits / (charges) financiers	20 157	60 654	22 945

18. Charges et produits d'impôt

Cette rubrique concerne les impôts différés constatés sur la période et certains impôts courants de la filiale américaine.

Les crédits d'impôt et rappels de crédits d'impôt ont été comptabilisés en résultat opérationnel, conformément à la norme IAS 20.

Le crédit impôt recherche a été constaté en diminution des frais de recherche et développement pour 462 149 euros (432 501 euros en 2012).

19. Analyse du taux d'imposition

Au 31 décembre 2013, la charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Résultat net consolidé	393 252	(1 207 723)	(2 404 148)
Impôts sur les résultats	(894 627)	(303 675)	(61 521)
Résultat avant impôts	1 287 879	(904 048)	(2 342 627)
Paieement en actions	(92 304)	(263 603)	(440 277)
Résultat imposable	1 380 183	(640 445)	(1 902 350)
Ajustement crédit impôt recherche et compétitivité emploi	(525 092)	(308 349)	(245 775)
Ajustement impôts d'Etat Fédéral (MED USA)	(101 332)	(65 189)	-
Résultat imposable hors ajustements	753 759	(1 013 983)	(2 148 125)
Profit / (charge) d'impôt théorique @ 33,33 %	(251 228)	337 961	715 970
Ecart de taux sociétés étrangères	789	(5 147)	(64 945)
Impôts sur différences permanentes	(77 608)	(44 577)	125 902
Déficits reportables non activés	(543 722)	(462 741)	(435 860)
Correction de déficits antérieurs	19 621	(47 805)	-
Plafonnement des impôts différés actifs	40 205	(15 497)	(421 047)
Ajustement impôts d'Etat Fédéral (MED USA)	(101 332)	(65 189)	-
Autres	18 648	(680)	18 459
Profit / (charge) d'impôt comptabilisé	(894 627)	(303 675)	(61 521)

20. Résultat par action

Le résultat par action de base et dilué évolue comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Nombre total d'actions	8 452 505	8 372 214	8 014 097
Résultat net part du Groupe	470 675	(1 151 067)	(2 394 797)
Résultat de base par action	0,06	(0,14)	(0,30)

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Nombre total d'actions après effet dilutif	8 849 376	8 781 094	8 395 668
Résultat net part du Groupe	470 675	(1 151 067)	(2 394 797)
Résultat net par action dilué	0,05	(0,13)	(0,29)

J/ AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements hors bilan

- *Engagements donnés dans le cadre de crédit moyen terme*

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Nantissements de fonds de commerce (1)	4 025 000	4 554 000	4 180 000
Gages sur instruments financiers (2)	153 550	203 550	203 550
Garanties solidaires (3)	700 000	560 000	560 000
Gages espèces (4)	22 500	22 500	15 000

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires

(2) Sicav monétaires garantissant une caution bancaire pour paiement de loyers

(3) Garanties pour un crédit de trésorerie de 300 000 euros (160 000 jusqu'en 2012) et un emprunt moyen terme de 400 000 euros

(4) Retenues de garanties conservées par OSEO/BPI comme gages espèces lors de la mise en place d'un prêt participatif de 300 000 euros et d'un prêt export de 150 000 euros

- Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédit court terme

En Euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Autorisations de découverts confirmées	-	-	245 000
Cessions de créances commerciales – Dailly	300 000	300 000	300 000
Avals et cautions divers	-	61 057	-
Contre garanties OSEO / BPI (1)	1 423 865	1 566 317	1 649 150

(1) contre-garanties accordées par OSEO / BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur des partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme.

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2013 s'élève à 200 000 euros.

- Autres engagements

1/ Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, les conventions collectives applicables ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

2/ Le volume d'heures de droit à la formation (DIF) acquis par les salariés des sociétés françaises du Groupe et n'ayant pas jusqu'à présent donné lieu à demande d'utilisation s'élève à 5 779 heures au 31 décembre 2013. Le Groupe ne dispose pas du recul statistique nécessaire et n'est par conséquent pas en mesure de chiffrer de façon fiable l'utilisation future qui sera faite de ce droit par les salariés. Compte tenu de la possibilité pour le Groupe d'intégrer l'essentiel du coût de ce droit dans son plan de formation générale, aucune provision n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2013.

3/ Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a lancé en coopération avec une société informatique américaine, le développement conjoint d'un logiciel spécifique permettant de concevoir des implants sur mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par MEDICREA pour une durée initiale de 4 ans. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par MEDICREA d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat. Ainsi, les redevances dues par MEDICREA au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain.

En application des normes IFRS, les avances sur redevances qui seront versées par MEDICREA constituent un actif, en substance une charge constatée d'avance, qui sera étalée en résultat au rythme des prestations réalisées et des redevances versées. Les montants déjà versés qui s'élèvent à 60 000 dollars ont été enregistrés en autres créances au 31 décembre 2013.

2. Effectif

L'effectif par collègue et par zone géographique se répartit comme suit :

	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Cadres	58	42	48
Agents de maîtrise - Employés	51	55	55
Total	109	97	103
Dont France	74	70	70
Dont Royaume Uni	7	6	10
Dont Etats-Unis	28	21	23

3. Avantages au personnel – Indemnités de fin de carrière

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par les conventions collectives dont dépendent les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE ainsi que MEDICREA TECHNOLOGIES (respectivement Import/ Export et Métallurgie de Charente Maritime) fait l'objet d'une provision enregistrée en passif non courant. L'engagement correspondant est évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques propres à ces sociétés et de facteurs d'évolution externe résumés comme suit :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 45 % pour les cadres et 39 % pour les non cadres
- taux de revalorisation des salaires : 2 %
- mode de départ : à l'initiative du salarié
- table de mortalité : INSEE TD/TV 2009-2011 par sexe
- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au delà de 50 ans
- taux d'actualisation : 3,25 %, basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros à la date de l'évaluation, en application de la recommandation du CNC.

Le montant des droits acquis provisionnés au 31 décembre 2013 s'élève à 232 554 euros, comparé à 198 409 euros au 31 décembre 2012.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

Pour les filiales étrangères du Groupe, une revue détaillée des obligations en matière d'engagements de retraite est réalisée sur la base des règles applicables à chaque pays et des provisions sont comptabilisées si nécessaires.

4. Avantages au personnel – Paiement fondé sur des actions

4.1. Description des plans existants

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009 et 14 juin 2012 ont délégué au Conseil d'Administration l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et l'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011 et 17 décembre 2013 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

- Options de souscription

Les options attribuées sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de la norme IFRS 2). Les principales caractéristiques des plans d'options en vigueur sont les suivantes :

Le principe général est qu'un tiers des options attribuées est exerçable chaque année :

Date d'attribution (Date du Conseil d'Administration)	05.06.08	25.06.09	17.12.09	17.06.10	16.06.11	17.12.13
Nombre d'options attribuées	25 215	99 200	15 000	112 800	95 500	10 000
Prix de souscription	6 €	6,16 €	6,32 €	6,14 €	9,10€	8,77 €
Période d'acquisition des droits	0-2 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽²⁾	0-2 ans ⁽²⁾	1-3 ans ⁽³⁾	1-3 ans ⁽⁴⁾	1-3 ans ⁽⁵⁾
Durée de vie des options	10 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans

(1) Tous les droits ont été acquis le 05 juin 2010

(2) L'intégralité des droits sont acquis au 25 juin 2012

(3) Les deux tiers des droits sont acquis au 17 juin 2012 et le tiers restant le sera le 17 juin 2013

(4) Un tiers des droits acquis le 16 juin 2012, un tiers le sera 16 juin 2013 et un tiers restant le 16 juin 2014

(5) Un tiers des droits acquis le 17 décembre 2014, un tiers le sera 17 décembre 2015 et un tiers restant le 17 décembre 2016

L'acquisition des options est subordonnée à la présence du salarié dans l'entreprise à la date d'acquisition. Sur les 357 715 options attribuées, compte tenu des départs des salariés intervenus depuis la mise en place des premiers plans, 77 983 options ont été annulées, et par ailleurs 10 000 options attribuées en décembre 2013 mais non encore créées, ce qui porte à 269 732 au 31 décembre 2013 le nombre d'options attribuées.

- Actions gratuites

113 284 actions ont été attribuées depuis 2008. Ces actions sont acquises par le bénéficiaire au terme d'une période de deux ans pour les salariés français et de quatre ans pour les salariés américains. Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2013, le nombre d'actions gratuites attribuées aux salariés s'élève à 94 284, après annulation de 19 000 actions.

4.2. Evolution du nombre d'instruments en circulation

Les opérations intervenues sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit pour l'exercice 2013 :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.12	304 482	4,47	6,90	32 300	0,84	1,07
- attribuées	10 000	6,96	8,77			
- annulées	86 133	4,20	7,17	9 000		1,02
- expirées						
- exercées (1)				11 500	0,84	1,07
Solde au 31.12.13	228 359	3,53	6,89	11 800	0,46	0,46

(1) : correspond aux actions gratuites attribuées aux salariés américains et anglais en 2009 (8 000) et aux salariés français en 2011 (3 500)

Les opérations intervenues sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit pour l'exercice 2012 :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.11	328 715	5,5	7,42	59 184	0,11	1,88
- attribuées						-
- annulées	24 233	4,93	7,42	345	0,11	-
- expirées						
- exercées (1)				26 539		
Solde au 31.12.12	304 482	4,47	6,90	32 300	0,84	1,07

(1) : correspond aux actions gratuites attribuées aux salariés américains en 2009, et 24 120 actions gratuites attribuées aux salariés français en 2010 dont la période d'acquisition est désormais > à 2 ans

Aucune option n'a encore été exercée au 31 décembre 2013.

4.3. Impacts comptables des instruments attribués

Conformément à la norme IFRS 2, les instruments de rémunération sur base d'actions sont comptabilisés comme des charges de personnel à hauteur de la juste valeur des instruments attribués, évaluée à la date d'attribution. Ces charges sont reconnues sur la durée d'acquisition des droits :

- pour les options de souscription accordées le 5 juin 2008, un tiers de la juste valeur est reconnue tout de suite, un tiers sur un an et un tiers sur deux ans,
- pour les options de souscription accordées le 25 juin 2009, un tiers de la juste valeur est reconnue sur un an, un tiers sur deux ans et un tiers sur trois ans,
- pour les options de souscription accordées le 17 décembre 2009, un tiers de la juste valeur est reconnue tout de suite, un tiers entre la date d'acquisition et le 25 juin 2011 et un tiers entre la date d'acquisition et le 25 juin 2012,
- pour les options de souscription accordées le 17 juin 2010, un tiers de la juste valeur est reconnue sur un an, un tiers sur deux ans et un tiers sur trois ans,
- pour les options de souscription accordées le 16 juin 2011, un tiers de la juste valeur est reconnue sur un an, un tiers sur deux ans et un tiers sur trois ans,
- pour les options de souscription accordées le 17 décembre 2013, un tiers de la juste valeur est reconnue sur un an, un tiers sur deux ans et un tiers sur trois ans,

- pour les actions gratuites, la juste valeur des instruments accordés aux bénéficiaires est reconnue sur deux ans hormis pour les bénéficiaires américains pour lesquels la durée est de quatre ans.

Le Groupe utilise un modèle de Black & Scholes pour estimer la juste valeur des options de souscription attribuées. Cette méthode repose sur des hypothèses déterminées à la date d'évaluation telles que la volatilité attendue du titre MEDICREA, le taux sans risque et le taux de dividendes attendus.

La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'une observation de l'historique du titre MEDICREA et a été comparée à celles des titres d'un échantillon de sociétés comparables, compte tenu du faible historique récent de cours disponible sur le titre MEDICREA.

La durée de vie attendue des options a été calculée comme la moyenne entre la durée d'acquisition des droits et la durée de vie contractuelle de l'instrument. Les titres annulés ont été pris en compte pour ne valoriser que les instruments restant en circulation.

Sur la base de ces hypothèses, les résultats pour ces plans sont présentés dans le tableau suivant :

Date d'attribution	Type	Nombre d'instruments en circulation	Prix d'exercice (en €)	Prix de l'action à la date d'attribution (en €)	Taux de dividende	Volatilité attendue	Taux sans risque	Juste valeur en €	Charge comptable 2013 K€	Charge totale du plan K€
05.06.2008	Option	23 215	6,00	5,73	0%	40%	4,44%	2,74	-	64
05.06.2008	Action	17 163	Gratuite	5,73	0%	-	-	5,73	-	99
25.06.2009	Option	85 283	6,16	6,55	0%	40%	2,89%	2,77	-	232
25.06.2009	Action	35 700	Gratuite	6,55	0%	-	-	6,55	8	267
17.12.2009	Option	14 000	6,09	5,96	0%	40%	2,54%	2,38	-	33
17.12.2009	Action	2 000	Gratuite	5,96	0%	-	-	5,96	-	12
17.06.2010	Option	93 064	6,14	6,22	0%	40%	1,83%	2,39	12	231
17.06.2010	Action	35 920	Gratuite	6,22	0%	-	-	6,22	23	259
16.06.2011	Option	28 337	9,10	9,40	0 %	33%	2,37%	3,06	16	85
16.06.2011	Option	25 833	11,27	9,40	0%	33%	2,37%	3,92	25	120
16.06.2011	Action	3 500	Gratuite	9,40	0%	-	-	9,43	8	33
17.12.2013 (1)	Option	-	8,77	8,81	0 %	-	-	-	-	-
TOTAL		364 016							92	1 435

Le nombre d'instruments en circulation indiqué dans le tableau ci-dessus est déterminé selon la norme IFRS 2, et diffère de celui du nombre d'actions donné au paragraphe 4.2. La différence provient des droits d'options acquis non exercés par les salariés dans les 3 mois suivants leur départ effectif du Groupe. Selon la norme IFRS 2, ces droits doivent être maintenus pour le calcul de la charge de chaque plan alors que sur un plan juridique, ces droits sont définitivement perdus par les salariés.

(1) : les 10 000 options attribuées fin décembre 2013 n'ayant pas fait l'objet d'une acception formelle par le salarié concerné avant 2014, celles-ci n'ont pas été prises en compte dans la détermination de la charge des plans sur l'exercice 2013. L'impact n'est pas significatif.

5. Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte 2 dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Mr Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Mr Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur Denys SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la société MEDICREA INTERNATIONAL. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, dont Monsieur Denys SOURNAC est co-gérant, perçoit des honoraires pour les fonctions de Direction Générale de MEDICREA INTERNATIONAL assurée par Monsieur Denys SOURNAC. Ces honoraires sont versés via un contrat d'animation entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2013 pour les travaux effectués par Monsieur Denys SOURNAC s'est élevé à 292 000 euros HT (inchangé par rapport à 2012), auquel s'ajoutent 140 000 euros HT d'honoraires variables liés à l'atteinte en 2013 d'objectifs définis par le Conseil d'Administration.

Mr Denys SOURNAC n'a pas perçu de la société MEDICREA INTERNATIONAL d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2013 (inchangé par rapport à 2012).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, dont il est co-gérant, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat d'animation qui lie les deux sociétés.

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé, au 31 décembre 2013, la somme de 191 314 euros HT à MEDICREA INTERNATIONAL au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO (171 312 euros HT en 2012).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2013 (inchangé par rapport à 2012).

6. Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société ont évolué comme suit :

	31.12.2013			31.12.2012		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Orchard International (1)	1 727 490	20,40	30,93	1 727 490	20,42	30,20
Denys Sournac	202 054	2,39	3,56	188 000	2,22	3,35
Jean Philippe Caffiero	247 589	2,92	4,37	247 589	2,93	4,27
Autres Administrateurs						
Patrick Bertrand (2)	96 080	1,13	1,14	96 080	1,13	1,01
Christophe Bonnet	52 128	0,62	0,93	52 128	0,62	0,91
Jean Joseph Moreno	22 900	0,27	0,35	22 900	0,27	0,34
Marc Recton	12 500	0,15	0,23	12 500	0,15	0,22
François Régis Ory (2)	96 333	1,14	0,88	96 333	1,14	0,86
Total	2 457 074	29,02 %	42,39 %	2 443 020	28,88 %	41,16 %

(1) : Actions détenues par Denys Sournac et Jean Philippe Caffiero par l'intermédiaire de la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2013 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile Denys Sournac Company	57,15 %
- Société civile PLG Invest	37,67 %
- Améliane SAS	5,01 %
- Christelle Lyonnet	0,15 %
- Denys Sournac	0,02 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

7. Informations relatives aux parties liées

Comme mentionné au point 5 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations aux sociétés MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des trois derniers exercices :

En Euros	Montant HT facturé 2013	Montant HT facturé 2012	Montant HT facturé 2011
Prestations management	432 000	292 000	292 000
Refacturation personnel	151 498	151 498	152 000
Refacturation directeur délégué	191 314	171 312	151 424
Refacturation frais directeur délégué	32 685	48 283	53 741
Quote part sur frais	11 000	11 000	12 000
Loyer et charges locatives	43 223	20 317	-
Total	861 720	694 410	661 165

8. Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, détenue à hauteur de 70 % n'est pas intégrée. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

K/ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun élément n'est à reporter.

MEDICREA INTERNATIONAL
Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

CABINET HENRI ROCHE
12, rue Germain
69006 Lyon
S.A.R.L. au capital de € 15.200

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicréa International

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Medicréa International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes C/6, C/7 et C/20 de l'annexe exposent les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des impôts différés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

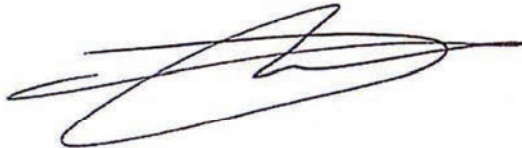
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

CABINET HENRI ROCHE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Henri Roche

ERNST & YOUNG et Autres

A smaller, more compact handwritten signature in black ink, featuring a prominent circular loop followed by a short horizontal stroke.

Lionel Denjean



COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2013

- ==> Bilan
- ==> Compte de résultat
- ==> Tableau de flux de trésorerie
- ==> Notes sur les états financiers

BILAN

En Euros	Notes	31.12.2013			31.12.2012
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	I.1.1	7 192 037	3 882 307	3 309 730	3 205 599
Immobilisations corporelles	I.1.1	1 528 222	788 317	739 905	730 767
Immobilisations financières	I.1.1	21 996 943	3 705 000	18 291 943	18 287 733
ACTIFS NON CIRCULANT		30 717 202	8 375 624	22 341 578	22 224 099
Stocks et en-cours	I.2	4 548 760	1 492 241	3 056 519	3 539 185
Créances clients	I.3	1 607 651	-	1 607 651	1 281 077
Autres créances	I.3	2 632 616	935 000	1 697 616	1 669 500
Trésorerie et équivalents	I.4	1 142 479	518	1 141 961	1 186 167
ACTIFS CIRCULANT		9 931 506	2 427 759	7 503 747	7 675 929
TOTAL ACTIF		40 648 708	10 803 383	29 845 325	29 900 028
Capital social	I.6.1			1 355 121	1 353 281
Réserves	I.6.3			19 921 035	22 584 083
Résultat de l'exercice				(929 753)	(2 661 208)
CAPITAUX PROPRES				20 346 403	21 276 156
Avances conditionnées	I.6.4			573 612	685 612
AUTRES FONDS PROPRES				573 612	685 612
Dettes financières long terme	I.7			5 218 898	2 282 798
PASSIFS NON COURANT				5 218 898	2 282 798
Provisions pour risques et charges	I.8			5 567	202 244
Dettes financières court terme	I.7			1 096 333	2 457 907
Dettes fournisseurs	I.9			1 981 644	2 143 385
Autres dettes	I.9			622 868	851 926
PASSIFS COURANT				3 706 412	5 655 462
TOTAL PASSIF				29 845 325	29 900 028

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Chiffre d'affaires	I.10	10 630 773	10 124 736
Production stockée		(73 684)	732 698
Production immobilisée		1 094 201	966 726
Subventions d'exploitation		26 000	-
Reprises sur provisions et transfert de charges		189 171	460 866
Autres produits		27 685	25 514
PRODUITS D'EXPLOITATION		11 894 146	12 310 540
Achats consommés et sous-traitance		4 801 659	6 034 077
Achats d'autres approvisionnements		8 255	10 938
Autres achats et charges externes		3 599 642	3 563 647
Impôts et taxes		151 479	139 396
Salaires et traitements		1 843 088	1 765 931
Charges sociales		772 830	839 092
Dotations aux amortissements		1 297 480	1 111 481
Dotations aux provisions		416 397	641 900
Autres charges		162 180	39 359
CHARGES D'EXPLOITATION		13 053 010	14 145 821
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 158 864)	(1 835 281)
Produits financiers	I.11	208 587	135 404
Charges financières	I.11	282 106	1 290 925
RESULTAT FINANCIER		(73 519)	(1 155 521)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 232 383)	(2 990 802)
Produits exceptionnels	I.12	55 075	331
Charges exceptionnelles	I.12	28 350	53 518
RESULTAT EXCEPTIONNEL		26 725	(53 187)
Impôts sur les résultats	I.13	(275 905)	(382 781)
RESULTAT NET		(929 753)	(2 661 208)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En Euros	31.12.2013	31.12.2012
RESULTAT NET	(929 753)	(2 661 208)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	1 297 480	1 111 486
Provisions	207 114	1 263 885
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	119 993	20 863
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	694 834	(264 974)
Variation des stocks et en-cours	73 684	(732 698)
Variation des créances clients	(321 383)	96 010
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	(161 741)	(721 851)
Variation des autres créances et autres dettes	(344 807)	597 208
TRESORERIE PROVENANT DU BFR	(754 247)	(761 331)
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(59 413)	(1 026 305)
Acquisitions d'immobilisations	(1 538 243)	(1 260 756)
Cessions d'immobilisations	7 500	60
Avances conditionnées reçues / (remboursées)	(86 000)	(88 000)
Incorporation de comptes courants au capital des filiales	-	(1 403 703)
Autres variations	(4 209)	12 260
TRESORERIE AFFECTEE A DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	(1 620 952)	(2 740 139)
Augmentation de capital	-	1 570 606
Emissions d'emprunts	590 000	1 494 999
Remboursement d'emprunts	(868 796)	(799 972)
Augmentation / (diminution) des comptes courants filiales	1 961 187	2 144 021
Autres variations	(5 933)	(1 062)
TRESORERIE CONSACREE A DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	1 676 458	4 408 592
VARIATION DE TRESORERIE	(3 907)	642 148
Trésorerie à l'ouverture	1 145 868	503 720
Trésorerie à la clôture	1 141 961	1 145 868

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2014.

A/ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice sont détaillés ci-dessous :

1. Marché et environnement

==> Persistance des pressions sur les prix (hôpitaux), sur les conditions de remboursement (organismes de sécurité sociale et mutuelles) et sur les autorisations de mise sur le marché des dispositifs médicaux (HAS et autres agences)

==> Réformes majeures des politiques de santé notamment en Europe, qui perturbent le fonctionnement du marché et gèlent les investissements

==> Entrée en application de la loi Bertrand (France) sur la transparence des avantages accordés aux professionnels de santé

==> Peu d'activité en regroupements et rachats d'entreprises, hormis sur des marchés ciblés et stratégiques comme la Chine et les Etats-Unis

==> Nombreuses introductions en Bourse sur EnterNext de sociétés spécialisées sur des segments spécifiques du marché de la colonne vertébrale

2. Distribution et activité

==> Chiffre d'affaires total (ventes distributeurs et intragroupe) de 10,6 millions d'euros en augmentation de 5 % par rapport à 2012. Progression de 6 % des ventes réalisées avec les distributeurs seuls, qui traduit la réelle activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL

==> Ouverture de 4 nouveaux pays en distribution en Asie

3. Homologation et lancement de nouveaux produits

==> Marquage CE et homologation FDA :

- des systèmes de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et de fixation par lien souple LIGAPASS® et LIGAPASS®LP pour les indications de scolioses idiopathiques chez l'adolescent
- des systèmes de fixation occipito-cervicale PASSOCT® permettant d'étendre les montages jusqu'à la base du crâne
- de nouveaux composants au sein de la plateforme technologique PASS (connexion iliaque pluri-axiale, extension de reprise) permettant d'adresser les indications de grandes déformations

==> Prélancement commercial du PASSOCT® sur les marchés US, France et UK

==> Clôture des phases de « limited release » en vue du lancement commercial définitif :

- du PASSMIS®, système thoraco-lombaire mini invasif permettant de manipuler et stabiliser les vertèbres à distance par abord percutané,
- de l'implant STABOLT®, plaque antérieure lombaire optimisant le design anatomique et la stabilisation biomécanique

==> Industrialisation de l'IMPIX ALIF SA®, cage antérieure « stand alone » en vue de son lancement commercial sur le 2^{ème} trimestre 2014. Ce système complète la plateforme de produits destinés au traitement des pathologies dégénératives lombaires permettant d'offrir au sein d'une instrumentation commune deux solutions techniques complémentaires.

==> Mise sur le marché d'une offre d'implants sur mesure

4. Recherche et développement

==> Poursuite d'un programme de développement de nouveaux produits toujours aussi soutenu avec un focus sur les indications chirurgicales complexes de la colonne vertébrale

==> Propriété intellectuelle : dépôt de 11 demandes de brevets nationaux et internationaux et obtention de 14 brevets (France, Europe et Etats-Unis) renforçant principalement les gammes PASS, JAWS et GRANVIA

==> Poursuite de l'étude clinique multicentrique GRANVIA®C européenne et de l'étude clinique internationale PASSLP® des déformations de l'adulte

5. Financement

==> Mise en place d'emprunts moyen terme pour un total de 590 000 euros pour financer le besoin en fonds de roulement et le crédit impôt recherche (BPI)

6. Organisation

==> Inspection FDA en juin 2013 du site de Lyon, passée avec succès

B/ ACTIVITE

Le Groupe MEDICREA fabrique et commercialise une gamme d'implants et d'instruments destinés à la chirurgie de la colonne vertébrale, adressant les marchés de la fusion et de la non fusion rachidienne, composée des produits suivants :

- un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, le PASSLP®, complété par des innovations majeures notamment PASSMIS®, LIGAPASS® et PASSOCT®
- une gamme de cages intersomatiques cervicales et lombaires,
- une gamme d'agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire,
- une prothèse de disque cervical particulièrement innovante, la GRANVIA®C, ainsi qu'une version lombaire en cours de développement, la GRANVIA®L.

Le Groupe distribue ses produits dans environ vingt-cinq pays au travers d'un réseau de commercialisation constitué de sociétés et d'agents indépendants. Afin de mieux maîtriser son organisation de distribution, renforcer la portée des messages techniques et marketing à destination des établissements de santé et des chirurgiens, et conserver une part plus importante de sa marge brute, le Groupe dispose de trois filiales de commercialisation sur des marchés clefs que sont les USA, la France et le Royaume-Uni.

L'activité s'articule autour des structures suivantes :

- MEDICREA INTERNATIONAL, siège du Groupe, basée à Neyron à proximité de Lyon, regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe.

- MEDICREA TECHNOLOGIES, basée à La Rochelle, assure la fabrication exclusive des implants et instruments rachidiens distribués par l'ensemble des sociétés du Groupe.

- MEDICREA TECHNOLOGIES UK, basée à Cambridge, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement au Royaume Uni.

- MEDICREA USA, basée à New York, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement aux Etats-Unis.

- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, basée à Neyron, assure la distribution des produits du Groupe en France et en Europe Francophone.

MEDICREA INTERNATIONAL a pour clients des distributeurs indépendants répartis sur l'ensemble du globe et des filiales de distribution comme indiqué ci dessus.

C/ PRINCIPES COMPTABLES

1. Référentiel comptable

Dans l'objectif de présenter une image fidèle, les comptes annuels de l'exercice ont été établis :

- en respectant les principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité
- conformément aux hypothèses de base suivantes : permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices

Les comptes annuels sont établis selon le respect du principe de continuité d'exploitation qui s'apprécie au regard de la capacité de la société au cours des 12 prochains mois à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières en générant une capacité d'autofinancement positive.

2. Recours à des estimations de la direction

La préparation des comptes annuels nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les actifs et passifs figurant au bilan et mentionnés dans les notes annexes ainsi que sur les charges et produits du compte de résultat.

Il s'agit principalement des brevets, provisions pour risques et charges, provisions pour dépréciation des actifs financiers. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les changements très rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2013, après prise en compte des événements postérieurs significatifs qui ont pu se matérialiser après cette date.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques, et les logiciels. Les frais de recherche et de développement lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères autorisant leur inscription à l'actif, sont amortis sur 5 ans. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans en fonction de leur durée d'utilisation. Les logiciels sont amortis sur des durées allant de 1 à 3 ans.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique. Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables,
- de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue,
- de tous les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou si elles procurent des avantages selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les immobilisations corporelles sont composées essentiellement de matériel de démonstration, de kits d'instruments en dépôt auprès de certains distributeurs, d'agencements des locaux, de matériel informatique et de bureau et de mobilier. Elles sont amorties en mode linéaire selon les durées suivantes :

- le matériel de démonstration et les kits d'instruments en dépôt sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 3 et 5 ans,
- les installations et agencements sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 5 et 10 ans,
- le matériel de bureau et informatique, le mobilier sont amortis sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 10 ans.

5. Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges.

6. Immobilisations financières et comptes courants

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition et les comptes courants détenus sur les filiales à leur valeur comptable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, établie en fonction des critères suivants, est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif :

- valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale et de ses perspectives de rentabilité,
- valeur par référence à des transactions récentes intervenues sur des sociétés du même secteur,
- valeur par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés générés par la filiale.

Une dépréciation n'est toutefois comptabilisée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal suivant sa phase de lancement s'il s'agit d'une création, ou lorsque la phase d'intégration dans le Groupe est achevée s'il s'agit d'une acquisition.

7. Stocks

Les stocks sont composés principalement de produits finis valorisés à leur coût d'achat plus frais accessoires, hors frais de commercialisation. Ces stocks sont composés des implants mis à la disposition des distributeurs et des filiales de distribution.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

8. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation.

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

La société, mobilise, en fonction de ses besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Le montant des factures faisant l'objet d'un financement à la clôture de l'exercice, et donc n'apparaissant plus dans le poste clients à cette date est communiqué dans le détail des engagements hors bilan.

9. Trésorerie et équivalents

Ce poste est constitué des liquidités en banque, des fonds de caisse et des valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont constituées principalement de Sicav monétaires et de trésorerie détenues en garantie de financements obtenus par ailleurs. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat.

10. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euro à la date de l'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture. Les pertes et gains de change en découlant sont enregistrés en résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers dans le compte de résultat.

11. Instruments financiers de couverture

L'essentiel des approvisionnements de la société est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur une partie de son chiffre d'affaires qu'elle couvre généralement par des ventes à terme de devises contre euros. Au cours de l'exercice 2013, des opérations de ventes à terme de dollars mises en place en 2012 sur la période novembre 2012 - avril 2013 ont été débouclées pour 1 257 000 dollars. De nouvelles opérations de ventes à terme ont été par la suite contractées sur la période de mai 2013 à décembre 2013, portant sur un montant de 3 750 000 dollars.

12. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas très spécifiques, les implants et instruments peuvent être mis en dépôt chez certains distributeurs sélectionnés. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés en actifs. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs à la société et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

13. Redevances

Les redevances perçues sur les brevets dont la société est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales sont enregistrés en produits d'exploitation.

14. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant émane des activités dans lesquelles la société est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales, incluant les cessions et les mises au rebut d'instruments.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

15. Droit individuel à la formation (DIF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et la société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- en cas de désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif,
- en cas de démission ou de licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Une information sur les droits acquis par les salariés est communiquée au point 1 du paragraphe J « Autres informations ». L'évaluation est exprimée en nombre d'heures, depuis la date de prise d'effet du dispositif du droit individuel à la formation.

16. Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite ne font pas l'objet d'une provision. Elles sont évaluées à la clôture de chaque exercice selon une méthode de calcul actuarielle prenant en compte un ensemble d'hypothèses et de paramètres, notamment l'ancienneté des salariés, l'évolution prévisible des rémunérations, la probabilité de présence des salariés dans la société à leur date de départ à la retraite, les taux d'inflation et d'actualisation. Les montants ainsi déterminés sont indiqués en engagements hors bilan.

D/ CHANGEMENT D'ESTIMATION AYANT UN EFFET SIGNIFICATIF SUR LA PERIODE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

E/ EMISSION, RACHAT ET REMBOURSEMENT DE TITRES D'EMPRUNT ET DE CAPITAUX PROPRES

Néant.

F/ DIVIDENDES PAYES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

G/ EVOLUTION DU PERIMETRE DES FILIALES

Le périmètre des filiales comprend les sociétés MEDICREA TECHNOLOGIES, MEDICREA TECHNOLOGIES UK, MEDICREA USA et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE. Les pourcentages de contrôle de ces filiales sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Pourcentage de contrôle
MEDICREA TECHNOLOGIES	100 %
MEDICREA UK	100 %
MEDICREA USA	100 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	70 %

Ces pourcentages sont sans changement par rapport à l'exercice précédent.

H/ INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT

Les variations de change n'ont pas d'incidence sur la comparabilité des états financiers des exercices 2013 et 2012.

I/ EXPLICATIONS DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1 Variation des immobilisations et amortissements au cours de 2013

La variation des immobilisations se présente comme suit :

En euros	01.01.2013	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
Valeurs brutes				
Frais de recherche & développement	4 235 538	948 805	14 648	5 169 695
Brevets et droits similaires	1 741 987	160 043	-	1 902 030
Logiciels et licences	84 782	14 217	3 820	95 179
Marques	25 133	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	6 087 440	1 123 065	18 468	7 192 037
Installations techniques	9 763	-	-	9 763
Matériel de démonstration	318 433	126 937	63 685	381 685
Matériel en dépôts	439 469	188 223	309 940	317 752
Matériel informatique et de bureau	405 624	80 164	-	485 788
Autres immobilisations	328 381	19 853	15 000	333 234
Immobilisations corporelles	1 501 670	415 177	388 625	1 528 222
Titres de participations	21 911 076	-	-	21 911 076
Dépôts et cautionnements	81 657	4 210	-	85 867
Immobilisations financières	21 992 733	4 210	-	21 996 943
Total valeurs brutes	29 581 843	1 542 452	407 093	30 717 202

En euros	01.01.2013	Dotation	Reprise	31.12.2013
Amortissements et dépréciations				
Frais de recherche & développement	2 113 923	814 250	2 617	2 925 556
Brevets et droits similaires	674 409	180 237	-	854 646
Logiciels et licences	74 080	10 108	3 820	80 368
Marques	19 429	2 308	-	21 737
Immobilisations incorporelles	2 881 841	1 006 903	6 437	3 882 307
Installations techniques	5 667	1 779	-	7 446
Matériel de démonstration	187 286	104 161	63 421	228 026
Matériel en dépôts	287 544	73 411	194 742	166 213
Matériel informatique et de bureau	186 255	80 212	-	266 467
Autres immobilisations	104 151	31 014	15 000	120 165
Immobilisations corporelles	770 903	290 577	273 163	788 317
Titres de participations	3 705 000	-	-	3 705 000
Immobilisations financières	3 705 000	-	-	3 705 000
Total amortissements et dépréciations	7 357 744	1 297 480	279 600	8 375 624

En euros	01.01.2013	Augmentation	Diminution	31.12.2013
Valeurs nettes				
Immobilisations incorporelles	3 205 599	116 162	12 031	3 309 730
Immobilisations corporelles	730 767	124 600	115 462	739 905
Immobilisations financières	18 287 733	4 210	-	18 291 943
Total valeurs nettes	22 224 099	244 972	127 493	22 341 578

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour la société. Les principaux frais engagés en 2013 portent sur :

- le développement de la gamme PASSLP® notamment pour sa version mini-invasive implantable en percutané (PASS MIS®), son système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples (LIGAPASS®), et son dispositif de traitement des pathologies occipito-cervicales de la base du crâne au rachis thoracique (PASSOCT®),
- l'élargissement de la gamme de prothèses de disque GRANVIA® avec une version lombaire,
- le développement d'un implant de corporectomie radio transparent (CARYATID) et d'une plaque lombaire antérieure (STABOLT®),
- la mise au point d'une innovation majeure permettant de proposer des implants sur mesure aux patients, et qui sera déployée à grande échelle à compter du prochain exercice.

2/ L'augmentation des dépenses de brevets en 2013 concerne principalement le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses extensions, ainsi que les prothèses de non fusion de la gamme GRANVIA®.

3/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisés par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits. Il inclut également le matériel utilisé lors des congrès et salons. L'augmentation du poste en 2013 est liée à l'acquisition d'un nouveau stand plus moderne.

4/ Des kits composés d'instruments et d'implants sont mis en dépôt auprès de certains distributeurs et de quelques centres hospitaliers dans le cadre de la réalisation d'études cliniques. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de trois ans. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

5/ Le poste mobilier et matériel informatique augmente suite au renouvellement de certains équipements du siège social.

6/ Les autres immobilisations corporelles comprennent essentiellement les installations et agencements ainsi que le matériel de transport.

7/ Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations et des dépôts et cautionnements versés.

Les titres de participation se décomposent comme suit sans changement par rapport à l'exercice précédent :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
MEDICREA TECHNOLOGIES	11 946 000	11 946 000
MEDICREA USA	7 395 058	7 395 058
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	2 465 018	2 465 018
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	105 000	105 000
Total valeurs brutes	21 911 076	21 911 076
Provision pour dépréciation	(3 705 000)	(3 705 000)
Total valeurs nettes	18 206 076	18 206 076

1.2 Contrats de location

1.2.1 Locations financement

Les immobilisations acquises par voie de location financement se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2013
Installations techniques et matériels	23 145
Total valeurs brutes	23 145
Amortissements des installations techniques et matériels	311
Total amortissements	311
Total valeurs nettes	22 834

Les engagements de location financement s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2013
Valeur d'origine	23 145
Amortissement	(311)
<i>Dont dotation aux amortissements de l'exercice</i>	<i>311</i>
Valeur nette	22 834
Redevances payées (1)	
Cumul sur exercices antérieurs	-
Redevances de l'exercice	1 085
Total	1 085
Redevances restant à payer	
A un an au plus	7 972
Entre 1 et 5 ans	14 860
Total	22 832
Valeurs résiduelles	231

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

1.2.2 Locations simples

Certains équipements (principalement photocopieurs, matériel informatique et matériel de télésurveillance) font l'objet de contrat de locations financières, sur des périodes de 3 à 5 ans.

Le siège social de MEDICREA INTERNATIONAL est loué dans le cadre d'un bail commercial classique de neuf années pouvant être dénoncé à partir de la 6^{ème} année, pour un loyer annuel de 207 351 euros hors taxe,

Les engagements de location simple se résument donc comme suit :

En euros	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Loyers immobiliers et locations matériels	309 330	376 234	-	685 564

2. Stocks

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Stock de produits finis	4 548 760	4 622 443
Total valeurs brutes	4 548 760	4 622 443
Provision pour dépréciation	(1 492 241)	(1 083 258)
Total valeurs nettes	3 056 519	3 539 185

MEDICREA INTERNATIONAL est propriétaire des stocks destinés à alimenter les filiales de commercialisation et les besoins des distributeurs indépendants. Elle gère de façon centralisée ses stocks de produits finis, et à ce titre optimise et anticipe sur son site les besoins de ses filiales de distribution.

En valeur brute, le stock décroît sensiblement par rapport à l'exercice précédent dans un contexte de progression des ventes et de lancement de nouveaux produits. En valeur nette, il diminue de 14 % sous l'effet des dotations aux provisions destinées notamment à prendre en compte les risques d'obsolescence sur les tailles extrêmes dont la consommation est faible. En 2012, de nombreux articles totalement dépréciés avaient été sortis de stocks et les provisions correspondantes reprises à due concurrence.

3. Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Créances clients	1 607 651	1 286 269
Provision sur créances douteuses	-	(5 192)
Créances clients nettes	1 607 651	1 281 077
Créances sociales	1 850	1 895
Créances fiscales	583 760	510 906
Comptes courants intragroupe	1 730 844	1 792 478
Autres créances	75 974	75 042
Avances et acomptes fournisseurs	78 495	27 823
Charges constatées d'avance	161 619	196 356
Ecart de conversion actif	74	-
Autres créances brutes	2 632 616	2 604 500
Provision sur comptes courants intragroupe	(935 000)	(935 000)
Autres créances nettes	1 697 616	1 669 500
Total créances brutes	4 240 267	3 890 769
Total créances nettes	3 305 267	2 950 577

Le délai moyen d'encaissement des créances clients s'établit à 76 jours au 31 décembre 2013, contre 72 jours à la clôture de l'exercice précédent. A la clôture de l'exercice, le solde clients comprend les montants dus par le distributeur belge sous contrat depuis mai 2013 avec MEDICREA INTERNATIONAL (auparavant géré par MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE) ainsi qu'une créance importante du distributeur brésilien. Ce dernier a été confronté sur le 2^{ème} semestre 2013 à des problèmes d'enregistrements et douaniers qui ont retardé l'importation de commandes et différé ses règlements sur le début de l'année 2014.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur montant intégral hors TVA.

Les créances fiscales comprennent le crédit d'impôt recherche de l'année 2013 pour un montant de 399 785 euros encaissé en 2014 et le crédit impôt compétitivité pour 26 863 euros. Les autres créances fiscales sont essentiellement composées de TVA à récupérer.

Au 31 décembre 2013, les créances intragroupe se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	1 730 844	1 553 678
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	238 800
Total comptes courants intragroupe (valeur brute)	1 730 844	1 792 478
Provision sur compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(935 000)	(935 000)
Total comptes courants intragroupe (valeur nette)	795 844	857 478

Le compte courant sur MEDICREA TECHNOLOGIES est créditeur depuis l'exercice 2011 (classé ainsi en dettes financières à moins d'un an à la clôture de l'exercice), les encours de règlement dus par MEDICREA INTERNATIONAL pour ses achats d'implants et d'instruments étant désormais plus importants que les besoins propres de la filiale.

Le compte courant sur MEDICREA TECHNOLOGIES UK a été intégralement remboursé par la filiale au cours de l'exercice.

Les avances et acomptes fournisseurs intègrent le paiement d'une avance de 60 000 dollars dans le cadre d'un contrat de coopération avec une société informatique américaine (voir point 1 du paragraphe J, « Engagements hors bilan »).

Compte tenu de la situation financière de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, le compte courant détenu par MEDICREA INTERNATIONAL fait l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés que la filiale devrait générer.

4. Position de trésorerie

La trésorerie nette évolue comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Disponibilités	988 411	979 602
Valeurs mobilières de placement	153 550	206 565
Trésorerie et équivalents	1 141 961	1 186 167
Concours bancaires courants	-	(40 299)
Trésorerie nette	1 141 961	1 145 868

Les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2013 sont principalement constituées de Sicav en garantie d'une caution bancaire accordée pour paiement de loyers. Les Sicav qui garantissaient un financement obtenu pour racheter des brevets ont été cédées en 2013 concomitamment au remboursement complet des emprunts correspondants.

Contrairement aux deux exercices précédents, les encaissements de l'année 2013 n'enregistrent aucun produit d'augmentation de capital. Le recours aux émissions d'emprunts est également en forte diminution.

Le tableau de trésorerie établi sur la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 met en évidence l'utilisation de la trésorerie sur l'exercice.

5. Echéance des créances

Les échéances des créances se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2013	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	85 867	4 173	81 653	41
Autres créances clients	1 607 651	1 607 651	-	-
Créances sociales	1 850	-	-	1 850
Créances fiscales	583 760	583 760	-	-
Comptes courants intragroupe	1 730 844	-	1 730 844	-
Autres créances	75 974	75 974	-	-
Avances et acomptes fournisseurs	78 495	78 495	-	-
Charges constatées d'avance	161 619	161 619	-	-
Total	4 326 060	2 511 672	1 812 497	1 891

Les produits à recevoir inclus dans les différents postes de l'actif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Créances clients	34 843	67 533
Autres créances	23 918	10 192
Total	58 761	77 725

6. Capitaux propres

6.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice 2013, le capital social est composé de 8 467 505 actions au 31 décembre 2013 d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 1 354 800,80 euros.

Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En Euros	31.12.2013	31.12.2012
Nombre d'actions autorisées	8 467 505	8 458 005
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	8 467 505	8 458 005
Nombre d'actions non encore libérées	-	-
Valeur nominale en euros	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	8 467 505	8 458 005
Nombre d'actions à droit de vote double	2 473 956	2 750 802
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	-	-

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2013, le capital social était composé de 8 458 005 actions pour un montant de 1 353 280,80 euros.

- Le 17 juin 2013, après émission de 3 500 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés français des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration en juin 2011, le capital social est porté à 8 461 505 actions pour un montant de 1 353 840,80 euros.

- Le 25 juin 2013, après émission de 6 000 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés américains des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration en juin 2009, le capital social est porté à 8 467 505 actions pour un montant de 1 354 800,80 euros.

- Le 17 décembre 2013, après émission de 2 000 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés anglais des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration en décembre 2009, le capital social est porté à 8 469 505 actions pour un montant de 1 355 120,80 euros. L'augmentation de capital a bien été constatée dans les comptes au 31 décembre 2013, mais les titres correspondants n'ont été créés qu'en janvier 2014. De ce fait, le nombre de titres composant le capital social au 31 décembre 2013 s'élève à 8 467 505 actions.

6.2 Stock-options et actions gratuites

Faisant suite aux précédentes autorisations données par l'Assemblée Générale du 25 juin 2009 et arrivées à expiration au cours de l'exercice 2012, le 14 juin 2012, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer au profit des salariés des sociétés du Groupe ou de certains d'entre eux d'une part, des options donnant droit soit à la souscription d'actions nouvelles de MEDICREA INTERNATIONAL soit à l'achat d'actions acquises par la société MEDICREA INTERNATIONAL dans les conditions légales, et d'autre part des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois à compter de l'Assemblée Générale du 14 Juin 2012.

Le Conseil d'Administration a fait usage de cette délégation en décembre 2013 en attribuant 10 000 stock-options à un salarié de la filiale américaine.

En cumul, compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2013, le nombre d'actions gratuites et de stocks options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 94 283 (dont 82 483 actions ont été livrées) et 269 732 au 31 décembre 2013.

En 2013, il a été procédé à la livraison aux salariés par émission d'actions nouvelles de 11 500 actions qui avaient été attribuées gratuitement.

6.3 Variation des capitaux propres

Les variations des capitaux propres sur l'exercice s'analysent comme suit :

En euros	01.01.2013	Augmentation	Diminution	31.12.2013
Capital social	1 353 281	1 840	-	1 355 121
Prime de fusion	2 738 619	-	-	2 738 619
Prime d'émission	33 976 098	-	-	33 976 098
Imputation frais augmentation de capital	(2 412 651)	-	-	(2 412 651)
Réserve légale	19 360	-	-	19 360
Réserve d'actions et parts propres	11 895	-	1 840	10 055
Réserves statutaires	208 270	-	-	208 270
Autres réserves	449 244	-	-	449 244
Report à nouveau	(12 406 752)	-	2 661 208	(15 067 960)
Résultat de l'exercice 2012	(2 661 208)	2 661 208	-	-
Résultat de l'exercice 2013	-	-	929 753	(929 753)
Capitaux propres	21 276 156	2 663 048	3 592 801	20 346 403

Les mouvements sur la prime d'émission se résument comme suit :

En euros	Année 2013	Année 2012
Solde au 1^{er} janvier	31 563 447	30 335 433
Augmentation de capital en numéraire	-	1 281 613
Sous total	31 563 447	31 617 046
Imputation des frais d'augmentation de capital	-	(53 599)
Solde au 31 décembre	31 563 447	31 563 447

Les frais liés aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 21 décembre 2000.

6.4 Autres fonds propres

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par OSEO/BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte d'un remboursement de 112 000 euros d'avances conditionnées allouées antérieurement.

7. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Emprunts obligataires	545 000	545 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 305 744	2 584 540
Concours bancaires courants	-	40 299
Intérêts courus bancaires	2 951	3 842
Intérêts courus sur emprunts	14 082	19 124
Groupe et associés	3 435 959	1 536 405
Autres dettes financières	11 495	11 495
Total	6 315 231	4 740 705

Au 31 décembre 2013, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2013 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription de deux nouveaux emprunts sur la période :

- 290 000 euros à taux fixe de 4,8 % auprès de la BPI sur une durée de 2 ans avec un différé de remboursement en capital de 18 mois, dans le cadre du financement du Crédit Impôt Recherche 2013,
- 300 000 euros à taux fixe de 2,95 % auprès d'un organisme bancaire sur une durée de 5 ans, pour financer son besoin en fonds de roulement.

Les dettes financières vis à vis des sociétés du Groupe s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES	1 628 847	1 228 576
Compte courant MEDICREA USA	1 643 066	307 829
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	164 046	-
Groupe et Associés	3 435 959	1 536 405

Par nature de taux, les emprunts auprès des établissements de crédit se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Emprunts à taux fixe	1 720 302	1 481 315
Emprunts à taux variable	585 442	1 103 225
Total	2 305 744	2 584 540

Les deux emprunts à moyen terme à taux variable d'un montant initial de 1,125 million d'euros chacun souscrits en 2009 et 2010 font l'objet d'une couverture de taux.

Le taux d'intérêt moyen de l'année 2013 s'établit à 5,64 % contre 6,15 % au titre de 2012. Cette évolution s'explique notamment par la baisse de l'Euribor 3 mois sur la période, et la souscription en 2013 de deux emprunts à des taux fixes inférieurs au taux moyen.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2013	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	545 000	-	545 000	-
Emprunts auprès établissements de crédit	2 305 744	910 961	1 394 783	-
Intérêts courus bancaires	2 951	2 951	-	-
Intérêts courus sur emprunts	14 082	14 082	-	-
Groupe et associés	3 435 959	164 046	3 271 913	-
Autres dettes financières	11 495	4 293	7 202	-
Total	6 315 231	1 096 333	5 218 898	-

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont garantis par des sûretés données sur certains actifs de la société ou par OSEO/BPI.

8. Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques se décompose comme suit :

En euros	01.01.2013	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31.12.2013
Provisions pour litiges	53 770	-	28 125	25 645	-
Provision pour impôt	133 474	1 921	135 395	-	-
Autres provisions pour charges	15 000	5 493	15 000	-	5 493
Provision pour pertes de change	-	74	-	-	74
Total	202 244	7 488	178 520	25 645	5 567

Les provisions pour litiges concernaient des affaires prud'homales avec d'anciens salariés. La provision pour impôt comptabilisée suite au contrôle fiscal réalisé en 2012 et contestant certaines bases d'évaluation du crédit impôt recherche a été reprise au cours de l'exercice, le redressement notifié par l'Administration ayant été payé.

Les autres provisions pour risques et charges sont à moins d'un an.

9. Dettes fournisseurs et autre dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Dettes fournisseurs	1 981 644	2 143 385
Dettes sociales	431 718	436 389
Dettes fiscales	122 024	103 020
Autres dettes	69 126	312 517
Total autres dettes	622 868	851 926
Total dettes d'exploitation	2 604 512	2 995 311

La diminution des dettes fournisseurs résulte au 31 décembre 2013 de la baisse de l'en-cours vis-à-vis de MEDICREA TECHNOLOGIES suite aux achats du 4^{ème} trimestre 2013 moins importants que ceux du 4^{ème} trimestre 2012.

Fin 2012, les autres dettes comprenaient principalement des avoirs à établir intragroupe.

Au 31 décembre 2013, toutes les dettes d'exploitation sont à moins d'un an.

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Dettes financières	17 033	22 966
Dettes fournisseurs	371 128	191 945
Dettes sociales	273 759	288 366
Dettes fiscales	115 118	91 969
Autres dettes	60 498	309 899
Total	837 536	905 145

COMPTE DE RESULTAT

10. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	2 175 902	8 176 312	10 352 214	2 293 706	7 582 572	9 876 278
Prestations de service	205 865	72 694	278 559	202 339	46 119	248 458
Total chiffre d'affaires	2 381 767	8 249 006	10 630 773	2 496 045	7 628 691	10 124 736

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2013 et 2012 s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012	Var.
MEDICREA USA	2 986 152	2 407 140	+ 24 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	2 293 117	2 391 386	(4) %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	157 506	432 913	(63) %
MEDICREA TECHNOLOGIES	39 401	50 993	(23) %
Total ventes et refacturations intragroupe	5 476 176	5 282 432	+ 4 %
Distributeurs	5 104 033	4 788 904	+ 6 %
Autres	50 564	53 399	(4) %
Chiffres d'affaires	10 630 773	10 124 735	+ 5 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit la réelle activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL, progresse de 6 %. A périmètre constant, sans prise en compte du rattachement du distributeur Belge à compter de mai 2013, il est toutefois en recul de 7 % par rapport à l'exercice précédent. L'activité s'est contractée dans les pays de l'Europe du Sud sous l'effet des réformes des politiques de santé et de la pression sur les prix des dispositifs médicaux. Les ventes sur le marché brésilien, principal débouché de la société avec près de 35 % du chiffre d'affaires hors groupe, sont également en recul sensible suite aux difficultés douanières rencontrées en 2013 par le distributeur pour importer certains produits pourtant homologués depuis de nombreuses années. Les efforts engagés pour développer la présence de la société sur les marchés asiatiques commencent à porter leur fruit, les ventes sur cette zone géographique ayant progressé de 40 % par rapport à 2012, avec la densification progressive du réseau de distribution aux côtés de la Chine et de la Malaisie.

11. Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 0,1 million d'euros en 2013 contre un résultat négatif de 1,2 millions d'euros en 2012. Il intégrait en 2012 les dotations aux provisions sur titres et compte courant de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE pour un total d'un million d'euros.

Les autres éléments du résultat financier sont constitués des intérêts sur les emprunts et des différences positives et négatives de change.

12. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est positif en 2013 liée à la reprise d'une provision pour litige salarial devenu sans objet contre une légère perte en 2012 suite à des rachats d'actions destinées aux salariés et des honoraires sur des affaires de propriété intellectuelle.

Depuis 2012, le résultat sur cessions d'instruments est comptabilisé en exploitation, dans la mesure où celles-ci sont réalisées dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise.

13. Impôt sur les bénéfices

Le crédit impôt recherche de l'exercice 2013 s'élève à 0,4 million d'euros, stable par rapport à 2012 (hors incidence du contrôle fiscal). La société étant déficitaire, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée à ce titre en 2013.

Le déficit cumulé du Groupe fiscal intégré MEDICREA INTERNATIONAL s'élève à 16 449 385 euros. Le montant des charges non déductibles temporairement de MEDICREA INTERNATIONAL s'établit à 23 696 euros au 31 décembre 2013 contre 28 097 euros au 31 décembre 2012.

J/ AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements hors bilan

- *Engagements donnés dans le cadre de crédits moyen terme*

En euros	31.12.2013	31.12.2012
Nantissements de fonds de commerce (1)	4 025 000	4 554 000
Gage instruments financiers (2)	153 550	203 550
Garanties solidaires (3)	700 000	560 000
Créances cédées non échues	137 906	111 285
Gage espèces (4)	22 500	22 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires.

(2) Sicav monétaires garantissant une caution bancaire pour paiement de loyers.

(3) Garanties solidaires de MEDICREA INTERNATIONAL au profit de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE pour un crédit de trésorerie de 300 000 euros (160 000 jusqu'en 2012) et un emprunt moyen terme de 400 000 euros.

(4) Retenues de garanties conservées par OSEO/BPI comme gages espèces lors de la mise en place d'un prêt participatif de 300 000 euros et d'un prêt export de 150 000 euros.

Les emprunts à moyen terme de 1,125 million chacun contractés en décembre 2009 et en juin 2010 comportent les deux clauses d'engagement suivantes :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt

- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Le covenant de dettes financières nettes sur capitaux propres consolidés est bien respecté au 31 décembre 2013. Le covenant sur les dividendes n'est pas applicable à cette même date.

- *Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédit court terme*

En Euros	31.12.2013	31.12.2012
Avals et cautions divers	-	61 057
Contre garanties OSEO (1)	1 387 865	1 566 317

(1) contre-garanties accordées par OSEO/BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur des partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme.

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2013 s'élève à 200 000 euros.

- Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de couverture de taux

Au 31 décembre 2013, la dette à taux variable est constituée essentiellement de 2 emprunts moyen terme de 1,125 millions d'euros chacun mis en place en décembre 2009 et en juin 2010.

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en décembre 2009 ont été couvertes par une opération de CAP à prime nulle et avec barrière activante, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Taux plancher : 1,75 %

Barrière activante : 1,2 %

Cette couverture est arrivée à échéance au 31 décembre 2013.

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en juin 2010 ont été couvertes par une opération de CAP moyennant le paiement de primes lissées, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Montant des primes sur la période de couverture : 2 409 euros

Cette couverture arrivera à échéance en décembre 2014.

- Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de couverture de change

Au cours de l'exercice 2013, les opérations de ventes à terme de dollars mises en place en 2012 sur la période novembre 2012 - avril 2013 ont été débouclées pour 1 257 000 dollars. De nouvelles opérations de ventes à terme ont été contractées au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL, portant sur un montant de 3 750 000 dollars, sur la période de mai 2013 à décembre 2013.

- Autres engagements

1/ Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision. Les conventions collectives applicables ne prévoient pas de disposition particulière en la matière.

2/ La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend MEDICREA INTERNATIONAL (Import/Export) ne fait pas l'objet de versement à une compagnie d'assurance ou de provision. L'engagement correspondant est cependant évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques suivantes :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement

- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 45 % pour les cadres et 39 % pour les non cadres

- taux de revalorisation des salaires : 2 %

- mode de départ : à l'initiative du salarié

- table de mortalité : INSEE TD/TV 2009-2011 par sexe

- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans
- taux d'actualisation : 3,25 %, basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros à la date de l'évaluation, en application de la recommandation du CNC.

Le montant des droits acquis au 31 décembre 2013 s'élève ainsi à 105 837 euros comparé à 82 329 euros au 31 décembre 2012. Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

3/ Le volume d'heures de droit à la formation (DIF) acquis par les salariés de MEDICREA INTERNATIONAL s'élève à 2 788 heures au 31 décembre 2013. La société ne dispose pas du recul statistique nécessaire et n'est par conséquent pas en mesure de chiffrer de façon fiable l'utilisation future qui sera faite de ce droit par les salariés. Compte tenu de la possibilité pour la société d'intégrer l'essentiel du coût du droit à la formation dans son plan de formation générale, aucune provision n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2013.

4/ Au cours de l'exercice 2013, MEDICREA INTERNATIONAL a lancé en coopération avec une société informatique américaine, le développement conjoint d'un logiciel spécifique permettant de concevoir des implants sur mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par MEDICREA INTERNATIONAL pour une durée initiale de 4 ans. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA INTERNATIONAL d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par la société d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat. Ainsi, les redevances dues par MEDICREA INTERNATIONAL au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain.

Les montants déjà versés qui s'élèvent à 60 000 dollars ont été enregistrés en autres créances au 31 décembre 2013 dans les comptes de la société.

2. Effectif

L'effectif par collège et par zone géographique se répartit comme suit :

	31.12.2013	31.12.2012
Cadres	26	24
Agents de maîtrise - Employés	12	11
Total France	38	35

3. Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte 2 dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Mr Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Mr Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur Denys SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la société MEDICREA INTERNATIONAL. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, dont Monsieur Denys SOURNAC est co-gérant, perçoit des honoraires pour les fonctions de Direction Générale de MEDICREA INTERNATIONAL assurée par Monsieur Denys SOURNAC. Ces honoraires sont versés via un contrat d'animation entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2013 pour les travaux effectués par Monsieur Denys SOURNAC s'est élevé à 292 000 euros HT (inchangé par rapport à 2012), auquel s'ajoutent 140 000 euros HT d'honoraires variables liés à l'atteinte en 2013 d'objectifs définis par le Conseil d'Administration.

Mr Denys SOURNAC n'a pas perçu de la société MEDICREA INTERNATIONAL d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2013 (inchangé par rapport à 2012).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, dont il est co-gérant, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat d'animation qui lie les deux sociétés.

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé, au 31 décembre 2013, la somme de 191 314 euros HT à MEDICREA INTERNATIONAL au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO (171 312 euros HT en 2012).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2013 (inchangé par rapport à 2012).

4. Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société ont évolué comme suit :

	Au 31 décembre 2013			Au 31 décembre 2012		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Orchard International (1)	1 727 490	20,40	30,93	1 727 490	20,42	30,20
Denys Sournac	202 054	2,39	3,56	188 000	2,22	3,35
Jean Philippe Caffiero	247 589	2,92	4,37	247 589	2,93	4,27
<u>Autres Administrateurs</u>						
Patrick Bertrand (2)	96 080	1,13	1,14	96 080	1,13	1,01
Christophe Bonnet	52 128	0,62	0,93	52 128	0,62	0,91
Jean Joseph Moreno	22 900	0,27	0,35	22 900	0,27	0,34
Marc Recton	12 500	0,15	0,23	12 500	0,15	0,22
François Régis Ory (2)	96 333	1,14	0,88	96 333	1,14	0,86
Total	2 457 074	29,02 %	42,39 %	2 443 020	28,88%	41,16%

(1) : Actions détenues par Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO par l'intermédiaire de la holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL.

Au 31 décembre 2013, le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile Denys Sournac Company	57,15 %
- Société civile PLG Invest	37,67 %
- Amélie SAS	5,01 %
- Christelle Lyonnet	0,15 %
- Denys Sournac	0,02 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding.

5. Informations relatives aux parties liées

Les soldes des comptes de bilan et du compte de résultat concernant les sociétés avec lesquelles MEDICREA INTERNATIONAL est liée s'établissent comme suit :

En euros	31.12.2013	Dont entreprises liées
Etat des créances		
Participations	21 911 076	21 911 076
Créances clients	1 607 651	677 665
Autres créances	2 632 616	1 730 844
Etat des dettes		
Autres dettes financières	3 447 454	3 447 454
Dettes fournisseurs	1 981 644	1 478 598
Etat des produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	10 630 773	5 496 427
Production immobilisée	1 094 201	91 939
Etat des charges d'exploitation		
Achats consommés et sous-traitance	4 801 659	4 703 907
Autres achats et charges externes	3 599 642	905 477
Autres charges	162 180	26
Etat des produits financiers		
Autres produits financiers	208 587	25 519
Autres charges financières	282 106	76 017

6. Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe.

La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, détenue à hauteur de 70 % n'est pas intégrée. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

K/ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

L/ INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les informations sur les filiales et participations sont détaillées en page 28.

M/ TABLEAU DE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Voir rapport de gestion.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	3 537 845	100 %	11 946 000	8 346 000	-	-	5 715 257	20 333	-
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(465 087)	70 %	105 000	-	1 730 844	300 000	3 412 095	(274 141)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	1 126 505	100 %	2 465 018	2 465 018	-	-	1 378 946	276 585	-
MEDICREA USA	6 314 309	100 %	7 395 058	7 395 058	-	-	12 307 710	1 710 324	-

MEDICREA INTERNATIONAL
Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

CABINET HENRI ROCHE
12, rue Germain
69006 Lyon
S.A.R.L. au capital de € 15.200

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicréa International

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Medicréa International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note C/6 de l'annexe expose les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

CABINET HENRI ROCHE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Henri Roche

ERNST & YOUNG et Autres

A small, stylized handwritten signature in black ink, featuring a circular loop and a short horizontal stroke.

Lionel Denjean



**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU 31 DECEMBRE 2013**



Société Anonyme au capital de 1 355 120,80 euros
Siège social : 14, Porte du Grand Lyon – 01700 NEYRON
393 175 807 RCS BOURG-EN-BRESSE

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 JUIN 2014**

Spécialisé dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation d'implants orthopédiques destinés exclusivement à la chirurgie de la colonne vertébrale, le Groupe MEDICREA évolue sur un marché d'environ 10 milliards de dollars en faible croissance depuis 2010, mais présentant des signes tangibles de reprise depuis le second semestre 2013.

Le marché a subi depuis 2010 les contrecoups de la crise financière et économique particulièrement aux Etats-Unis et en Europe, dans un contexte général de réforme des politiques de santé. La pression sur les prix orchestrée par les hôpitaux, la réduction des bases de remboursements à l'initiative des gouvernements, des organismes de sécurité sociale, des assurances et des mutuelles et le durcissement des procédures d'homologation des dispositifs médicaux ont pesé sur le développement du marché.

Malgré ces éléments temporairement défavorables, la mise en place de taxes spécifiques sur les ventes de dispositifs médicaux (Etats-Unis principalement) et le renforcement des réglementations sur la transparence des avantages accordés aux professionnels de santé (notamment aux Etats-Unis par le Sunshine Act et en France par la loi Bertrand), les opérations financières ont redémarré en 2013 avec plusieurs regroupements d'entreprises aux Etats-Unis et l'introduction en bourse (Nasdaq et Alternext) de plusieurs sociétés intervenant sur des segments très spécialisés de la colonne vertébrale.

Stimulé par 1/ l'évolution des facteurs démographiques notamment le vieillissement de la population et l'accès aux soins dans les pays dits émergent d'une classe moyenne dont les exigences augmentent fortement, 2/ l'évolution des techniques chirurgicales grâce à la réduction des temps opératoires et le développement des chirurgies moins invasives, le marché devrait retrouver à moyen terme un taux de croissance soutenu. La progression du nombre d'opérations instrumentées (supérieur à 3 millions dans le monde en 2013) devrait se développer à un rythme de 5 % par an, entraînée par le moteur que représente l'innovation.

MEDICREA se distingue singulièrement par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Bénéficiant d'une notoriété croissante et entretenant des relations privilégiées avec des chirurgiens visionnaires et créatifs, les produits brevetés et développés par MEDICREA apportent de nouvelles fonctionnalités et solutions chirurgicales moins invasives tout en étant

plus rapides et plus faciles à mettre en œuvre que les techniques traditionnelles, notamment pour toutes les chirurgies complexes de la colonne vertébrale de l'adolescent et de l'adulte.

Le développement de la société est porté par le triple objectif suivant : améliorer le confort opératoire du praticien, diminuer les temps d'intervention et soulager durablement le patient, grâce à une expertise unique.

MEDICREA s'est introduit en Bourse sur le marché Alternext en juin 2006 par augmentation de capital faisant appel public à l'Épargne, et a réalisé plusieurs autres opérations de renforcement des fonds propres sur la période 2008-2012. Au total, le Groupe a levé près de 30 millions d'euros consacrés à la mise en place d'une équipe de recherche et de développement, probablement la plus importante d'Europe dans son secteur d'activité, à l'élargissement de la gamme de produits conçus à partir de matériaux et de procédés inédits, et à la création de filiales autonomes de distribution sur des marchés clefs (Etats-Unis, France et Grande Bretagne).

MEDICREA a multiplié par 4 son chiffre d'affaires depuis son introduction en bourse, ce dernier s'élevant à presque 23 millions d'euros en 2013, grâce aux investissements importants consacrés à la recherche et développement (représentant en montants décaissés 13 % des ventes en moyenne sur le 5 dernières années) qui ont permis de lancer des produits innovants améliorant le confort opératoire des praticiens, diminuant les temps opératoires d'intervention et soulageant durablement le patient. Sur la même période, l'effectif a presque quadruplé pour atteindre 120 personnes au cours du 1^{er} trimestre 2014.

Les résultats de MEDICREA se sont fortement améliorés en 2013 grâce au développement de l'activité aux Etats-Unis générant des marges brutes élevées, et à l'optimisation des processus et capacités de production de l'usine de la Rochelle. Le Groupe évolue désormais au-dessus de son point mort d'exploitation, et génère une trésorerie positive. Le résultat net est bénéficiaire pour la première fois depuis l'introduction en bourse. En misant notamment sur son agilité et sa souplesse qui lui permettent d'afficher l'une des plus belles réactivités du secteur, le Groupe ambitionne de continuer à croître plus vite que ses concurrents et dégager de façon pérenne un résultat bénéficiaire.

Conformément à la loi et aux statuts, il est rendu compte dans ce rapport de la situation et de l'activité du Groupe MEDICREA et de la société MEDICREA INTERNATIONAL durant l'exercice clos le 31 décembre 2013. Les comptes annuels consolidés et sociaux de l'exercice sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1 - PERIMETRE DU GROUPE

Le Groupe distribue ses produits dans une trentaine de pays au travers d'un réseau de commercialisation constitué de sociétés et d'agents indépendants. Afin de mieux maîtriser son organisation de distribution, renforcer la portée des messages techniques et marketing à destination des établissements de santé et des chirurgiens, et conserver une part plus importante de sa marge brute, le Groupe dispose de filiales de commercialisation sur trois marchés clefs constitués des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni.

Au 31 décembre 2013, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :

MEDICREA INTERNATIONAL



- MEDICREA INTERNATIONAL, siège du Groupe, basée à Neyron à proximité de Lyon, regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe.

- MEDICREA TECHNOLOGIES, basée à La Rochelle, assure la fabrication exclusive des implants et instruments rachidiens distribués par les sociétés de commercialisation du Groupe.

- MEDICREA TECHNOLOGIES UK, basée à Cambridge, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement au Royaume Uni.

- MEDICREA USA, basée à New York, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement aux Etats-Unis.

- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, basée à Neyron, assure la distribution des produits du Groupe en France et en Europe Francophone.

Un tableau recensant les principales informations chiffrées des filiales et participations est joint en Annexe 1.

2 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 Activité de la société et marché

Il existe deux grands types de chirurgie instrumentée de la colonne vertébrale :

- la fusion rachidienne, qui consiste à corriger la partie instable de la colonne en reliant les vertèbres entre elles par des implants (vis, tiges, crochets) et en retirant dans certains cas le disque cervical ou lombaire endommagé pour le remplacer par des cages maintenues entre les vertèbres par des plaques ;

- la non fusion rachidienne, qui permet notamment dans les cas où les disques intervertébraux abîmés sont remplacés par des disques artificiels ou prothèses, de conserver une certaine mobilité en évitant le recours à la fusion des vertèbres.

Ces techniques sont évoquées plus en détail au paragraphe 5 consacré aux activités en matière de recherche et de développement.

Le marché de la colonne vertébrale est fortement concentré, les dix premières sociétés, toutes américaines, contrôlant près de 80 % du marché mondial (Medtronic, Depuy/Synthes, Stryker, Nuvasive, Orthofix, Globus Medical, Zimmer, Biomet, Alphatec et Integra).

Ces grands acteurs offrent une large gamme de produits commercialisés dans le monde entier grâce à d'importantes forces de vente, mais font face à une érosion de leur part de marché au profit de concurrents de taille moyenne essentiellement centrés sur les États-Unis et bien positionnés pour pénétrer des segments spécifiques, ou de sociétés de plus petites tailles, dont MEDICREA, indépendantes et qui font de l'innovation le cœur de leur stratégie.

Au sein de ce marché, les implants de fusion représentent environ 75 % des ventes. Le segment de la non fusion, secteur que le Groupe estime prometteur, représente une part encore très limitée du marché (5 %) mais devrait connaître les taux de croissance les plus importants dans les années à venir. Les autres technologies (stimulation vertébrale, thérapies thermales, etc...) représentent le solde du marché, soit environ 20 %.

Le marché se développe sous l'influence des facteurs suivants :

- vieillissement de la population et évolution des modes de vie ;
- développement de l'obésité ;
- part croissante des opérations instrumentées ;
- évolution des techniques chirurgicales et développement des modes opératoires mini-invasifs.

Le Groupe fabrique et commercialise une gamme d'implants et d'instruments destinés à la chirurgie de la colonne vertébrale, s'adressant aux marchés de la fusion et de la non fusion rachidienne, composée des produits suivants :

- un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, PASSLP®, complété par des innovations majeures lancées récemment notamment : PASSMIS®, LIGAPASS® et PASSOCT®
- une gamme de cages intersomatiques cervicales et lombaires,
- une gamme d'agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire,
- une prothèse de disque cervical particulièrement innovante, GRANVIA®C, ainsi qu'une version lombaire en cours de développement, GRANVIA®L.

2.2 Contexte général, faits significatifs et environnement économique

Les points essentiels caractérisant l'exercice 2013 se résument comme suit :

2.2.1 Marché et environnement

==> Persistance des pressions sur les prix (hôpitaux), sur les conditions de remboursement (organismes de sécurité sociale et mutuelles) et sur les autorisations de mise sur le marché des dispositifs médicaux (FDA et autres agences) ;

==> Réformes majeures des politiques de santé notamment en Europe, qui perturbent le fonctionnement du marché et gèlent les investissements ;

==> Entrée en application du Sunshine Act (Etats-Unis) et de la loi Bertrand (France) sur la transparence des avantages accordés aux professionnels de santé ;

==> Nombreuses introductions en Bourse sur Alternext et sur le Nasdaq de sociétés spécialisées sur des segments spécifiques du marché de la colonne vertébrale.

2.2.2 Activité et résultats

- ⇒ Chiffre d'affaires de 22,9 millions d'euros en progression de 11 % par rapport à 2012, malgré un effet de change défavorable de 0,4 millions d'euros
- ⇒ Hausse de 25 % des ventes sur le marché américain, représentant désormais 55 % de l'activité du Groupe
- ⇒ Amélioration de la marge brute de 2 points à 80 % du chiffre d'affaires, grâce au développement de l'activité aux Etats-Unis et la poursuite de la baisse des coûts de fabrication par la reprise en interne d'opérations antérieurement sous-traitées et à l'investissement dans de nouveaux équipements industriels plus performants
- ⇒ Augmentation de 100 % à 4,4 millions d'euros du résultat opérationnel avant amortissements et provisions (EBITDA), par rapport à 2012
- ⇒ Résultat opérationnel avant paiement en actions en forte hausse à 1,5 millions d'euros contre une perte de 0,5 million d'euros en 2012
- ⇒ Résultat net pour la première fois positif
- ⇒ Dégagement d'une trésorerie positive liée aux opérations d'exploitation de 4,1 millions d'euros
- ⇒ Stabilisation du point mort d'exploitation à 5 millions d'euros de chiffre d'affaires par trimestre

2.2.3 Homologation et lancement de nouveaux produits

==> Marquage CE et homologation FDA :

- des systèmes de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et de fixation par lien souple LIGAPASS® et LIGAPASS®LP pour les indications de scoliose idiopathique chez l'adolescent ;
- des systèmes de fixation occipito-cervicale PASSOCT® permettant d'étendre les montages jusqu'à la base du crâne ;
- de nouveaux composants au sein de la plateforme technologique PASS (connexion iliaque pluri-axiale, extension de reprise) permettant de traiter les indications de grandes déformations ;

==> Prélancement commercial du PASSOCT® sur les marchés US, France et UK ;

==> Clôture des phases de « limited release » en vue du lancement commercial définitif :

- du PASSMIS®, système thoraco-lombaire mini invasif permettant de manipuler et stabiliser les vertèbres à distance par abord percutané ;
- de l'implant STABOLT®, plaque antérieure lombaire optimisant le design anatomique et la stabilisation biomécanique.

==> Industrialisation de l'IMPIX ALIF SA®, cage antérieure « stand alone » en vue de son lancement commercial sur le 2^{ème} trimestre 2014. Ce système complète la plateforme de produits destinés au traitement des pathologies dégénératives lombaires permettant d'offrir au sein d'une instrumentation commune deux solutions techniques complémentaires.

==> Mise sur le marché d'une offre d'implants sur mesure à compter du 1^{er} trimestre 2014.

2.2.4 Recherche et développement

==> Poursuite d'un programme de développement de nouveaux produits toujours aussi soutenu avec un focus sur les indications chirurgicales complexes de la colonne vertébrale ;

==> Propriété intellectuelle : dépôt de 11 demandes de brevets nationaux et internationaux et obtention de 14 brevets (France, Europe et Etats-Unis) renforçant principalement les gammes PASS, JAWS et GRANVIA ;

==> Poursuite de l'étude clinique multicentrique GRANVIA®C européenne et de l'étude clinique internationale PASSLP® des déformations de l'adulte.

2.2.5 Organisation

==> Inspection FDA en juin 2013 des sites de La Rochelle et de Lyon passée avec succès ;

==> Poursuite du déploiement des équipes commerciales aux Etats-Unis où MEDICREA USA compte désormais plus de 30 salariés.

2.2.6 Financement

==> Mise en place d'emprunts moyen terme pour un total de 650 000 euros pour financer le besoin en fonds de roulement et le crédit impôt recherche (BPI) ;

==> Acquisition de 300 000 euros d'équipements industriels par voie de location financement.

2.3 Examen des états financiers et commentaires

Les états financiers au 31 décembre 2013 sont établis conformément aux normes comptables internationales en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces normes comprennent les IAS (International Accounting Standards), les IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations SIC (Standing Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Interpretation Committee) s'y rapportant.

2.3.1 Compte de résultat consolidé (normes IFRS)

Le compte de résultat consolidé synthétique se présente comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Chiffre d'affaires	22 856	20 680
Coût des ventes	(4 569)	(4 570)
Marge brute	18 287	16 110
Frais de recherche et de développement	(1 267)	(1 326)
Frais de commercialisation	(8 791)	(8 485)
Commissions sur ventes	(2 374)	(2 308)
Frais administratifs	(4 324)	(4 144)
Résultat opérationnel courant	1 531	(153)
Autres produits et charges opérationnels	-	(378)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	1 531	(531)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(92)	(262)
Résultat opérationnel après paiement en actions	1 439	(793)
Coût de l'endettement	(171)	(171)
Autres (charges) / produits financiers	20	60
(Charges) / produits d'impôts	(895)	(304)
Résultat net consolidé	393	(1 208)
Résultat groupe	470	(1 151)
Résultat hors groupe	(77)	(57)

MEDICREA a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires annuel de 22,9 millions d'euros en hausse de 11 % par rapport à 2012 malgré un effet de change défavorable de 0,4 million d'euros. Le développement des réseaux de ventes directs et indirects aux Etats-Unis permet de diffuser plus largement la gamme d'implants de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses dernières innovations orientées principalement sur les chirurgies complexes du rachis chez l'adulte et l'adolescent auprès des chirurgiens. Le Groupe a maintenu un taux de croissance positif sur l'ensemble de ses marchés, hormis l'Europe du Sud fortement pénalisée par les baisses tarifaires imposées par les réformes des systèmes de santé public, avec notamment une croissance de 25 % des ventes aux Etats-Unis par rapport à 2012.

Les trois filiales de distribution directe aux hôpitaux et aux cliniques (MEDICREA USA, MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE et MEDICREA TECHNOLOGIES UK) génèrent 75 % du chiffre d'affaires consolidé 2013 (73 % en 2012).

L'ensemble des dispositifs implantables qui composent la plateforme technologique PASSLP® représente désormais près de 86 % des ventes du Groupe (80 % en 2012).

Depuis le 2^{ème} semestre 2013, la marge brute a dépassé le seuil de 80 %, sous l'effet de l'augmentation des ventes aux Etats-Unis et de l'amélioration continue de la productivité industrielle dans l'unité de fabrication de la Rochelle. En 2012, la marge brute représentait 78 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe continue d'investir fortement en recherche et développement. En 2013, Les principaux frais engagés ont porté sur :

- le développement de la gamme PASSLP® notamment pour sa version mini-invasive implantable en percutané (PASS MIS®), son système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples (LIGAPASS®), et son dispositif de traitement des pathologies occipito-cervicales de la base du crâne au rachis thoracique (PASSOCT®),
- l'élargissement de la gamme de prothèses de disque GRANVIA® avec une version lombaire,
- le développement d'un implant de corporectomie radio transparent (CARYATID) et d'une plaque lombaire antérieure (STABOLT®),
- la mise au point d'une innovation majeure permettant de proposer des implants sur mesure aux patients, et qui sera déployée à grande échelle à compter de 2014.

Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice après inscription à l'actif des dépenses devant être capitalisées (1 million d'euros) et imputation du crédit impôt recherche s'élève à 1,27 million d'euros (1,33 million d'euros en 2012) y compris 0,84 million d'euros de dotation aux amortissements concernant les frais de recherche activés (0,72 million d'euros en 2012).

Le Groupe est parvenu à abaisser son point mort d'exploitation en 2013 en maîtrisant ses frais de structure tout en investissant de façon ciblée dans certains postes.

Les frais de commercialisation, dont la composante « salaires et charges » représente environ 55 % du total, progressent de 4 % par rapport à 2012, suite au renforcement des équipes de ventes au sein des filiales, et l'instauration d'une taxe sur les ventes de dispositifs médicaux aux Etats-Unis à compter du 1^{er} janvier 2013. Les autres dépenses significatives (marketing, publicité et communication) n'ont que sensiblement augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Les commissions sur ventes concernent exclusivement MEDICREA USA. Elles sont proportionnelles au chiffre d'affaires et rémunèrent le travail commercial des agents utilisés par la société afin de la représenter auprès des hôpitaux et chirurgiens utilisateurs. Elles n'augmentent que légèrement par rapport à 2012, compte tenu de la progression des ventes réalisées en direct et de l'affaiblissement du dollar par rapport à l'euro.

Les frais administratifs principalement composés de salaires et de charges progressent de 4% par rapport à 2012. Ils intègrent un honoraire variable basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat et versé pour la première fois dans le cadre des prestations de direction.

La hausse de l'activité en 2013, associée à la maîtrise des charges d'exploitation ont permis d'abaisser le point mort d'exploitation à 5 millions d'euros de ventes par trimestre et d'afficher un résultat opérationnel courant nettement positif de 1,5 million d'euros contre une perte de 0,1 million d'euros en 2012.

Les autres produits et charges opérationnels en 2012 comprenaient essentiellement des honoraires engagés pour la mise en place d'accords et/ou de partenariats stratégiques visant à valoriser certains produits innovants, sans concrétisation à ce stade.

Le résultat opérationnel avant paiement en actions se redresse fortement en 2013 en devenant positif pour la première fois à 1,5 million d'euros, contre une perte de 0,5 million d'euros en 2012. Le développement du Groupe passe par la mise en place, sur les marchés où ses filiales assurent la distribution en direct, de nombreux kits d'instruments et d'implants destinés aux hôpitaux et cliniques, qui font l'objet d'amortissements et de provisions et interviennent de façon significative dans la formation du résultat. Avant prise en compte de ces charges, le résultat opérationnel 2013 (EBITDA) ressort à 4,4 millions contre 2,2 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Les charges de personnel liées aux paiements en actions sont détaillées dans le paragraphe 7 du rapport de gestion sur les comptes sociaux. Elles correspondent au coût des stock-options et des actions gratuites attribuées aux salariés du Groupe, étalées sur les périodes d'acquisition et de conservation.

Le coût de l'endettement est stable par rapport à l'exercice précédent, le taux d'intérêts moyen s'établissant à 5,21 % en 2013 comparé à 5,72 % en 2012. Cette évolution s'explique notamment par la baisse de l'Euribor 3 mois sur la période, et la souscription en 2013 de deux emprunts à des taux fixes très inférieurs au taux moyen.

Le résultat net est également positif pour la première fois en 2013 après prise en compte de la charge d'impôts différés liée principalement à l'utilisation de déficits reportables antérieurement enregistrés à l'actif du bilan de la filiale américaine. Le Groupe ne paie pas encore d'impôt sur les sociétés et dispose pour ses filiales françaises intégrées fiscalement d'une réserve de 17 millions de pertes reportables non constatées dans ses états financiers.

Conformément au mode de présentation choisi lors du passage aux IFRS, le crédit impôt recherche est comptabilisé en moins des dépenses de recherche et de développement (respectivement 0,5 et 0,4 million d'euros pour les exercices 2013 et 2012).

2.3.2 Bilan consolidé (normes IFRS)

L'analyse du bilan consolidé fait ressortir les grandes tendances suivantes :

En milliers d'euros	Total IFRS 31.12.2013	Total IFRS 31.12.2012
Ecarts d'acquisition	2 420	2 420
Immobilisations incorporelles	3 650	3 615
Immobilisations corporelles	3 474	3 342
Immobilisations financières	349	349
Impôts différés	233	959
TOTAL ACTIFS NON COURANT	10 126	10 684
Stocks et en-cours	5 102	5 522
Clients et comptes rattachés	3 383	3 009
Autres actifs courants	1 447	1 435
Autres actifs financiers courants	-	15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 839	1 446
TOTAL ACTIFS COURANT	11 771	11 427
TOTAL ACTIF	21 897	22 111

En milliers d'euros	Total IFRS 31.12.2013	Total IFRS 31.12.2012
Capital	1 355	1 353
Primes d'émission, de fusion et d'apport	34 302	34 302
Réserves consolidées	(23 047)	(21 696)
Résultat Groupe de l'exercice	471	(1 151)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	13 081	12 808
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	(141)	(63)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 940	12 745
Avances conditionnées	573	701
Provisions non courantes	233	309
Impôt différé passif	218	151
Dettes financières long terme	2 395	2 696
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	3 419	3 857
Provisions courantes	99	202
Dettes financières court terme	1 573	1 573
Autres passifs financiers courants	1	9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 276	2 252
Autres passifs courants	1 589	1 473
TOTAL PASSIFS COURANTS	5 538	5 509
TOTAL PASSIF	21 897	22 111

- Variation de l'actif non courant

La variation des immobilisations incorporelles s'explique principalement par l'inscription à l'actif des coûts de recherche et développement se rapportant à des projets individualisés et ayant de très sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation pour le Groupe.

Les principaux frais engagés en 2013 et mouvements intervenus sur ces postes sont détaillés au paragraphe 2.3.1 consacré à l'analyse des variations du compte de résultat.

La valeur nette des immobilisations reste stable par rapport à l'exercice précédent. Les principales variations de l'exercice 2013 résultent :

- de l'achat d'un tour à commande numérique destiné à améliorer la capacité de production de l'usine de La Rochelle en remplacement de deux anciens équipements vendus,
- de l'augmentation du nombre de kits d'instruments consignés auprès des hôpitaux et cliniques, notamment avec le développement de l'activité dans de nouveaux pays et l'approvisionnement en nouveaux produits. Ces instruments qui ne font pas l'objet de ventes sont considérés comme des actifs immobilisés et sont amortis sur une durée de trois ans,
- des cessions de matériel informatique et de bureau correspondant à des mises au rebut d'actifs totalement amortis, remplacés la plupart du temps par du matériel neuf et plus performant,
- de l'acquisition d'installations et d'agencements sur les différents sites d'exploitation.

Le Groupe comptabilise des impôts différés actifs sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où celles-ci sont récupérables dans un horizon de 5 ans au plus. La baisse des impôts différés actifs par rapport à l'exercice précédent est principalement liée à l'utilisation par MEDICREA USA et MEDICREA TECHNOLOGIES UK de leurs déficits fiscaux, les variations d'impôts différés liées aux écritures de consolidation n'ayant qu'un impact limité.

- Variation de l'actif courant

En valeur nette, le stock baisse de 8 % par rapport à l'exercice précédent sous l'effet des dotations aux provisions pour dépréciation destinées notamment à prendre en compte les risques d'obsolescence sur les tailles extrêmes dont la consommation est faible. En valeur brute, le stock est quasiment stable par rapport à 2012 dans un contexte de progression des ventes et de lancement de nouveaux produits. Le Groupe poursuit les actions visant à améliorer les processus industriels pour réduire les délais de production, et à optimiser les taux d'utilisation des implants mis à disposition des établissements de santé.

Le solde clients progresse en valeur absolue, mais le délai moyen d'encaissement des créances s'établit à 49 jours au 31 décembre 2013, contre 58 jours à la clôture de l'exercice précédent. L'amélioration aurait pu être encore meilleure si le distributeur au Brésil n'avait pas été confronté sur le 2^{ème} semestre 2013 à des problèmes d'enregistrements et douaniers qui ont retardé l'importation de commandes et différé ses règlements sur le début de l'année 2014.

Les autres actifs courants restent stables et comprennent principalement le crédit d'impôt recherche, le crédit d'impôt compétitivité et emploi, la TVA à récupérer et des charges constatées d'avance.

Contrairement aux deux exercices précédents, les encaissements de l'année 2013 n'enregistrent aucun produit d'augmentation de capital. Le recours aux émissions d'emprunts est également en forte diminution. Le renforcement de la trésorerie nette s'inscrit dans le prolongement de l'amélioration de la rentabilité du Groupe.

- Variation des capitaux propres

Suite aux opérations réalisées au cours de l'exercice 2013, le capital social est composé de 8 467 505 actions au 31 décembre 2013 comparativement à 8 458 005 actions au 31 décembre 2012. Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau de rapprochement des capitaux propres rattaché aux états financiers au 31 décembre 2013.

- Variation des passifs non courants

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par OSEO/BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice 2012 résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au titre de l'exercice 2013.

Au 31 décembre 2013, les provisions non courantes traduisent l'évaluation des droits acquis par le personnel des filiales françaises dans le cadre des régimes d'indemnités de fin de carrière. Lors de l'exercice précédent, elles prenaient également en compte un redressement d'impôt portant sur la détermination du crédit impôt recherche dans le cadre d'un contrôle fiscal.

- Variation des dettes financières

Les dettes financières ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Emprunt obligataire	545	545
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 471	2 791
Locations financement	540	455
Locations financières	49	67
Concours bancaires courants	200	240
Factoring	138	111
Autres dettes financières	25	61
Total	3 968	4 270
- dont à moins d'un an	1 573	1 573
- dont à plus d'un an	2 395	2 697

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2013 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription de deux nouveaux emprunts sur la période :

- 350 000 euros à taux fixe de 4,8 % auprès de la BPI sur une durée de 2 ans, avec un différé de remboursement en capital de 18 mois, dans le cadre du pré-financement du crédit impôt recherche 2013,

- 300 000 euros à taux fixe de 2,95 % auprès d'un organisme bancaire sur une durée de 5 ans, pour financer le besoin en fonds de roulement.

Les immobilisations financées sous forme de locations financement augmentent suite à l'acquisition d'un nouveau centre d'usinage à commande numérique. Les en-cours liés aux locations financières diminuent, plusieurs contrats arrivés à échéance en 2013 n'ayant pas fait l'objet de renouvellement.

Fin 2012, les autres dettes financières étaient essentiellement constituées d'une assurance prospection Coface mise en place dans le cadre du développement sur le marché algérien et entièrement remboursée en 2013.

- Variation des dettes fournisseurs et autres passifs courants

Les provisions courantes concernent un litige prud'homal et les charges afférentes avec un ancien salarié.

Les dettes fournisseurs restent stables par rapport à 2012.

L'augmentation des autres passifs courants résulte principalement de la variation des dettes sociales liée à la prise en compte de bonus et d'honoraires variables dans le cadre de l'atteinte d'objectifs de chiffres d'affaires et de résultat.

3 - EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le marché de la colonne vertébrale a pris progressivement la mesure des réformes des systèmes publics de santé. Les conditions devraient donc s'améliorer en 2014 principalement pour les sociétés qui, comme MEDICREA, placent l'innovation au cœur de leur stratégie d'expansion.

L'exercice 2013 a marqué un tournant dans l'histoire du Groupe, avec la publication de ses premiers résultats positifs et MEDICREA entend poursuivre son développement en 2014 sur la base de ces fondamentaux. Parallèlement aux investissements en recherche et développement qui continueront à augmenter proportionnellement à la croissance des ventes, le Groupe allouera de manière plus offensive en 2014 et en 2015 une large partie des ressources procurées par l'accroissement de son activité, à son développement aux Etats-Unis, à l'ouverture d'au moins une nouvelle filiale de commercialisation en Europe (Allemagne) et à la mise en place d'accords de distribution en Asie, au Moyen Orient et dans les pays de l'Europe de l'Est.

Sur le premier trimestre 2014, MEDICREA devrait réaliser un chiffre d'affaires de 5,4 millions d'euros en légère croissance par rapport au premier trimestre 2013, toutefois ralentie par des difficultés d'importation (désormais résolues) rencontrées par son plus important distributeur au Brésil et par un redémarrage progressif de l'activité en Europe. Le renforcement des équipes commerciales aux Etats-Unis et en France, ainsi que les nouveaux recrutements réalisés pour consolider l'équipe internationale des ventes, produiront pleinement leurs effets sur le deuxième semestre 2014.

Le Groupe lance par ailleurs une innovation produit majeure et unique au niveau mondial, UNiD, solution incluant une application logicielle et une cellule d'assistance en temps réel permettant aux chirurgiens d'analyser, de planifier, de dessiner et de commander en amont des chirurgies les tiges sur mesure pré-courbées d'ostéosynthèse permettant de restaurer précisément l'équilibre sagittal spécifique à chaque patient.

Cette innovation devrait lui permettre de franchir un nouveau cap et d'accélérer la croissance des ventes, principalement aux Etats-Unis.

Sur le long terme, le Groupe entend :

- renforcer son ancrage sur le marché américain
- renforcer son positionnement de spécialiste des chirurgies complexes de l'adulte et de l'adolescent
- poursuivre le développement international par la création de filiales sur les marchés clefs (Allemagne) et la recherche de nouveaux distributeurs (Chine, Japon, Moyen Orient, Pays de l'Europe de l'Est)
- afficher le meilleur taux de croissance du secteur
- générer un résultat opérationnel récurrent entre 5 et 10 % du chiffre d'affaires et un EBITDA entre 15 et 20 %
- accroître la capitalisation boursière en misant plus sur la croissance et la différenciation par l'innovation que sur la rentabilité

4 - INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les résultats sociaux des filiales et commentaires significatifs sur l'activité de l'exercice 2013 sont exposés ci-dessous :

- MEDICREA INTERNATIONAL SA

En milliers d'euros	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires	10 631	10 125	9 699
Résultat d'exploitation	(1 159)	(1 835)	(1 915)
Résultat financier	(74)	(1 156)	1 892
Résultat exceptionnel	27	(53)	279
Résultat net	(930)	(2 661)	459
Effectif en nombre (hors stagiaires)	38	35	35

MEDICREA INTERNATIONAL est la société mère du Groupe MEDICREA. Elle commercialise ses produits par un réseau de filiales de distribution ainsi que via des distributeurs indépendants dans une trentaine de pays.

MEDICREA USA, MEDICREA TECHNOLOGIES UK et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE s'approvisionnent directement et exclusivement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL.

MEDICREA INTERNATIONAL réalise la quasi totalité de ses achats auprès de MEDICREA TECHNOLOGIES, usine de production du Groupe, basée à La Rochelle.

L'évolution du chiffre d'affaires de MEDICREA INTERNATIONAL par clients entre 2013 et 2012 s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012	Var.
MEDICREA USA	2 986	2 407	+ 24 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	2 293	2 391	(4) %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	158	433	(63) %
MEDICREA TECHNOLOGIES	39	51	(23) %
Total ventes et refacturations intragroupe	5 476	5 282	+ 4 %
Ventes distributeurs	5 104	4 790	+ 6 %
Autres	51	53	+ 2 %
Chiffres d'affaires	10 631	10 125	+ 5 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit la réelle activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL, progresse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, à périmètre constant, sans prise en compte du rattachement depuis mai 2013 à MEDICREA INTERNATIONAL du distributeur Belge jusqu'alors géré par MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, il est en recul de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

L'activité s'est contractée dans les pays de l'Europe du Sud sous l'effet des réformes des politiques de santé et de la pression sur les prix des dispositifs médicaux. Les ventes sur le marché brésilien, principal débouché hors filiales de la société sont également en recul sensible suite aux difficultés douanières rencontrées en 2013 par le distributeur pour importer certains produits pourtant homologués depuis de nombreuses années. Les efforts engagés pour développer la présence de la société sur les marchés asiatiques commencent à porter leur fruit, les ventes sur cette zone géographique ayant progressé de 40 % par rapport à 2012, avec la densification progressive du réseau de distribution aux côtés de la Chine et de la Malaisie.

La marge brute progresse, s'établissant à 47 % du chiffre d'affaires en 2013, contre 44 % en 2012, dans le sillage de l'augmentation des ventes réalisées avec MEDICREA USA, marché sur lequel MEDICREA INTERNATIONAL génère sa plus forte marge. Pour l'activité distributeurs uniquement, la marge brute s'établit à 51 % en 2013, contre 53 % en 2012 et traduit la pression sur les prix et le rattachement à MEDICREA INTERNATIONAL de l'activité du distributeur en Belgique géré jusqu'alors par MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE.

Les autres achats et charges externes augmentent par rapport à 2012, suite à la prise en compte d'honoraires variables versés à la holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL dont Mr Denys SOURNAC est le gérant, liés à l'atteinte en 2013 d'objectifs définis par le Conseil d'Administration.

Le poste salaires est en hausse en 2013 suite aux embauches réalisées pour étoffer différents services. En 2012, les charges sociales intégraient une régularisation d'intéressement pour environ 50 000 euros.

L'augmentation des dotations aux amortissements est directement liée aux frais de recherche et développement inscrits à l'actif du bilan et amortis sur 5 ans.

Les dotations aux provisions qui concernent principalement les stocks intégraient en 2012 une provision pour impôt de 133 474 euros dans le cadre d'un contrôle fiscal dont les redressements ont été notifiés en 2012 et réglés en 2013.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le résultat d'exploitation 2013 est négatif de 1,1 million d'euros contre une perte de 1,8 million d'euros en 2012.

Le résultat financier est légèrement négatif en 2013 contre une perte de 1,2 million d'euros en 2012 où il comprenait des dotations aux provisions sur titres et compte courant de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE pour respectivement 105 000 et 935 000 euros. Les autres éléments du résultat financier sont constitués des intérêts sur les emprunts et des différences positives et négatives de change.

Le résultat exceptionnel est positif en 2013 lié principalement à une reprise sur provision devenue sans objet, contre une perte de 53 000 euros en 2012 suite à des rachats d'actions pour livraison aux salariés dans le cadre des plans d'attribution approuvés par le Conseil d'Administration et d'honoraires sur des affaires de propriété intellectuelle.

Le crédit impôt recherche de l'exercice 2013 s'élève à 0,4 million d'euros compensé par la régularisation du crédit impôt recherche des années 2008 à 2010 consécutivement au redressement fiscal. La société étant déficitaire, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée à ce titre en 2013.

Au cours du dernier trimestre 2013, MEDICREA INTERNATIONAL a conclu un partenariat en coopération avec une société informatique américaine, pour le développement conjoint d'un logiciel spécifique permettant de concevoir des implants sur mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par le Groupe MEDICREA. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA INTERNATIONAL d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par MEDICREA INTERNATIONAL d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat. Ainsi, les redevances dues par MEDICREA au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain.

- MEDICREA TECHNOLOGIES SAS

En milliers d'euros	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires	5 715	7 031	7 862
Résultat d'exploitation	(61)	688	646
Résultat financier	16	16	(4)
Résultat exceptionnel	2	28	170
Résultat net	20	784	854
Effectif en nombre (hors stagiaires)	26	26	25

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2013 et 2012 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012	Var.
MEDICREA INTERNATIONAL	5 040	6 189	(18) %
Centre de réparations	602	708	(15) %
Autres	73	134	(45) %
Chiffres d'affaires	5 715	7 031	(18) %

Hormis les clients du centre de réparation qui restent facturés directement, MEDICREA TECHNOLOGIES a pour seul client MEDICREA INTERNATIONAL, les filiales de distribution MEDICREA USA, MEDICREA TECHNOLOGIES UK et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE s'approvisionnant directement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL.

Le chiffre d'affaires de MEDICREA TECHNOLOGIES vers MEDICREA INTERNATIONAL diminue sensiblement de 18% par rapport à 2012. Cette baisse est la conséquence directe des politiques de maîtrise des stocks dans les filiales de distribution du Groupe, qui ont contribué à réduire les besoins en approvisionnements en 2013.

MEDICREA TECHNOLOGIES exploite son savoir-faire en matière de production d'instruments et d'implants. La société est considérée comme un sous-traitant à part entière, et à ce titre est mise en concurrence avec les fournisseurs externes de dispositifs médicaux utilisés par le Groupe.

L'activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux diminue de 15 % suite à la perte en 2013 d'un client qui représentait 12 % du chiffre d'affaires 2012. En parallèle, des négociations avec un autre client important ont abouti début 2014 à la signature d'un accord commercial permettant à MEDICREA TECHNOLOGIES de pérenniser et redéployer cette activité de réparation, en l'étendant sur d'autres pays non couverts actuellement.

L'activité de sous-traitance est devenue marginale suite à l'arrêt de la fabrication des prothèses de hanches et de tiges fémorales. MEDICREA TECHNOLOGIES conserve uniquement une fabrication de cages spécifiques pour une grande société de l'orthopédie.

Les achats consommés et la sous-traitance diminuent de 17 % par rapport à 2012, suite à la baisse des volumes fabriqués et à la stratégie industrielle mise en place qui vise à privilégier l'utilisation et l'optimisation des moyens de production de l'usine plutôt que de recourir aux prestataires et fournisseurs extérieurs, permettant ainsi une meilleure absorption des charges fixes et une réduction des coûts.

Les autres achats et charges externes augmentent suite à l'acquisition de nouvelles machines en crédit-bail pour moderniser l'appareil de production.

La masse salariale diminue de 4 % par rapport à l'exercice précédent sous l'effet des éléments suivants :

- en 2012, les postes salaires et traitements et charges sociales intégraient un rappel de cotisations de retraite pour 26 000 euros ainsi que le paiement de 46 000 euros au titre d'un litige prudhommal
- la prise en compte en 2013 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pour 30 300 euros.

Les dotations aux provisions augmentent suite à la dépréciation d'un stock d'en-cours devant faire l'objet de tests et d'audits qualité le rendant ainsi ultérieurement inutilisable.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus et principalement de la baisse des volumes de production facturés, le résultat d'exploitation est déficitaire en 2013, en nette baisse par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice 2013 est légèrement bénéficiaire après prise en compte du crédit impôt recherche, contre un bénéfice de 0,8 million d'euros en 2012.

- MEDICREA USA CORP

En milliers d'euros	2013	2012	2011
Taux de change EUR/USD	1,3259	1,2912	1,4048
Chiffre d'affaires	12 306	10 101	8 591
Résultat d'exploitation	1 803	518	394
Résultat financier	7	1	-
Résultat exceptionnel	-	-	-
Résultat net	1 779	454	394
Effectif en nombre (hors stagiaires)	27	21	21

En dollars, le chiffre d'affaires 2013 s'établit à 16,3 millions en progression de 25 % par rapport à 2012. Il est majoritairement constitué des ventes du système de fixation thoracolumbaire PASSLP® et de ses différents composants pour le traitement des chirurgies complexes de l'adulte et de l'adolescent, qui représentent plus de 95 % de l'activité. La société poursuit ainsi son développement dans un marché soumis à d'importantes réformes depuis 2012 (pression sur les prix, durcissement des conditions de remboursement, introduction de taxes spécifiques sur les ventes de dispositifs médicaux, renforcement des procédures d'autorisation de mise sur la marché des produits) en affichant l'une des meilleures progressions du secteur.

Depuis 2011, la société commercialise ses produits à la fois par un réseau d'agents indépendants couvrant l'ensemble du territoire et une force de vente directe dédiée au suivi des chirurgiens à fort potentiel. Les ventes directes représentent désormais 22 % du chiffre d'affaires total contre 17 % lors de l'exercice précédent.

La filiale s'approvisionne auprès de MEDICREA INTERNATIONAL en dollars, et sa marge brute ne subit donc pas les effets de la fluctuation entre l'euro et le dollar. Malgré la pression sur les prix de vente, la société parvient à valoriser ses innovations produits auprès des établissements de santé et la marge brute gagne près d'un point par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 78 %.

Les frais de structure sont principalement composés des dépenses commerciales et de marketing. Celles-ci augmentent de 800 000 dollars par rapport à 2012 dont la moitié liée aux nouvelles embauches, le solde provenant essentiellement des commissions sur ventes versées au réseau d'agents suite au développement du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel progresse fortement à 2,2 millions de dollars, contre 0,6 million en 2012. La hausse est due à la marge dégagée sur les ventes supplémentaires comparées à l'exercice 2012, les dépenses de commercialisation et autres frais de structure étant désormais maîtrisés.

Le résultat net s'élève à 2,4 millions de dollars contre 0,6 million de dollars en 2012, après prise en compte des impôts payés au niveau des Etats fédéraux et de la taxe minimum alternative due, même en présence de déficits reportables.

- MEDICREA TECHNOLOGIES UK LTD

En milliers d'euros	2013	2012	2011
Taux de change EUR/GBP	0,8486	0,8137	0,8734
Chiffre d'affaires	1 379	1 295	1 133
Résultat d'exploitation	272	(23)	(510)
Résultat net	272	(25)	(519)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	7	6	10

L'économie britannique a montré des signes d'amélioration depuis le 2^{ème} semestre 2013, mais les autorités de santé au travers de la NHS, organisme public qui réglemente les prix de remboursement des dispositifs chirurgicaux, ont maintenu voire renforcé les pressions tarifaires sur les fabricants. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires s'établit à 1,4 million d'euros, en progression de 6 % par rapport l'exercice 2012.

Les ventes du système de fixation thoraco-lombaire contribuent pour 60 % au chiffre d'affaires, les cages intersomatiques, dont certaines développées spécifiquement pour les besoins de chirurgiens anglais, représentent 35 % des ventes, le reste de la facturation étant assuré par la prothèse de disque cervical GRANVIA®-C.

En dépit d'une forte pression tarifaire, la marge brute est en légère progression par rapport à 2012, à presque 76 % du chiffre d'affaires. Les coûts de fonctionnement ainsi que les dépenses commerciales sont désormais maîtrisés et adaptés à la structure de la société.

L'ajustement de la provision pour dépréciation des stocks résultant d'une meilleure prise en compte des consommations, ainsi qu'une reprise de provision sur honoraires dynamisent le résultat d'exploitation en nette hausse par rapport à 2012, à 0,3 million d'euros.

- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE SAS

En milliers d'euros	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires	3 412	3 659	3 314
Résultat d'exploitation	(238)	(143)	(200)
Résultat financier	(33)	(25)	(30)
Résultat exceptionnel	(3)	-	147
Résultat net	(274)	(168)	(82)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	9	9	8

Depuis mai 2013, les commandes du distributeur belge sont gérées et facturées par MEDICREA INTERNATIONAL, ce qui explique la baisse du chiffre d'affaires de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE sur l'exercice. Par marché de facturation, les ventes ont évolué comme suit par rapport à l'année précédente :

En milliers d'euros	2013	2012	Var.
France	2 991	2 428	+ 23 %
Benelux	277	1 009	(72) %
Pourtour méditerranéen	144	222	(35) %
Chiffres d'affaires	3 412	3 659	(7) %

La société consacre désormais l'ensemble de ses ressources à la couverture des établissements de santé français et augmente ses parts de marché avec une progression des ventes de 23 % par rapport à l'exercice précédent. L'ensemble des produits de la gamme contribue à cette hausse, mais le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses différents composants représentent près des deux tiers des ventes totales.

La marge brute s'établit à 47 % en 2013, en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent. La structure commerciale a évolué en début d'année avec le recrutement d'un nouveau responsable des ventes, mais globalement les frais commerciaux et de marketing sont restés stables par rapport à 2012.

Compte tenu de ces éléments et de la baisse du chiffre d'affaires suite au transfert du distributeur belge à MEDICREA INTERNATIONAL, le résultat d'exploitation est déficitaire de 0,2 million d'euros contre 0,1 million d'euros en 2012.

Le résultat financier est composé essentiellement des intérêts en compte courant versés à MEDICREA INTERNATIONAL et des intérêts sur un prêt moyen terme.

5 - ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe a fait de l'élargissement de sa gamme de produits un objectif prioritaire et a consacré depuis 5 années un montant important de ses ressources financières aux activités de recherche et développement. Les dépenses ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012	2011	2010	2009
Frais de R&D inscrits à l'actif du bilan	1 017	845	866	807	811
Frais de R&D passés en charges (1)	1 729	1 741	1 553	1 134	795
- dont dotation aux amortissements	(842)	(717)	(569)	(402)	(254)

(1) : hors frais de brevets et de marques et avant imputation du crédit impôt recherche

31 brevets ont été déposés depuis 2008 et 31 produits ont obtenu le marquage CE durant la période 2008-2013. Par ailleurs, 25 homologations FDA ont été obtenues depuis l'introduction en bourse de la société en 2006. MEDICREA dispose désormais d'une gamme complète d'implants traitant l'ensemble des pathologies de la colonne vertébrale.

Sur l'exercice 2013, le travail des équipes de recherche et développement a plus particulièrement porté sur les produits suivants :

- **PASS MIS®** : version mini-invasive du PASSLP®, permettant de manipuler et stabiliser les vertèbres à distance par abord percutané, et désormais lancée commercialement après la phase de « limited release »

- **LIGAPASS®** : système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples, et **LIGAPASS®LP** pour les indications de scoliose idiopathique de l'adolescent lancé sur le marché américain à compter du 2^{ème} semestre 2013

- **PASS OCT®** : système de fixation occipito-cervicale permettant d'étendre les montages du rachis thoracique jusqu'à la base du crâne, homologué par la FDA en 2013, et pré-lancé commercialement aux Etats-Unis, en France et en Grande Bretagne sur le 2^{ème} semestre 2013

- **STABOLT®** : plaque antérieure lombaire optimisant le design anatomique lombosacré et la stabilisation biomécanique du segment opéré
- **IMPIX ALIF SA®** : cage antérieure « stand alone » destinée au traitement des pathologies dégénératives lombaires
- **GRANVIA®L** : version lombaire de la prothèse de disque cervicale GRANVIA-C®, premier dispositif hybride combinant une articulation et un amortissement intégré sur la base d'un matériau nouveau compatible IRM et dont les premières poses devraient être réalisées en 2014
- **CARYATID®** : premier implant de corporectomie radio transparent issu de la technologie de fabrication additive.

Le Groupe axe principalement ses développements de produits sur les techniques dites de « fusion » vertébrale qui restent le standard de référence de la chirurgie rachidienne, en privilégiant l'optimisation de l'encombrement prothétique par la mise à disposition d'implants mini invasifs. Cependant, les techniques dites de « non fusion » devraient représenter un potentiel important de développement dans les années à venir.

Ces technologies permettront de traiter ou de prévenir les pathologies des disques intervertébraux ou du rachis à des stades plus précoces afin de conserver ou de prolonger leurs fonctionnalités. Le Groupe estime que les deux approches de « fusion » et de « non fusion » pourront être souvent complémentaires et assez rarement concurrentes, et que l'évolution du marché des implants vertébraux de la « fusion » vers la « non fusion » sera progressive.

Ainsi, les nouvelles technologies de « non fusion » qui connaîtront vraisemblablement les plus fortes croissances sur ce marché seront celles qui permettront aux chirurgiens de combiner une « fusion » vertébrale sur les segments qui le nécessitent avec une stabilisation amortie « non fusionnée » sur les segments dont les mouvements peuvent être préservés.

Dans le domaine de la chirurgie instrumentée du rachis dégénératif, le Groupe prévoit, à un horizon de cinq à dix ans, un développement significatif des techniques et matériels dits de « non fusion » dans la catégorie des prothèses discales cervicales et lombaires. Ces matériels permettent de conserver ou de restaurer les mouvements entre les vertèbres cervicales opérées et éventuellement de restaurer une fonction d'amortisseurs au niveau du disque intervertébral. Cette estimation part du postulat selon lequel les pathologies les plus courantes du rachis cervical sont fréquemment réversibles sans qu'il soit nécessaire de fusionner les vertèbres affectées.

Le Groupe évalue également de façon permanente l'opportunité de partenariats avec des chirurgiens ou des sociétés ayant développé des technologies ou des projets pertinents pour la chirurgie du rachis thoracique et lombaire, et pourrait se porter acquéreur de brevets ou d'entreprises ayant mené de tels développements. C'est ainsi qu'est née l'idée de la première tige d'ostéosynthèse du rachis sur mesure (UNiD) réalisée à distance spécifiquement pour un patient unique, d'après la planification d'un chirurgien et livrée en salle d'opérations quelques jours plus tard.

UNiD est une solution complète incluant une application logicielle et une cellule d'assistance en temps réel permettant aux chirurgiens d'analyser, de planifier, de dessiner et de commander en amont de la chirurgie les tiges pré-courbées sur mesure permettant d'exécuter leur planning opératoire et restaurer précisément l'équilibre sagittal spécifique à chacun de leurs patients. Ce projet qui a monopolisé de nombreuses ressources en 2013, notamment au sein du département Recherche et Développement, et qui s'est déjà concrétisé par la réalisation d'une cinquantaine de chirurgies en Europe, devrait à compter de l'obtention de l'autorisation de la FDA pour la commercialisation des tiges pré-courbées aux Etats-Unis, constituer un puissant levier de développement pour le Groupe.

6 – INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

6.1 Informations sociales

Au 31 décembre 2013, l'effectif du Groupe comprend 110 salariés, dont trois à temps partiel, deux en contrat d'apprentissage et un en contrat de professionnalisation. Une seule personne est en contrat à durée déterminée au 31 décembre. A cet effectif, s'ajoutent quelques stagiaires pour lesquels des conventions sont signées tout au long de l'année.

Sur l'effectif de 110 personnes, 74 sont salariées en France (maison mère et ses deux filiales), 7 personnes travaillent pour la filiale anglaise et 29 personnes pour la filiale américaine.

Le salaire moyen pour l'exercice 2013 s'établit à 5 326 euros, hors charges (5 416 euros en 2012). Hors rémunération des salariés de la filiale américaine, le salaire moyen est de 4 213 euros hors charges (4 214 euros en 2012).

La répartition hommes/femmes par catégorie se présente comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	32	19	51
Agents de maîtrise - Employés	32	27	59
TOTAL	64	46	110

- Formation

Les versements effectués aux organismes collecteurs au titre de la formation professionnelle se sont élevés à environ 37 000 euros en 2013 (34 500 euros en 2012) pour les trois sociétés françaises, sommes qui ont été intégralement utilisées pour la formation des salariés du Groupe.

Des conventions de stage sont régulièrement signées avec des établissements d'enseignement dans le but de permettre aux stagiaires d'apprendre un métier et de se familiariser avec la vie en entreprise.

Ces stages dédiés à la recherche et développement et au marketing à raison de 1 à 2 par an et par service sont rémunérés et généralement d'une durée de 4 à 6 mois. Ils ne se substituent pas à des emplois permanents, des missions spécifiques étant confiées aux stagiaires. Des contrats de professionnalisation et/ou d'apprentissage peuvent être également conclus, leur durée variant de 1 à 2 ans. Ils sont au nombre de 1 à 3 par an pour l'ensemble du Groupe.

- Sécurité

Compte tenu de leur configuration, les locaux de l'usine de La Rochelle permettent d'assurer un très bon niveau de sécurité notamment au niveau de l'atelier de production, de prévenir de façon très satisfaisante les risques d'accidents du travail (taux à zéro depuis de nombreuses années) et d'optimiser les conditions de fonctionnement de l'entreprise. Un document unique de gestion des risques est établi et mis à jour annuellement dans l'ensemble des structures françaises.

Depuis août 2010, la gestion des stocks de produits finis est assurée depuis le siège de Neyron, dans des locaux spacieux, dédiés aux opérations de logistique. L'activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux de MEDICREA TECHNOLOGIES est également basée sur le site de Neyron.

Le Groupe, de par ses activités de conception et de fabrication de dispositifs médicaux, est également soumis à la réglementation du code de la santé publique.

- Fidélisation du personnel

Un Plan d'Epargne Groupe est accessible aux salariés des entités françaises, leur permettant ainsi de souscrire à des actions de la société dans des conditions avantageuses, auxquelles s'ajoute un abondement de 50 % de l'employeur à l'occasion d'éventuelles augmentations du capital. Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés en 2013, et donc aucun abondement de la part de la société n'a été versé.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2012 en procédant à l'attribution de 10 000 options de souscription d'actions à un salarié américain. Il n'a pas été fait usage de la délégation relative à l'attribution d'actions gratuites.

En 2013, l'accord d'intéressement n'a pas donné lieu à versement. Il a pris fin le 31 décembre 2013 et aucun nouvel accord n'a été conclu depuis.

Les dispositifs de la participation légale ne trouvent pas à s'appliquer, les sociétés françaises étant en situation fiscale déficitaire.

Le dispositif d'un placement d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) a été présenté aux délégués du personnel en 2010, mais aucun plan n'a été mis en place depuis.

- Sous-traitance

Dans le cadre de son activité de fabrication, le Groupe s'appuie sur un réseau de sous-traitants qualifiés, ne disposant pas à ce jour d'installations en environnement contrôlé de type salle blanche.

Le conditionnement ultra propre et la stérilisation par irradiation gamma des produits stériles sont également sous-traités. Les achats de composants effectués au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 2,1 millions d'euros (2,9 millions en 2012).

6.2 Informations environnementales

Les risques environnementaux sont quasi inexistants sauf pour l'activité de gestion et de contrôle des kits tournants au sein des filiales de commercialisation qui exposent les personnes manipulant les dispositifs médicaux à des produits potentiellement contaminés par des agents biologiques pathogènes sources de risques infectieux. Des procédures de travail limitant l'exposition des salariés sont en place et les circuits d'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux et assimilés sont respectés. Les procédures de sécurité relatives à la manipulation et à l'élimination de ces produits sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans les pays concernés.

Le site de La Rochelle, abrité sous l'entité juridique MEDICREA TECHNOLOGIES et dédié à la fabrication de dispositifs médicaux est certifié ISO 13485 version 2012 et ISO 9001. Depuis 2010, les certifications ISO 13485 et ISO 9001 ainsi que le marquage CE ont été étendus à MEDICREA INTERNATIONAL. Le Groupe a mis en place un programme de maîtrise de procédés et de contrôle d'assurance de la qualité, notamment un ensemble de modes opératoires, de procédures et de spécifications conçus pour garantir le respect des bonnes pratiques en matière de développement et de fabrication de produits, et de contrôle des effets sur l'environnement.

Par ailleurs, les dispositions législatives et réglementaires définies par l'ANSM, la Commission Européenne, la FDA et les autorités réglementaires équivalentes dans les autres pays, encadrent très strictement les activités de conception et de fabrication des dispositifs médicaux. Elles fixent les exigences essentielles en matière de sécurité et définissent les modes d'évaluation et de conformité qui sont intégrés au système de management de la qualité. Ces règles drastiques ont des implications à tous les niveaux du Groupe et contribuent à renforcer les mesures prises pour maintenir les actifs industriels dans un état optimal d'utilisation et de respect des normes applicables.

7 - RISQUES

7.1 Risques relatifs à l'activité de la société

Le marché de la chirurgie vertébrale est un marché très concurrentiel, sensible à l'introduction par ses acteurs de produits innovants à travers de larges réseaux de distribution. Ce marché est également fortement concentré, localisé pour l'essentiel aux USA, avec 10 acteurs majeurs qui se partagent environ 80 % du marché mondial. Ces principaux acteurs bénéficient d'avantages concurrentiels tels que :

- de puissants réseaux de distribution,
- d'importants moyens financiers pour la recherche et le développement de nouveaux produits, leur protection en matière de propriété industrielle ainsi que pour leur promotion commerciale,
- des relations solidement établies avec des chirurgiens spécialisés.

7.2 Risques liés à l'environnement réglementaire

Les produits fabriqués et distribués par le Groupe font l'objet d'une réglementation stricte et évolutive. Les dispositifs médicaux ne peuvent être mis sur le marché Européen que s'ils sont revêtus du marquage CE qui assure une conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité définies réglementairement. La mise sur le marché des produits dans d'autres pays que ceux de l'Union Européenne nécessite de même des démarches spécifiques afin d'obtenir les autorisations nécessaires, notamment aux USA, pays déterminant pour le développement des activités du Groupe. Le marché américain est ainsi régi par la réglementation établie par la Food and Drug Administration (FDA). La commercialisation de dispositifs médicaux sur ce marché peut, suivant la classe du dispositif, être soumise aux procédures 510K ou aux demandes d'autorisations préalables exigées par la FDA (PMA). Ces processus de demande d'autorisation peuvent être longs et générer des coûts importants. Les autorisations FDA peuvent également faire ultérieurement l'objet d'un retrait, et la FDA peut demander des rappels de produits, interdire des ventes ou lancer des saisies. Ces mesures drastiques sont souvent liées à des problèmes sérieux identifiés lors de l'utilisation des produits (cas de vigilance) ou suite à des inspections des sociétés.

Les services en charge de la qualité ont été renforcés depuis 2012 notamment pour le suivi des normes internationales et les exigences liées à la réglementation.

7.3 Risques liés à des dysfonctionnements des processus industriels

Le système qualité du Groupe repose sur des procédures visant à détecter tout produit non conforme, en interne ou en externe, en accord avec les exigences réglementaires. Ces procédures sont intégrées dans un système de gestion des non conformités nommé système CAPA (Corrective Action & Preventive Action). Ce système permet 1) l'identification et la déclaration d'une non-conformité, 2) l'enregistrement de toutes les investigations liées à l'analyse des causes et des risques, 3) le traitement des non conformités et 4) la mesure de l'efficacité des actions menées pour corriger les non conformités.

Dans le cadre d'un problème relatif à un dispositif médical, les non conformités peuvent être identifiées en interne tout au long de la conception, de la fabrication, ainsi que dans le cadre des contrôles avant libération d'un dispositif médical, mais également au cours d'audits (externes ou internes) ou d'inspections réglementaires, ou encore par le client.

De plus, tout incident ayant des conséquences sur le patient et/ou l'utilisateur est défini dans le cadre réglementaire de la matériovigilance qui décrit les modalités de signalement d'incidents aux autorités compétentes.

Tout incident est analysé dans le système CAPA afin de réduire les risques et d'empêcher que l'incident ne se reproduise. Des revues de gestion des risques sont mises en place au sein de la société afin de détecter et d'évaluer tout problème.

L'ensemble de ces procédures d'enregistrements et d'analyses des produits défectueux ou potentiellement défectueux permet donc au Groupe MEDICREA de s'inscrire dans une démarche permanente d'amélioration afin de réduire au maximum tous les risques liés aux produits. Néanmoins, une défaillance dans le respect des normes mises en place pourrait avoir pour effet une suspension ou un retrait du certificat CE ou d'un agrément délivré par une autre autorité sanitaire compétente et empêcher la commercialisation du produit concerné.

7.4. Risques liés à la propriété industrielle

Le succès commercial du Groupe dépend de sa capacité à obtenir, maintenir et protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Dans le domaine de la fabrication et la vente de produits médicaux pour la chirurgie de la colonne vertébrale, le droit des brevets continue d'évoluer et présente des incertitudes. Au moment du dépôt d'un brevet, d'autres brevets peuvent bénéficier d'une antériorité mais ne pas être encore publiés.

La délivrance d'un brevet n'en garantit par conséquent pas la validité, ni l'applicabilité qui peuvent toutes deux être contestées par des tiers.

Par conséquent, le Groupe ne peut pas garantir :

- que les demandes d'enregistrement de brevets qui sont en cours d'examen donneront effectivement lieu à délivrance de brevets,
- que les brevets délivrés ou donnés en licence au Groupe ou à ses partenaires ne seront pas contestés par des tiers ou invalidés,
- que l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour la protéger de ses concurrents,
- que ses produits ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers.

Par ailleurs, la tendance dans l'industrie des matériels médicaux et chirurgicaux est à l'inflation des litiges et procédures en matière de propriété industrielle et intellectuelle. Par conséquent, toute action intentée contre le Groupe pourrait générer des coûts substantiels et avoir un impact significatif sur le développement de l'activité.

7.5 Risques liés aux contentieux

Le Groupe estime que les provisions constituées au titre des litiges ou situations contentieuses connues à la date d'arrêté des comptes sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

Au 31 décembre 2013, il s'agit pour l'essentiel de litiges dans le cadre d'affaires instruites par les tribunaux des prud'hommes et provisionnés à hauteur de 0,1 million d'euros.

7.6 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de matériaux spécifiques notamment, le titane, le chrome cobalt et le Peek. Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats.

Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une part relativement faible dans le prix de revient des produits fabriqués.

Ainsi, une variation à la hausse comme à la baisse du prix de ces matières premières n'aurait qu'un impact limité sur la rentabilité du Groupe.

7.7 Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des dispositifs médicaux

Dans un contexte de crise économique durable, les gouvernements et autres tiers payeurs (assurances privées de couverture maladie, organisations de gestion des soins) s'efforcent activement de contenir les coûts de santé en limitant la couverture et le taux de remboursement des dispositifs médicaux et actes chirurgicaux. Il est probable que de nouvelles mesures visant à encadrer réglementairement les systèmes de remboursement de soins et maîtriser les dépenses de santé soient inscrites dans les lois de financement et les propositions législatives des Etats au cours des prochaines années.

7.8 Risques de liquidités

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement. Le Groupe a utilisé une large partie des ressources financières dégagées au remboursement d'emprunts, ce qui a pu obérer sa capacité à consacrer des dépenses importantes à ses activités de recherche et de développement et limiter ses actions de développement commercial dans les pays où les coûts de prospection sont élevés.

Les ressources financières obtenues à l'issue de l'introduction en Bourse combinées aux autres opérations de fonds réalisées postérieurement à celles-ci (pour un total d'environ 30 millions d'euros) ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Il est cependant possible que le Groupe puisse être amené à lever des fonds supplémentaires si des opportunités de développement de nouveaux produits ou d'acquisitions ciblées de technologies ou de sociétés se présentaient, ou si les besoins en fonds de roulement nécessaires à son expansion sur les nouveaux marchés qu'il convoite, s'avéraient plus importants que prévus.

Avec l'appui d'OSEO qui a délivré une garantie de respectivement 90 % et 70 % des sommes empruntées, le Groupe a obtenu en 2009 et 2010 sur la société MEDICREA INTERNATIONAL deux prêts moyen terme remboursables sur 5 ans de 1,125 millions d'euros chacun et comportant certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt,
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

7.9 Risques de changes

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises.

Au cours de l'exercice 2013, les opérations de ventes à terme mises en place en 2012 ont été débouclées pour 1 257 000 dollars. De nouvelles opérations de ventes à terme de dollars ont été contractées et débouclées au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL, portant sur un montant de 3 750 000 dollars, sur l'année 2013.

7.10 Risques de taux

Au 31 décembre 2013, la dette à taux variable est constituée essentiellement de 2 emprunts moyen terme de 1,125 millions d'euros chacun mis en place en décembre 2009 et en juin 2010.

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en juin 2010 ont été couvertes par une opération de CAP moyennant le paiement de primes lissées, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Montant des primes sur la période de couverture : 9 605 euros

7.11 Risques actions

Les excédents de trésorerie disponible sont placés exclusivement dans des valeurs mobilières de placement sans risques, investies en Sicav.

7.12 Risques d'inflation

Les sociétés du Groupe ne sont pas présentes dans des Etats dont l'économie est de type hyper inflationniste.

7.13 Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé plus de 50 % de son chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2013 en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait augmenter au cours des prochains exercices, avec un chiffre d'affaires libellé en dollars qui pourrait potentiellement représenter près des deux tiers des ventes consolidées du Groupe.

Les filiales américaine et anglaise sont facturées dans leur devise fonctionnelle et des couvertures de changes peuvent être mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises.

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel.

7.14 Risques informatiques

Les sociétés du Groupe ont recours à des systèmes informatiques différents, avec des interfaces pour faciliter le transfert des informations. Le progiciel de gestion utilisé par MEDICREA INTERNATIONAL a évolué pour permettre d'intégrer un nombre de références plus important et d'absorber les flux de facturations inter-sociétés.

La filiale anglaise s'est dotée en 2010 d'un système de gestion particulièrement adapté au contrôle des kits d'instruments et d'implants tournants et/ou mis en consignment dans les hôpitaux et cliniques. La décision a été prise d'uniformiser les systèmes de gestion utilisés par les différentes filiales, afin de les remplacer par un progiciel unique commun à l'ensemble des sociétés du Groupe et recouvrant l'ensemble des fonctionnalités notamment le suivi des stocks, le contrôle des opérations de logistique, la comptabilité et le contrôle de gestion. Ce progiciel sera déployé en 2014 pour l'ensemble des sociétés françaises. Il sera étendu aux filiales étrangères en 2015.

8 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Néant.

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE MERE

1 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le contexte général et l'environnement économique sont exposés au paragraphe 1 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe. Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL au 31 décembre 2013 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Dans l'objectif de présenter une image fidèle, les comptes annuels de l'exercice ont été établis :

- en respectant les principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité
- conformément aux hypothèses de base suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Le compte de résultat social synthétique se présente comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Chiffre d'affaires	10 631	10 125	9 699
Production stockée	(74)	733	919
Production immobilisée	1 094	967	1 043
Subventions d'exploitation	26	-	2
Reprises sur provisions et transfert de charges	189	461	32
Autres produits	28	25	33
PRODUITS D'EXPLOITATION	11 894	12 311	11 728
Achats consommés et sous-traitance	4 802	6 034	6 047
Achats d'autres approvisionnements	8	11	7
Autres achats et charges externes	3 600	3 564	3 877
Impôts et taxes	151	139	120
Salaires et traitements	1 843	1 766	1 646
Charges sociales	773	839	708
Dotations aux amortissements	1 298	1 112	946
Dotations aux provisions	416	642	264
Autres charges	162	39	28
CHARGES D'EXPLOITATION	13 053	14 146	13 643
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 159)	(1 835)	(1 915)
Produits financiers	208	135	2 085
Charges financières	282	1 291	193
RESULTAT FINANCIER	(74)	(1 156)	1 892
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 233)	(2 991)	(23)
Produits exceptionnels	55	-	379
Charges exceptionnelles	28	53	100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	27	(53)	279
Impôts sur les résultats	(276)	(383)	(203)
RESULTAT NET	(930)	(2 661)	459

MEDICREA INTERNATIONAL est la société mère du Groupe MEDICREA. Elle commercialise ses produits par un réseau de filiales de distribution ainsi que via des distributeurs indépendants dans une trentaine de pays.

MEDICREA USA, MEDICREA TECHNOLOGIES UK et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE s'approvisionnent directement et exclusivement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL.

MEDICREA INTERNATIONAL réalise la quasi-totalité de ses achats auprès de MEDICREA TECHNOLOGIES, usine de production du Groupe, basée à La Rochelle.

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2013 et 2012 se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012	Var.
MEDICREA USA	2 986	2 407	+ 24 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	2 293	2 391	(4) %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	158	433	(63) %
MEDICREA TECHNOLOGIES	39	51	(23) %
Total ventes et refacturations intragroupe	5 476	5 282	+ 4 %
Ventes distributeurs et autres	5 155	4 843	+ 6 %
Chiffres d'affaires	10 631	10 125	+ 5 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit la réelle activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL, progresse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, à périmètre constant, sans prise en compte du rattachement depuis mai 2013 à MEDICREA INTERNATIONAL du distributeur Belge jusqu'alors géré par MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, il est en recul de 7 % par rapport à l'exercice précédent. L'activité s'est contractée dans les pays de l'Europe du Sud sous l'effet des réformes des politiques de santé et de la pression sur les prix des dispositifs médicaux. Les ventes sur le marché brésilien, principal débouché hors filiales de la société sont également en recul sensible suite aux difficultés douanières rencontrées en 2013 par le distributeur pour importer certains produits pourtant homologués depuis de nombreuses années. Les efforts engagés pour développer la présence de la société sur les marchés asiatiques commencent à porter leur fruit, les ventes sur cette zone géographique ayant progressé de 40 % par rapport à 2012, avec la densification progressive du réseau de distribution aux côtés de la Chine et de la Malaisie.

Les principales variations des autres produits d'exploitation s'expliquent comme suit :

- la production stockée est en forte diminution par rapport à l'exercice 2012, suite aux actions mises en place pour optimiser le niveau de stocks du Groupe, MEDICREA INTERNATIONAL assurant depuis son centre logistique de Neyron, la gestion de l'ensemble des approvisionnements pour le compte de ses filiales,

- la production immobilisée est essentiellement constituée des frais de recherche et de développement et des dépenses de brevets comptabilisés à l'actif du bilan. Elle reste structurellement élevée en relation avec les dépenses importantes consacrées à l'effort de recherche depuis plusieurs exercices,

- les reprises de provisions de l'exercice font suite au règlement du redressement fiscal notifié en 2012 et à la résolution de deux litiges avec des anciens salariés. En 2012, elles s'expliquaient principalement par la destruction de stocks de produits finis obsolètes et périmés qui avaient été antérieurement totalement dépréciés.

Examinée sous l'angle analytique, la marge brute progresse, s'établissant à 47 % du chiffre d'affaires en 2013, contre 44 % en 2012, dans le sillage de l'augmentation des ventes réalisées avec MEDICREA USA, marché sur lequel MEDICREA INTERNATIONAL génère sa plus forte marge. Pour l'activité distributeurs uniquement, la marge brute s'établit à 51 % en 2013, contre 53 % en 2012 et traduit la pression sur les prix et le rattachement à MEDICREA INTERNATIONAL de l'activité du distributeur en Belgique géré jusqu'alors par MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE.

Les autres achats et charges externes augmentent par rapport à 2012, suite à la prise en compte d'honoraires variables versés à la holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL dont Mr Denys SOURNAC est le gérant, liés à l'atteinte en 2013 d'objectifs définis par le Conseil d'Administration.

Le poste salaires est en hausse en 2013 suite aux embauches réalisées pour étoffer différents services. En 2012, les charges sociales intégraient une régularisation d'intéressement pour environ 50 000 euros.

L'augmentation des dotations aux amortissements est directement liée aux frais de recherche et développement inscrits à l'actif du bilan et amortis sur 5 ans. Les dotations aux provisions qui concernent principalement les stocks intégraient en 2012 une provision pour impôt de 133 474 euros dans le cadre d'un contrôle fiscal dont les redressements ont été notifiés en 2012 et réglés en 2013.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le résultat opérationnel 2013 est négatif de 1,1 million d'euros contre une perte de 1,8 million d'euros en 2012.

Le résultat financier est légèrement négatif en 2013 contre une perte de 1,2 million d'euros en 2012 où il comprenait des dotations aux provisions sur titres et compte courant de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE pour respectivement 105 000 et 935 000 euros. Les autres éléments du résultat financier sont constitués des intérêts sur les emprunts et des différences positives et négatives de change.

Le résultat exceptionnel est positif en 2013 lié principalement à une reprise sur provision devenue sans objet, contre une perte de 53 000 euros en 2012 suite à des rachats d'actions pour livraison aux salariés dans le cadre des plans d'attribution approuvés par le Conseil d'Administration et d'honoraires sur des affaires de propriété intellectuelle.

Le crédit impôt recherche de l'exercice 2013 s'élève à 0,4 million d'euros compensé par la régularisation du crédit impôt recherche des années 2008 à 2010 consécutivement au redressement fiscal. La société étant déficitaire, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée à ce titre en 2013.

L'analyse du bilan social fait ressortir les grandes tendances suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Immobilisations incorporelles	3 310	3 205	3 106
Immobilisations corporelles	740	731	702
Immobilisations financières	18 292	18 288	17 001
ACTIFS NON COURANT	22 342	22 224	20 809
Stocks et en-cours	3 057	3 539	2 895
Créances clients	1 608	1 281	1 382
Autres créances	1 697	1 670	4 159
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 142	1 186	908
ACTIFS COURANT	7 504	7 676	9 344
TOTAL ACTIF	29 846	29 900	30 153
Capital social	1 355	1 353	1 320
Réserves	19 921	22 584	20 901
Résultat de l'exercice	(930)	(2 661)	459
CAPITAUX PROPRES	20 346	21 276	22 680
Avances conditionnées	574	686	774
AUTRES FONDS PROPRES	574	686	774
Provisions pour risques et charges	-	-	72
Dettes financières long terme	5 219	2 283	1 646
PASSIFS NON COURANT	5 219	2 283	1 718
Provisions pour risques et charges	6	202	-
Dettes financières court terme	1 096	2 458	1 632
Dettes fournisseurs	1 982	2 143	2 865
Autres dettes	623	852	484
PASSIFS COURANT	3 707	5 655	4 981
TOTAL PASSIF	29 846	29 900	30 153

- Variation de l'actif non courant

L'augmentation des immobilisations incorporelles s'explique principalement par l'inscription à l'actif des coûts de recherche et développement se rapportant à des projets individualisés et ayant de très sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ainsi que l'activation de dépenses de brevets. Elle est compensée par l'amortissement des frais antérieurement activés et ceux capitalisés en cours d'exercice.

L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour la société. Les principaux frais engagés en 2013 portent sur :

- le développement de la gamme PASSLP® notamment pour sa version mini-invasive implantable en percutané (PASS MIS®), son système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples (LIGAPASS®), et son dispositif de traitement des pathologies occipito-cervicales de la base du crâne au rachis thoracique (PASSOCT®),
- l'élargissement de la gamme de prothèses de disque GRANVIA® avec une version lombaire,
- le développement d'un implant de corporectomie radio transparent (CARYATID) et d'une plaque lombaire antérieure (STABOLT®),

- la mise au point d'une innovation majeure permettant de proposer des implants sur mesure aux patients, et qui sera déployée à grande échelle à compter de 2014.

L'activation des dépenses de brevets en 2013 concerne principalement le système de fixation thoraco-lombaire et ses extensions ainsi que les prothèses de non fusion de la gamme GRANVIA®.

Les immobilisations corporelles sont composées essentiellement du matériel de démonstration utilisé par la force commerciale pour former les clients et prospects aux manipulations des implants et instruments, de kits d'instruments en dépôt auprès de quelques distributeurs sélectionnés, du mobilier et aménagements divers et du matériel informatique. L'augmentation des immobilisations corporelles sur la période s'explique par l'acquisition d'un nouveau stand pour les congrès et salons et du matériel de bureau pour le siège social.

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations et des dépôts et cautionnements versés. Elles restent stables par rapport à l'exercice précédent.

- Variation de l'actif courant

MEDICREA INTERNATIONAL est propriétaire des stocks destinés à alimenter ses filiales de distribution et satisfaire les besoins de ses distributeurs indépendants.

En valeur brute, le stock décroît sensiblement par rapport à l'exercice précédent dans un contexte de progression des ventes et de lancement de nouveaux produits. En valeur nette, il diminue de 14 % sous l'effet des dotations aux provisions pour dépréciation destinées notamment à prendre en compte les risques d'obsolescence sur les tailles extrêmes dont la consommation est faible. En 2012, de nombreux articles totalement dépréciés avaient été sortis des stocks et les provisions correspondantes reprises à due concurrence.

Le délai moyen d'encaissement des créances clients s'établit à 76 jours au 31 décembre 2013, contre 72 jours à la clôture de l'exercice précédent. A la clôture de l'exercice, le solde clients comprend les montants dus par le distributeur belge sous contrat depuis mai 2013 avec MEDICREA INTERNATIONAL (auparavant géré par MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE) ainsi qu'une créance importante du distributeur brésilien. Ce dernier a été confronté sur le 2^{ème} semestre 2013 à des problèmes d'enregistrements et douaniers qui ont retardé l'importation de commandes et différé ses règlements sur le début de l'année 2014.

Les autres créances comprennent principalement les créances fiscales (crédit impôt recherche, crédit compétitivité et emploi et crédit de TVA), les charges constatées d'avance et les comptes courants intragroupes. Ceux-ci varient comme suit :

En euros	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES SAS	-	-	13 001
Compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	1 730 844	1 553 678	1 386 792
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	238 800	1 403 708
Total comptes courants intragroupe (valeur brute)	1 730 844	1 792 478	2 803 501
Provision sur compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(935 000)	(935 000)	-
Total comptes courants intragroupe (valeur nette)	795 844	857 478	2 803 501

Le compte courant sur MEDICREA TECHNOLOGIES UK a été intégralement remboursé par la filiale au cours de l'exercice 2013.

Compte tenu de la situation financière de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, le compte courant détenu par MEDICREA INTERNATIONAL fait l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés que la filiale devrait générer.

Le tableau des emplois et ressources établi sur la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 met en évidence la formation de la trésorerie sur l'exercice, restée très stable par rapport à 2012. Contrairement aux exercices précédents, les encaissements de l'année 2013 n'enregistrent aucun produit d'augmentation de capital et le recours aux émissions d'emprunts est également en forte diminution.

- Variation des capitaux propres et autres fonds propres

Les capitaux propres varient sous l'effet du résultat déficitaire de l'exercice (0,9 million d'euros). Les mouvements intervenus sur le capital social de la société au cours de l'exercice 2013 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2013, le capital social était composé de 8 458 005 actions entièrement libérées pour un montant de 1 353 280,80 euros.

- Le 17 juin 2013, après émission de 3 500 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés français des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration en juin 2011, le capital social est porté à 8 461 505 actions pour un montant de 1 353 840,80 euros.

- Le 25 juin 2013, après émission de 6 000 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés américains des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration en juin 2009, le capital social est porté à 8 467 505 actions pour un montant de 1 354 800,80 euros.

- Le 17 décembre 2013, après émission de 2 000 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés anglais des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration en décembre 2009, le capital social est porté à 8 469 505 actions pour un montant de 1 355 120,80 euros. L'augmentation de capital a bien été constatée dans les comptes au 31 décembre 2013, mais les titres correspondants n'ont été créés qu'en janvier 2014. De ce fait, le nombre de titres composant le capital social au 31 décembre 2013 s'élève à 8 467 505 actions.

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI France (anciennement dénommée OSEO) d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte d'un remboursement de 112 000 euros d'avances allouées antérieurement.

- Variation des provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2012, les provisions concernaient principalement une correction de l'évaluation du crédit impôt recherche suite à un contrôle fiscal, et des affaires prud'homales avec d'anciens salariés. Ces provisions ont été reprises en résultat en 2013 concomitamment au règlement du redressement et à la résolution des litiges.

- Variation des dettes financières

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2013 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription de deux nouveaux prêts sur la période :

- un premier de 290 000 euros, auprès de BPI France, à un taux fixe de 4,8 % sur 2 ans, dans le cadre du préfinancement du Crédit Impôt Recherche de 2013,

- un second de 300 000 euros, auprès d'un organisme bancaire, à un taux fixe de 2,95 % sur 5 ans, pour financer le besoin en fonds de roulement.

Les dettes financières à long terme comprennent les comptes courants vis à vis des filiales de MEDICREA INTERNATIONAL et varient comme suit :

	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES	1 628 847	1 228 576	403 402
Compte courant MEDICREA USA	1 643 066	307 829	-
Compte courant MEDICREA UK	164 046	-	-
Total	3 435 959	1 536 405	403 402

Le compte courant détenu par MEDICREA TECHNOLOGIES a été transféré de court terme à long terme au cours de l'exercice 2013.

- Variation des dettes fournisseurs

La diminution des dettes fournisseurs au 31 décembre 2013 résulte de la baisse du poste intragroupe. Les achats à MEDICREA TECHNOLOGIES sont moins importants au cours du dernier trimestre 2013 en comparaison de 2012.

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs se présentent comme suit :

- au 31 décembre 2013 :

	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	+ de 60 jours	Total
Dettes à échoir	53 218	810 748	184 104	1 048 070
Dettes échues	557 023	146	5 277	562 466
Dettes en litige	-	-	-	-
Montant fournisseurs TTC	610 241	810 894	189 381	1 610 516
Montant des factures non parvenues TTC				371 128
Montant total TTC				1 981 644

82 % des dettes à échoir et 75 % des dettes échues sont des dettes intragroupe.

- au 31 décembre 2012 :

	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	+ de 60 jours	Total
Dettes à échoir	54 006	880 785	-	934 791
Dettes échues	881 836	52 470	82 343	1 016 649
Dettes en litige	-	-	-	-
Montant fournisseurs TTC	935 842	933 255	82 343	1 951 440
Montant des factures non parvenues TTC				191 945
Montant total TTC				2 143 385

92 % des dettes à échoir et 61 % des dettes échues sont des dettes intragroupe.

- Variation des autres dettes

Les autres dettes comprennent principalement les dettes sociales et fiscales et les avoirs à établir intragroupe qui diminuent par rapport à l'exercice précédent.

2 - EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société commercialise les produits fabriqués par MEDICREA TECHNOLOGIES, via un réseau de distributeurs indépendants répartis dans environ 25 pays et au travers de filiales de commercialisation détenues directement sur les marchés stratégiques (USA, France et Royaume-Uni). L'évolution de son développement est directement liée à celui du Groupe, dont les tendances principales sont synthétisées au paragraphe 2 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

La société aborde en 2014 une nouvelle phase offensive de son développement pour accompagner le lancement de nouveaux produits et anticipe d'étoffer ses ressources avec le recrutement d'au moins deux responsables commerciaux et un directeur international des ventes pour dynamiser les ventes hors Etats-Unis et accélérer la mise en place de nouvelles filiales de commercialisation et d'accords de distribution dans de nouveaux pays.

3 - INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les informations sur les filiales et participations sont identiques à celles communiquées au paragraphe 4 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

4 - ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les évolutions en matière de recherche et de développement sont commentées au paragraphe 5 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

5 - EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Les données ci-dessous émanant d'Alternext, retracent l'évolution du cours de bourse de l'action MEDICREA de janvier 2013 à décembre 2013.

	Volume		Cours en euros		
	Nombre de titres échangés	Moyenne	Plus haut	Moyen	Plus bas
Janvier 2013	239 542	10 888	8,87	8,50	7,93
Février 2013	76 744	3 837	8,85	8,26	7,25
Mars 2013	209 287	10 464	8,50	7,94	7,41
Avril 2013	264 606	12 600	8,03	6,85	6,00
Mai 2013	197 689	8 986	8,73	7,96	6,62
Juin 2013	94 555	4 728	8,80	8,27	7,65
Juillet 2013	211 897	9 213	8,28	7,96	7,60
Août 2013	79 857	3 630	8,10	7,91	7,70
Septembre 2013	176 795	8 419	8,35	7,94	7,81
Octobre 2013	342 523	14 892	9,39	8,73	7,96
Novembre 2013	162 866	7 756	9,49	9,12	8,60
Décembre 2013	162 239	8 112	9,10	8,76	8,02

Le titre fait l'objet d'un contrat d'animation en partenariat avec Gilbert Dupont. L'action est cotée en continu depuis février 2007.

Les principales statistiques boursières relatives au titre se résument comme suit :

	2013	2012	2011
Nombre d'actions au 31/12	8 467 505	8 458 005	8 251 324
Cours le plus haut	9,49	12,0	15,35
Cours le plus bas	6,00	7,14	6,78
Cours moyen de la période	8,20	8,95	10,44
Cours au 31/12	8,88	7,92	8,48
Capitalisation boursière au 31/12	75 191 444 €	66 987 400 €	69 971 223 €
Nombre de transactions	16 700	7 300	10 200
Volume échangé	2 219 000	1 132 000	1 687 000
Taux de rotation du capital	26,2 %	12,7 %	21,2 %

6 – COMPTE RENDU DES OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

En application des dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2013, nous vous informons que la société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- nombre d'actions achetées au cours de l'exercice :	96 563
- nombre d'actions vendues au cours de l'exercice :	96 725
- cours moyen des achats :	8,13 euros
- cours moyen des ventes :	8,12 euros
- montant des frais de négociation :	Néant
- nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2013 :	1 074
- valeur évaluée des actions au cours d'achat :	9 537,12 euros
- valeur nominale des actions :	0,16 euro
- fraction du capital qu'elles représentent :	Négligeable

Ces opérations ont été réalisées par la société Gilbert Dupont, prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMF.

7 - FRANCHISSEMENTS DE SEUILS, DETENTION, AUTOCONTROLE ET OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

7.1 Informations relatives au capital social et aux franchissements de seuils

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, il est indiqué ci-après :

- l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement à la clôture de l'exercice plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Il est rappelé que les dispositions statutaires prévoient de surcroît une obligation d'information également en cas de franchissement, à la hausse ou à la baisse, d'un seuil de participation représentant 2 % du capital ou des droits de vote ; cette information étant renouvelée pour le franchissement de chaque fraction additionnelle de 2 % du capital ou des droits de vote.

	31.12.2013		31.12.2012	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Plus de 5%	Matignon Investissements OTC Asset Management Odyssee Venture		Matignon Investissements OTC Asset Management Odyssee Venture	Odyssee Venture Galia Gestion
Plus de 20 %	Orchard International		Orchard International	
Plus de 25 %		Orchard International		Orchard International

- la répartition du capital social et des droits de vote, au vu des notifications de franchissements de seuils communiqués à la société, depuis l'établissement du précédent rapport jusqu'au jour de l'établissement du présent rapport :

Néant.

7.2 Intérêts des dirigeants et mandataires dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société ont évolué comme suit :

	Au 31.12.2013			Au 31.12.2012		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Orchard International (1)	1 727 490	20,40	30,93	1 727 490	20,42	30,20
Denys Sournac	202 054	2,39	3,56	188 000	2,22	3,35
Jean Philippe Caffiero	247 589	2,92	4,37	247 589	2,93	4,27
<u>Autres Administrateurs</u>						
Patrick Bertrand (2)	96 080	1,13	1,01	96 080	1,13	1,01
Christophe Bonnet	52 128	0,62	0,91	52 128	0,62	0,91
Jean Joseph Moreno	22 900	0,27	0,34	22 900	0,27	0,34
Marc Recton	12 500	0,15	0,22	12 500	0,15	0,22
François Régis Ory (2)	96 333	1,14	0,86	96 333	1,14	0,86
Total	2 457 074	29,02%	42,39%	2 443 020	28,88%	41,16%

(1) : Actions détenues par Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO par l'intermédiaire de la holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL.

Au 31 décembre 2013 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile Denys Sournac Company	57,15 %
- Société civile PLG Invest	37,67 %
- Améliane SAS	5,01 %
- Chrystèle Lyonnet	0,15 %
- Denys Sournac	0,02 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

7.3 Capital social et autocontrôle

Au 31 décembre 2013, la société possède 1 074 actions dans le cadre de son contrat de liquidité.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2013 à 1 355 120,80 euros, dont 2 000 actions pour lesquelles les formalités de création sont en cours.

En application des dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre des autorisations accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2013, la société a procédé à des opérations de rachat de ses propres titres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 telles que décrites au point 6. ci-dessus.

7.4 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes assimilées durant l'exercice

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous présentons ci-après un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société au cours de l'exercice 2013 par les dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des informations qui nous ont été communiquées :

– nombre de titres cédés :	0
– nombre de titres acquis :	14 054 actions
– nombre de titres souscrits :	0
– nombre de titres échangés	0

8 - ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, il est rendu compte de l'état de participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice ainsi que la proportion du capital que représentent, au 31 décembre 2013, les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise et d'un fond commun de placement d'entreprise.

Au 31 décembre 2013, le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées détient directement un peu plus de 1 % du capital de la société et 0,07 % via le plan d'épargne entreprise.

8.1 Plan Epargne Groupe

MEDICREA INTERNATIONAL a mis en place un Plan d'Epargne Groupe (PEG) ouvert aux salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté. Les fonds sont gérés par le Crédit du Nord.

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés en 2013, et donc aucun abondement de la part de la société n'a été versé.

8.2 Options consenties aux salariés – Actions gratuites

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de Commerce, il est précisé que, le 14 juin 2012, l'Assemblée Générale des actionnaires de MEDICREA a autorisé le Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois à :

- consentir des options donnant droit, soit 1) à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital, soit 2) à l'achat d'actions acquises par la société dans les conditions légales,
- attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale doit être informée des plans d'option et des attributions gratuites d'actions, par le biais de rapports spéciaux.

La société a mis en œuvre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 le programme d'attribution d'options de souscription pour un nombre de 10 000 stock-options mais n'a pas attribué d'actions gratuites.

Compte tenu des départs de salariés, le nombre d'actions gratuites et de stock-options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 94 283 (dont 82 483 actions ont été livrées) et 269 732 au 31 décembre 2013 (les 10 000 stock-options attribuées en décembre 2013 n'étant pas comprises dans ce chiffre).

9 – CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Les Commissaires aux Comptes donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne les conventions dûment autorisées par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et les conventions autorisées au titre des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

10 - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, du Code de Commerce, il est communiqué, en Annexe 2, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice dans toutes sociétés par chacun de ces mandataires, établie à partir des informations communiquées par chaque intéressé.

11 – RENOUELEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Les mandats d'Administrateur de Monsieur Denys SOURNAC, de Monsieur Jean-Philippe CAFFIERO, de Monsieur Christophe BONNET, de Monsieur Patrick BERTRAND et de Monsieur Jean-Joseph MORENO arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, il est proposé de les nommer pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

12 - ECHEANCE DE MANDAT DE CENSEUR

Le mandat de Censeur de Monsieur Pierre BUREL arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, il est proposé de ne pas le renouveler dans ses fonctions de Censeur et de le nommer en qualité d'Administrateur pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

13 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS ET INDIRECTS DES MANDATAIRES SOCIAUX

MEDICREA INTERNATIONAL compte 2 dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Mr Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Mr Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur Denys SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat de Président-Directeur Général par la société MEDICREA INTERNATIONAL. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, dont Monsieur Denys SOURNAC est co-gérant, perçoit des honoraires pour les fonctions de Direction Générale de MEDICREA INTERNATIONAL assurée par Monsieur Denys SOURNAC. Ces honoraires sont versés via un contrat d'animation entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL.

Le montant des prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2013 pour les travaux effectués par Monsieur Denys SOURNAC s'est élevé à 292 000 euros HT (inchangé par rapport à 2012). Un honoraire variable de 140 000 euros HT, lié à l'atteinte d'objectifs basés sur le résultat opérationnel du Groupe, est provisionné au 31 décembre 2013 et sera versé en 2014.

Mr Denys SOURNAC n'a pas perçu de la société MEDICREA INTERNATIONAL d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2013 (même montant en 2012).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, dont il est co-gérant, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat d'animation qui lie les deux sociétés.

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé, au 31 décembre 2013, la somme de 191 314 euros HT à MEDICREA INTERNATIONAL au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO (171 312 euros HT en 2012).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2013 (même montant en 2012).

14 - FIXATION DES JETONS DE PRESENCE

Il est proposé d'allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et jusqu'à décision contraire, la somme globale de 48 000 euros.

15 - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Il est précisé que la société MEDICREA INTERNATIONAL n'a aucune activité industrielle. Elle gère les participations dans ses différentes filiales, regroupe les services de direction générale, direction de la recherche et développement, direction financière, direction marketing, direction industrielle et logistique et direction commerciale export. Elle assure également la gestion centralisée des expéditions de produits finis tant vers ses propres filiales de commercialisation que vers ses distributeurs internationaux.

16 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2013

Il est demandé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un résultat négatif de 929 752,74 euros, que le Conseil d'Administration propose d'affecter au compte de Report à Nouveau.

17 - DIVIDENDES VERSES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

18 - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint en Annexe 3, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

19 - CHARGES NON DEDUCTIBLES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 223 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires visées à l'article 39-4 du CGI ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses, s'élèvent respectivement à 17 090 euros et 5 696 euros pour l'exercice 2013 (16 067 euros et 5 355 euros au titre de l'exercice précédent).

20 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Néant.

21 – AUTORISATIONS DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

21.1 Renouvellement de l'autorisation à donner à la société d'acheter en bourse ses propres actions

Il est proposé d'autoriser la société à opérer en bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI ;
- de couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou d'attribution gratuite d'actions ;
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- de couverture de titres de créances convertibles en actions ;
- d'annulation des actions achetées.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seraient réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Un document d'information serait diffusé conformément à la réglementation en vigueur, indiquant :

- le nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10 % du capital social (incluant les actions déjà détenues) dont 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport,
- le prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, fixé à 25 euros (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme serait de 21 173 762,50 euros financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourraient s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

L'autorisation sera valable à compter de la date de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2013 jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois.

Le Conseil d'Administration devrait, si cette résolution est adoptée, rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

Il est également demandé de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 mois précédant, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

21.2 Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'attribuer des options d'achat et/ou de souscription d'actions aux salariés ou mandataires sociaux dirigeants du Groupe

21.2.1 Motifs :

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012 a autorisé, pour une période de vingt-six mois, le Conseil d'Administration à mettre en place un plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions de la société.

Cette autorisation deviendra caduque le 14 août 2014.

Nous jugeons qu'il serait opportun de continuer à disposer de ce système pour associer le personnel et les dirigeants de la société et du Groupe au bon développement de celui-ci.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de Commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, aux salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et du Groupe, des options d'achat et/ou de souscription d'actions émises par la société dans un certain délai et sous certaines conditions.

21.2.2 Objet et modalités :

Mise en place

Les options porteront sur des souscriptions d'actions nouvelles ou des achats d'actions existantes. Les bénéficiaires des options de souscription pourraient souscrire à des actions qui seraient émises au fur et à mesure de la levée des options, ce qui entraînerait des augmentations de capital.

Le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription qui seraient attribuées au titre de la présente autorisation que (ii) de l'attribution gratuite d'actions prévue ci-après ne pourra excéder un nombre global égal à 5 % du total des actions composant le capital de la société à la date de l'attribution.

Le nombre d'options attribuées au titre de cette autorisation et au titre des autorisations précédentes ne pourra donner droit à souscrire ou acheter un nombre d'actions supérieur à 10 % du capital social au jour où la dernière option serait consentie.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ces options pourraient être tous les salariés ou les mandataires sociaux dirigeants de la société et des sociétés du Groupe (au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce) ou seulement certains d'entre eux sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre.

Conformément à la loi, il ne pourrait être consenti d'options aux bénéficiaires possédant plus de 10 % du capital social.

Nous vous proposons de laisser tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour déterminer les bénéficiaires de ces options.

Prix

Conformément à l'article L. 225-177 du Code de Commerce, le prix d'achat et/ou de souscription des actions sera fixé au jour où l'option est consentie par le Conseil d'Administration, conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'action en tenant compte, selon une pondération appropriée, de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de la société, sur une base consolidée, selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale Mixte sur le rapport des Commissaires aux Comptes.

Nous vous proposons, en conséquence, d'arrêter comme suit les modalités de détermination du prix : égal à la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédant le jour où l'option est attribuée.

Durée de validité

L'autorisation de consentir des options serait accordée au Conseil d'Administration pour 26 mois à compter de l'Assemblée Générale.

Les options attribuées seraient exerçables pendant un délai maximal de 7 ans, sauf dispositions particulières restrictives du règlement du plan.

L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte emporterait, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription.

Augmentation de capital résultant des levées de souscription d'actions

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions serait définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement en numéraire ou par compensation avec des créances de la somme correspondante.

Lors de la première réunion suivant la clôture de chaque exercice social, le Conseil d'Administration constaterait, s'il y a lieu, le nombre et le montant des actions émises pendant l'exercice, apporterait les modifications nécessaires aux statuts et effectuerait les formalités de publicité.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration, dans un rapport spécial, informerait chaque année les actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

Autres conditions

Les actions acquises ou souscrites dans le cadre des dispositions précédentes devraient revêtir la forme nominative et porteraient jouissance immédiate. Elles auraient droit, pour la même valeur nominale, au même dividende que celui qui pourra être réparti aux autres actions portant même jouissance.

L'Assemblée Générale donnerait tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les autres conditions dans lesquelles les options seraient octroyées, tels que les bénéficiaires, le nombre maximum des options pouvant être levées par le bénéficiaire, le prix exact d'achat et/ou de souscription des options, la date d'ouverture et les conditions d'exercice des options et, plus généralement, d'établir le règlement du plan d'options avec toutes les restrictions, notamment de période d'exercice et/ou de conservation des actions, et les conditions particulières relatives aux dites options qu'il jugera utiles, et plus généralement faire le nécessaire aux fins de mise en œuvre de ladite autorisation et de ses suites.

21.3 Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites aux salariés ou mandataires sociaux dirigeants du Groupe

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012 a autorisé, pour une période de vingt-six mois, le Conseil d'Administration à attribuer des actions gratuites aux salariés ou mandataires sociaux dirigeants du Groupe.

Cette autorisation deviendra caduque le 14 août 2014.

Nous jugeons qu'il serait opportun de continuer à disposer de ce système pour associer le personnel et les dirigeants de la société et du Groupe au bon développement de celui-ci.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions des articles L. 225-197 et suivants du Code de Commerce :

- d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une période de 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale, à procéder, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes de la société provenant d'achat effectués par elle soit d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital, au profit de membres du personnel salarié ou de mandataires sociaux qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux dirigeants de la société ou de sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 I du Code de Commerce sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre ;
- de décider que le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'attribution gratuite des actions résultant de cette autorisation, qu'il s'agisse d'actions existantes ou à émettre que (ii) de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription prévu ci-avant, ne pourra excéder un nombre global égale à 5 % du nombre total des actions composant le capital de la société à la date d'attribution ;
- de décider que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de 2 ans ;
- de décider que la durée de la période d'acquisition prendra fin par anticipation, en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code la Sécurité Sociale ;
- de décider qu'à l'issue du délai d'acquisition précité, les bénéficiaires, devenus définitivement propriétaires des actions qui leurs ont été attribuées à titre gratuit par le Conseil d'Administration, ne pourront céder lesdites actions qu'à l'issue d'une période de conservation dont la durée sera déterminée par le Conseil d'Administration, mais qui ne pourra en aucun cas être inférieure à 2 ans ;
- de décider que, pour les bénéficiaires non-résidents fiscaux en France, le Conseil d'Administration pourra supprimer la période de conservation susvisée à la condition que la période d'acquisition soit au moins égale à 4 ans ;
- de décider que les actions acquises, dans le cadre de la présente autorisation, devront revêtir la forme nominative ;

- de prendre acte de ce que, s’agissant des actions à émettre, (i) la présente autorisation emportera, à l’issue de la période d’acquisition, augmentation de capital par incorporations de réserves, bénéfices ou primes d’émission au profit des attributaires desdites actions et renonciation corrélative des actionnaires au profit des bénéficiaires des attributions à la partie des réserves, bénéfices et primes ainsi incorporée au capital, (ii) la présente autorisation entraînerait de plein droit, au profit des bénéficiaires desdites actions, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription ;

L’Assemblée Générale déléguerait, pour une durée de 26 mois, tous pouvoirs au Conseil d’Administration agissant dans les conditions ci-dessus pour notamment :

- mettre en œuvre la présente autorisation ;
- fixer les conditions et le cas échéant les critères d’attribution des actions ;
- décider du nombre d’actions à attribuer gratuitement ;
- déterminer l’identité des bénéficiaires, le nombre d’actions attribuées gratuitement à chacun d’eux et les modalités d’attribution des actions ;
- arrêter les clauses éventuelles d’interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions en cas d’attribution à des mandataires sociaux ;
- fixer en cas d’attribution d’actions à émettre le montant et la nature des réserves, bénéfices et primes à incorporer au capital ;
- constater l’augmentation ou les augmentations de capital réalisées en exécution de la présente autorisation, modifier les statuts en conséquence ;
- et d’une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

21.4 Décision à prendre en application de la loi sur l’épargne salariale

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l’article L. 225-129-6 du Code de Commerce, l’Assemblée Générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail :

- lors de toute décision d’augmentation de capital par apport en numéraire, sauf exceptions légales ;
- au cours de la troisième année civile suivant la précédente assemblée générale ayant statué sur un projet d’augmentation de capital réservé aux salariés lorsque la participation des salariés au capital de la société est inférieure à 3 %.

Cette augmentation de capital répondrait aux caractéristiques particulières contenues sous les articles L. 225-138-1 du Code de commerce et aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail.

En conséquence, nous vous demandons de déléguer au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, sur ses seules décisions, à cette augmentation de capital dans la limite d'un montant maximum cumulé de 40.000 euros de nominal.

Les bénéficiaires de cette augmentation seraient l'ensemble des salariés de la société et des sociétés de son groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce par l'intermédiaire d'un FCPE dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise.

Les actionnaires devraient renoncer à leur droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel les articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

Le prix serait déterminé conformément à la loi et notamment aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions. Le prix de souscription ne pourrait être ni supérieur au prix de souscription ainsi déterminé ni inférieur de plus de 20 % à celui-ci (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du Travail est au moins égale à 10 ans) ; étant précisé que le Conseil d'Administration pourrait réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables.

Le montant définitif de l'augmentation de capital, dans la limite de prix indiqués ci-dessus, ne serait fixé qu'à concurrence du montant des actions effectivement souscrites par les salariés à l'expiration du délai de souscription fixé par le Conseil d'Administration.

Les actions devraient être libérées intégralement le jour de leur souscription et seraient indisponibles pendant cinq (5) ans à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital sauf exception dans des cas limitativement énumérés par la loi.

L'autorisation faite au Conseil d'Administration de décider une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail précitées serait valable pendant une durée de 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale.

22 - NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de Commissaire aux Comptes Titulaire du Cabinet Henri ROCHE Audit et de Commissaire aux Comptes Suppléant du Cabinet Réagir Conseils arrivent à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

Il est proposé en conséquence de nommer pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 :

- en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, le Cabinet ODICÉO, représenté par Mr Alain FAYEN
- en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, Mr Jean-Pascal REY.

23 - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes ont établi les rapports suivants, tenus à la disposition des actionnaires, et dont il est donné lecture :

- rapport sur les comptes sociaux ;
- rapport sur les comptes consolidés ;
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- rapport spécial sur l’annulation des titres acquis dans le cadre du programme d’achat par la société de ses propres actions ;
- rapport spécial sur les modalités de fixation du prix de souscription ou d’achat d’actions au titre des options offertes aux salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et du Groupe ;
- rapport spécial sur l’attribution d’actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et du Groupe ;
- rapport spécial sur la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la société et des sociétés de son Groupe au sens de l’article L-225-180 du Code de Commerce.

24 - RAPPORTS DU CONSEIL D’ADMINISTRATION SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D’AUGMENTATION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l’article L. 225-100 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport (Annexe 4), les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l’Assemblée Générale au Conseil d’Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- aux usages faits au cours de l’exercice des délégations visées ci-dessus.

Le Conseil d’Administration invite, après lecture des rapports présentés par les Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu’il soumet au vote de l’Assemblée.

ANNEXE 1

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	3 537 845	100 %	11 946 000	8 346 000	-	-	5 715 257	20 333	-
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(465 087)	70 %	105 000	-	1 730 844	300 000	3 412 095	(274 141)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	1 126 505	100 %	2 465 018	2 465 018	-	-	1 378 946	276 585	-
MEDICREA USA	6 314 309	100 %	7 395 058	7 395 058	-	-	12 307 710	1 710 324	-

ANNEXE 2

(Rapport de gestion MEDICREA INTERNATIONAL sur l'exercice clos le 31.12.2013)

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2013

Article L. 225-102-1 du Code de Commerce

Denys SOURNAC :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
ORCHARD INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Co-Gérant	Néant
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Président et DG	Néant
MEDICREA TECHNOLOGIES	ZI de Chef de Baie – 17 000 La Rochelle	Président	Néant
DS Company	345 Montée de Bellevue – 01 Reyrieux	Gérant	Néant
Les Chalets Z	345 Montée de Bellevue – 01 600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
ID SOURNAC	345 Montée de Bellevue – 01 600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
SNC BDB Gestion Marine	345 Montée de Bellevue – 01 600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
SUM LAB	345 Montée de Bellevue – 01 600 Reyrieux	Co-gérant	Néant

Jean-Philippe CAFFIERO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
ORCHARD INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Co-gérant	Néant
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Administrateur et DG Délégué	Néant
PLG Invest	12 Rue de la Garenne - 69 005 Lyon	Gérant	Néant

Christophe BONNET :

Nom de la Société	1.1.1.4. Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Administrateur	Néant

Patrick BERTRAND :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Administrateur	Néant
SARL EURO-PJB	119, Bd Stalingrad – 69 100 Villeurbanne	Gérant	Néant
SCI PJB MONTCHALIN		Gérant	Néant
SCI LA TOUR ST JEAN		Gérant	Néant
MARTINET SA		Administrateur	Néant

Jean-Joseph MORENO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Administrateur	Néant
SCI MC		Gérant	Néant
SCI SAGITTAIRE		Gérant	Néant
SCI MORAY		Gérant	Néant

Marc RECTON :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon 01 700 Neyron	Administrateur	Néant
Marc RECTON & Associés	72 Rue du Faubourg Saint Honoré - 75 Paris	Gérant	Néant
SC MR Pierre 2	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75 Paris	Gérant	Néant
SC MR Pierre 3	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75 Paris	Gérant	Néant
SC MR Participations	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75 Paris	Gérant	Néant

François Régis ORY :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Administrateur	Néant
L'AMELIANE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LA FLORENTIANE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LYPOLIANE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
SCI DE CHANAS	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE	350, avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon	Administrateur	Néant
SCI L'AMAURY	600 chemin de la Ronze - 69480 Morance	Gérant	Néant
SCI L'AMELAÏS	600 chemin de la Ronze - 69480 Morance	Gérant	Néant
SOCIETE CIVILE FLORINE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
SWORD GROUP SE	9 Rue Charles de Gaulles – 69 370 St Didier	Administrateur	Néant
ABM MEDICAL	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM ILE DE FRANCE	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM NORD	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM RHONE-ALPES	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM SUD	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant

ANNEXE 3

TABLEAU DE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2013	2012	2011	2010	2009
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 355 121	1 353 281	1 320 212	1 278 462	1 215 682
Nombre d'actions émises	8 467 505	8 458 005	8 251 324	7 990 391	7 598 013
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxe	10 630 773	10 124 736	9 698 534	7 974 393	4 081 683
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	298 936	(668 623)	(438 568)	(313 149)	(1 579 376)
Impôt sur les bénéfices	275 905	382 781	203 038	240 046	159 522
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(929 753)	(2 661 208)	458 624	(1 454 689)	(1 904 020)
Résultat distribué					
Résultat par actions					
Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	0,07	(0,31)	(0,03)	(0,01)	(0,19)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(0,11)	(0,03)	0,06	(0,18)	(0,25)
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	36,4	37,6	35,5	31	20,5
Masse salariale de l'exercice	1 810 750	1 808 422	1 615 274	1 637 953	1 322 030
Charges sociales de l'exercice	801 705	783 390	750 562	738 513	627 291

ANNEXE 4

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives :

- **aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital :**

L'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012 a :

- autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à attribuer des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la société au profit de tout ou partie des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de Commerce ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois, de procéder à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes de la société provenant d'achats effectués par elle soit d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital, au profit de membres du personnel salarié ou de mandataires sociaux dirigeants de la société ou des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées au 1° de l'article L. 225-197-2 I du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2013 a :

- autorisé, pour une durée de 26 mois, la société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, sans suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas, avec délégation au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois la société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros en nominal (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le capital social, dans la limite de 20 % du capital social par émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier ;

- autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital exposée ci-dessus, en cas de demandes excédentaires de souscription, le tout dans les conditions de l'article L. 225-135-1 du Code de Commerce.
- **sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.**

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012 :

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2013 a attribué des options de souscription d'actions de la société à des salariés du Groupe ; vous trouverez des informations complémentaires sur cette attribution dans le rapport spécial du Conseil d'Administration.

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2013 :

Néant.



**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 25 JUIN 2014**

MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 1.355.120,80 euros
Siège social : 14 Porte du Grand Lyon – 01700 NEYRON

393 175 807 RCS BOURG-EN-BRESSE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES **A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE** **DU 25 JUIN 2014**

I – RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve les comptes sociaux tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 17 090 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 5 696 euros.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à - 929 752,74 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les conventions réglementées nouvelles conclues au cours de l'exercice et prend acte de la poursuite des conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs, mentionnées audit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion du Groupe et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 48.000 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 et pour les exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire du Cabinet Henri ROCHE arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de nommer pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le cabinet ODICEO, sis 115 Boulevard Stalingrad – 69100 Villeurbanne, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant la Société Réagir Conseils arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de nommer pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, Jean Pascal REY sis 115 Boulevard Stalingrad – 69100 Villeurbanne, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Denys SOURNAC arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Philippe CAFFIERO arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe BONNET arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick BERTRAND arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Joseph MORENO arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de censeur de Monsieur Pierre BUREL arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de ne pas le renouveler dans ses fonctions de censeur et de le nommer en qualité d'administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, d'autoriser la société à acheter en Bourse et détenir ses propres actions à concurrence d'un nombre équivalent à 10 % maximum du capital social, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- de couverture de plans d'options d'achat d'actions et ou d'attribution gratuite d'actions ;
- d'annulation des actions achetées,
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,
- de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans la limite de cours suivante, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société : le prix unitaire maximum d'achat ne devra pas excéder 25 euros (hors frais d'acquisition) par action au nominal de 0,16 euro.

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est de 21.173.762,50 euros financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attributions gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

A cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général afin de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'AMF et tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation est accordée jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois à compter de ce jour.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

II – RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

SEIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, à :

- annuler les actions détenues par la société ou acquises par cette dernière dans le cadre du programme de rachat d'actions, et ce dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois ;

- réduire corrélativement le capital social du montant des actions annulées ;
- modifier les statuts en conséquence, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, en application des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de Commerce, à attribuer, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la Société au profit de tout ou partie des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la Société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de Commerce, dans les conditions suivantes :

1° - Délai pendant lequel cette autorisation de l'Assemblée doit être utilisée par le Conseil :

La présente autorisation, qui pourra être utilisée par le Conseil d'Administration en une ou plusieurs fois, est donnée par l'Assemblée Générale pour une période de 26 mois à compter de ce jour.

2° - Délai pendant lequel les options doivent être exercées par les bénéficiaires :

Le délai maximal pendant lequel les options peuvent être exercées étant librement fixé par l'Assemblée, conformément aux dispositions de l'article L. 225-183, alinéa 1^{er} du Code de Commerce, l'Assemblée Générale décide que les options pourront être exercées pendant un délai maximal de 7 ans qui commencera à courir à compter de la date d'attribution des options, sous réserve des restrictions qui pourraient être apportées par le Conseil d'Administration concernant la période d'exercice des options.

L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions de souscription qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscriptions.

3° - Détermination des modalités de fixation du prix :

L'Assemblée Générale rappelle qu'en application des dispositions légales actuelles et notamment celles de l'article L. 225-177 du Code de Commerce, le prix d'achat et/ou de souscription des actions par les bénéficiaires est arrêté par le Conseil d'Administration, au jour de l'attribution des options, conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte, selon une pondération appropriée, de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de l'entreprise, sur une base consolidée.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide que le prix d'achat et/ou de souscription des actions par les bénéficiaires sera arrêté par le Conseil d'Administration, au jour de l'attribution des options, de la manière suivante : égal à la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant le jour où l'option est attribuée.

4° - Montant total des options attribuées :

L'Assemblée Générale décide que le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription ainsi attribuées au titre de cette autorisation que (ii) de l'attribution des actions gratuites prévue à la 18^{ème} résolution ne pourra excéder un nombre global égal à 5 % du total des actions composant le capital de la société à la date de l'attribution.

5° - Augmentation de capital résultant des levées de souscription d'actions

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement en numéraire ou par compensation avec des créances de la somme correspondante.

Lors, de la première réunion suivant la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration constatera, s'il y a lieu, le nombre et le montant des actions émises pendant l'exercice, apportera les modifications nécessaires aux statuts et effectuera les formalités de publicité.

6° - Jouissance :

Les actions souscrites ou acquises dans le cadre des dispositions précédentes devront obligatoirement revêtir la forme nominative et porteront jouissance immédiate. En conséquence, elles auront droit, à égalité de la valeur nominale, au même dividende que celui qui pourra être réparti aux autres actions portant même jouissance.

7° - Pouvoirs :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, agissant dans les conditions ci-dessus, pour :

- pour fixer les autres conditions dans lesquelles les options seront octroyées, tels que les bénéficiaires, le nombre maximum des options pouvant être levées par chaque bénéficiaire, le prix des options offertes selon les modalités arrêtées par l'Assemblée Générale, la date d'ouverture et les conditions d'exercice des options ;
- et, plus généralement, d'établir ou de modifier le règlement du plan d'options avec toutes les restrictions, notamment concernant la période d'exercice des options et/ou de conservation des actions, et les conditions particulières relatives aux dites options qu'il jugera utiles et faire le nécessaire aux fins de mise en œuvre de la présente autorisation et de ses suites.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au Président-Directeur Général pour acquérir, pour le compte de la Société, les actions nécessaires à l'attribution des options d'achat d'actions.

DIX-HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sous condition suspensive de l'adoption de la 19^{ème} résolution, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions des articles L. 225-197 et suivants du Code de Commerce :

- autorise le Conseil d'Administration, pour une période de 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale, à procéder, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes de la Société provenant d'achat effectués par elle soit d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital, au profit de membres du personnel salarié ou de mandataires sociaux qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux dirigeants de la Société ou de sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées au 1^o de l'article L. 225-197-2 I du Code de Commerce, sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre ;
- décide que le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'attribution des actions gratuites résultant de cette autorisation que (ii) de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription attribuées au titre de la 17^{ème} résolution ne pourra excéder un nombre global égal à 5 % du total des actions composant le capital de la Société à la date de leur attribution.
- décide que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de 2 ans;
- décide que la durée de la période d'acquisition prendra fin par anticipation, en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité Sociale ;
- décide, qu'à l'issue du délai d'acquisition précité, les bénéficiaires, devenus définitivement propriétaires des actions qui leurs ont été attribuées à titre gratuit par le Conseil d'Administration, ne pourront céder lesdites actions qu'à l'issue d'une période de conservation dont la durée sera déterminée par le Conseil d'Administration, mais qui ne pourra en aucun cas être inférieure à 2 ans ;
- décide que, pour les bénéficiaires non-résidents fiscaux en France, le Conseil d'Administration pourra supprimer la période de conservation susvisée à la condition que la période d'acquisition soit au moins égale à 4 ans ;
- décide que les actions acquises, dans le cadre de la présente autorisation, devront revêtir la forme nominative ;
- prend acte de ce que, s'agissant des actions à émettre, (i) la présente autorisation emportera, à l'issue de la période d'acquisition, augmentation de capital par incorporations de réserves, bénéfices ou primes d'émission au profit des bénéficiaires desdites actions et renonciation corrélative des actionnaires au profit des bénéficiaires des attributions à la partie des réserves, bénéfices et primes ainsi incorporée, (ii) la présente autorisation emporte de plein droit, au profit des bénéficiaires desdites actions, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration agissant dans les conditions ci-dessus pour notamment :

- mettre en œuvre la présente autorisation,
- fixer les conditions et le cas échéant les critères d'attribution des actions,
- décider du nombre d'actions à attribuer gratuitement ;
- déterminer l'identité des bénéficiaires, le nombre d'actions attribuées gratuitement à chacun d'eux et les modalités d'attribution des actions ;
- arrêter les clauses éventuelles d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions en cas d'attribution à des mandataires sociaux ;
- fixer en cas d'attribution d'actions à émettre le montant et la nature des réserves, bénéfiques et primes à incorporer au capital ;
- constater l'augmentation ou les augmentations de capital réalisées en exécution de la présente autorisation, modifier les statuts en conséquence ;
- et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

DIX-NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sous condition suspensive de l'adoption de la 18^{ème} résolution, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, et faisant application des dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de Commerce, délègue à compter de ce jour au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, tous pouvoirs pour fixer, en cas d'attribution d'actions nouvelles à émettre en application de la 18^{ème} résolution, le montant des réserves, bénéfiques ou primes à incorporer au capital, constater la ou les augmentations de capital ainsi réalisées dans le limite de la durée légale, modifier les statuts en conséquences, et plus généralement faire le nécessaire aux fins de mise en œuvre de la présente autorisation et de ses suites.

VINGTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et faisant application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, délègue au Conseil d'Administration à compter de ce jour, pour une durée de vingt-six (26) mois, tous pouvoirs, en vue de procéder sur ses seules décisions, à une ou plusieurs augmentations de capital social dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du Travail, aux époques qu'il fixera, d'un montant maximum cumulé de 40.000 euros en nominal, réservée au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel l'article L. 3332-18 du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

Le prix sera déterminé conformément à la loi et notamment aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions. Le prix de souscription ne pourra être ni supérieur au prix de souscription ainsi déterminé ni inférieur de plus de 20 % à celui-ci (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L 3332-25 et L 3332-26 du Code du travail est au moins égale à 10 ans) ; étant précisé que le Conseil d'Administration pourra réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdéléguer, dans les limites qu'il fixera, au Directeur Général ou au Directeur Général délégué, pour mettre en œuvre la présente délégation, et notamment décider d'augmenter le capital conformément aux conditions susvisées, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions selon les limites prévues par la loi et la présente Assemblée Générale, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

VINGT ET UNIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre dans le cadre de la délégation au titre de la 20^{ème} résolution ci-dessus, au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel les dispositions du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.